

République de Djibouti
Unité - Egalité - Paix

Nations Unies

Ministère de l'Economie, des Finances, et de
la Planification, chargé de la Privatisation

Programme des Nations Unies
pour le Développement (PNUD)

Profil de la pauvreté à Djibouti



Décembre 2002

Avant-propos

La présente étude est financée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Système des Nations Unies (SNU) à Djibouti, dans le cadre de leur appui à la réflexion nationale en cours sur la stratégie de réduction de la pauvreté.

Elle propose une analyse des données de l'Enquête Djiboutienne auprès des Ménages (EDAM-IS2), qui est une enquête exploratoire sur la pauvreté réalisée en 2002, par la Direction de la Statistique et des Etudes de Population (DISEP), sous financement de la Banque Mondiale, le PNUD, le FNUAP, la Mission de coopération française et le Gouvernement djiboutien.

L'EDAM-IS2 fait partie d'un programme d'enquêtes devant être réalisée par la DISEP, afin de contribuer, à travers les diagnostics et analyses, à mieux éclairer le Gouvernement, les décideurs publics et privés, la société civile et les partenaires au développement dans l'élaboration de politiques et programmes de lutte contre la pauvreté. La présente étude qui ne couvre qu'une partie des dimensions complexes de la pauvreté, pourrait valablement être complétée notamment, par les résultats de l'enquête démographique et de santé (PAP-FAM) dont les travaux sur le terrain viennent de prendre fin en ce mois de décembre 2002. Les analyses et conclusions développées dans la présente étude, sont principalement issues du traitement de la base de données de l'EDAM-IS2, et complétées par les données de l'enquête exploratoire sur la pauvreté, EDAM-IS1, réalisée en 1996. Mais, même si ces deux enquêtes ont posé de problèmes méthodologiques majeurs, elles donnent une idée assez large de l'ampleur de la pauvreté à Djibouti, et peuvent servir de cadre conceptuel et méthodologique pour toute recherche future, pour une meilleure appréhension de la pauvreté dans le cadre du processus de mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), et plus particulièrement, dans sa composante suivi-évaluation.

Ce rapport est produit sous la direction de M. Othman Moumin Badar, Directeur de la DISEP, et a bénéficié de la contribution de M. Idriss Ali Sultan, assistant du Directeur à la DISEP et de MM. Fouad Daoud, Houssein Ismail Aden et Mohamed Elmi Osman, recrutés à titre de consultants nationaux par la DISEP. La rédaction du rapport et sa finalisation a été assuré par M. Abdou ABDALLAH, consultant statisticien-économiste, sur la base du traitement et des analyses des données de l'EDAM-IS2, complétées par les documents de travail et les différents échanges effectués lors des réunions de travail avec l'ensemble de l'équipe.

Nous tenons à remercier plus particulièrement M. Mohamed A. Awaleh, Président du Comité National du DSRP, et Mme Fawzia Djama Oudine, Secrétaire Permanent du CN/DSRP, pour leur disponibilité et contribution à la présente analyse.

Nous tenons enfin à témoigner notre reconnaissance à l'égard de Mme Mbaranga Gasarabwe, Représentant Résident du PNUD, Mme Fozia Ahmed El Hag, Représentant Résident Adjoint du PNUD et M. Hassan Ali, Chargé de Programme au PNUD, pour leur appui constant à la réalisation de la présente étude.

Sommaire

Carte de Djibouti	iv
Sigles et abréviations.....	v
Résumé et vue d'ensemble	vi
Introduction	1
Chapitre I. Population et Pauvreté.....	5
Chapitre II. Pauvreté et Inégalités	9
II.1. Pauvreté monétaire et Pauvreté humaine.....	9
II.2. Croissance économique et pauvreté	13
Chapitre III. Marché du travail et Pauvreté.....	16
III.1. Offre de travail, Ménages et Bien-être	16
III.2. Emploi, Chômage et Pauvreté.....	17
Chapitre IV. Pauvreté et Besoins essentiels	19
IV.1. Accès à l'éducation et capital humain.....	19
IV.2. Santé et Environnement sanitaire.....	23
Chapitre V. Pauvreté et Genre.....	27
V.1. Offre de travail et Genre.....	27
V.2. Emploi, Pauvreté et Genre.....	27
Conclusion.....	30
Références bibliographiques	32
Annexe 1 : Méthodologie de l'EDAM IS2 et Guide pour la construction des variables.....	33
Annexe 2. Liste des tableaux relatifs à la population sédentaire	44

Liste des tableaux

<u>Tableau I.1.</u> Caractéristiques démographiques et Niveau de vie.....	7
<u>Tableau II.1.</u> Pauvreté monétaire et Pauvreté humaine	10
<u>Tableaux II.2:</u> Décomposition de l'inégalité -Indice de Theil-, entre pauvres et non pauvres, zone géographique ou catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (%).....	11
<u>Tableau II.3.</u> Elasticités des indices de pauvreté par rapport à la dépense moyenne et à l'indice de Gini, et taux marginaux de substitution selon le seuil de pauvreté	13
<u>Tableau II.4:</u> Croissance économique et dynamique de la pauvreté	15
<u>Tableau IV.1.</u> - Evolution de l'enseignement primaire depuis 1983	20
<u>Tableau IV.2.</u> Taux d'abandon scolaire 1996-2002.....	21
<u>Tableau IV.3.</u> Taux d'alphabétisation et de scolarisation, Genre et Niveau de vie (%).....	22

Encadrés

<u>Encadré 1.</u> Développement humain, Pauvreté humaine et Pauvreté monétaire : Quelques éléments de comparaison internationale	4
<u>Encadré 2.</u> Quelques concepts de base	12
<u>Encadré 3.</u> Les micro-crédits comme instruments de lutte contre la pauvreté.....	28

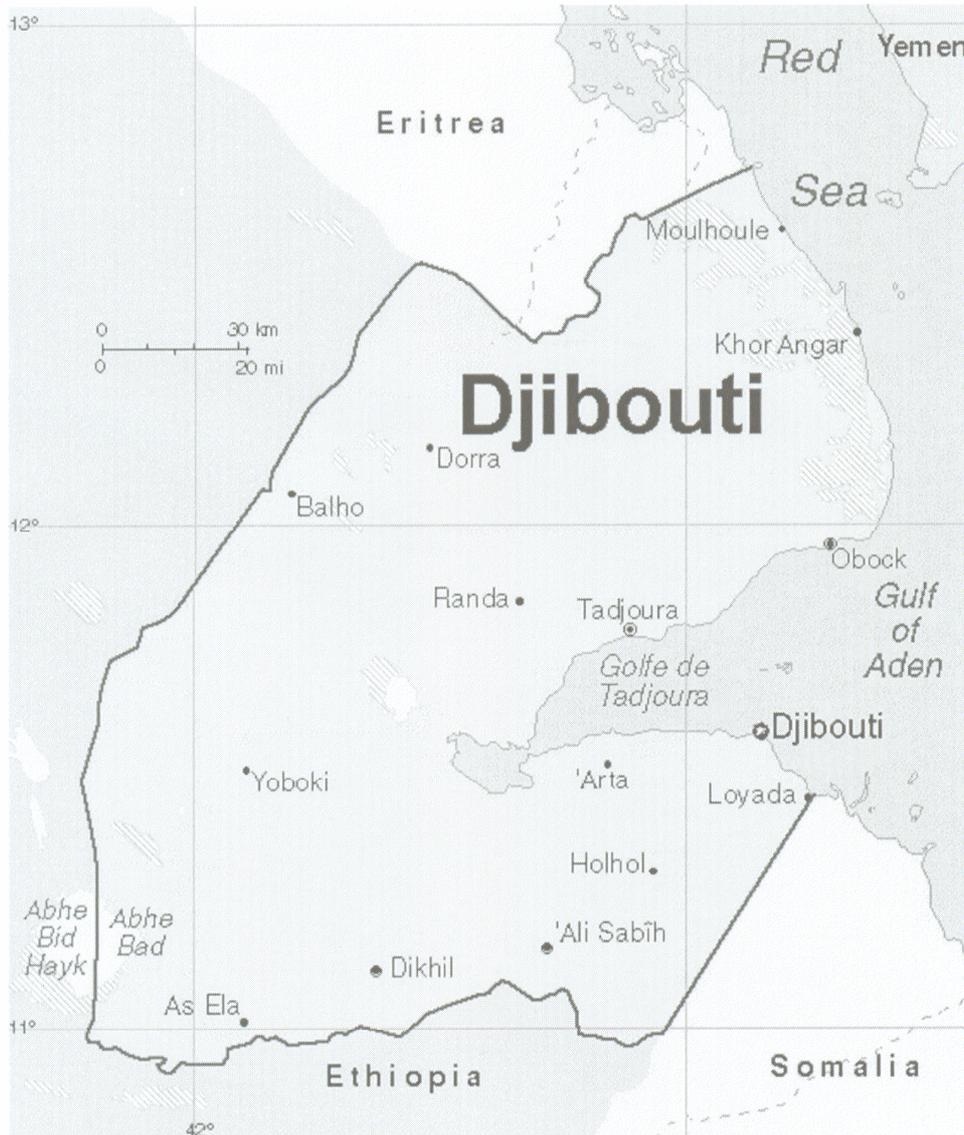
Graphiques

<u>Graphique 1:</u> Pyramide des âges des populations sédentaires	6
<u>Graphique 2:</u> Répartition de la population et Pauvreté (%).....	8
<u>Graphique 3.</u> Pauvreté monétaire et Pauvreté humaine	9
<u>Graphique 4:</u> Taux d'offre de travail et niveau de vie	16
<u>Graphique 5:</u> Taux de chômage et niveau de vie.....	17
<u>Graphique 6.</u> Structure des dépenses du ménage et Niveau de vie.....	20

Carte de Djibouti¹

UNDAF Djibouti

Carte de DJIBOUTI



¹ Source: République de Djibouti, Nations Unies, « Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement, UNDAF, Djibouti 2003 – 2007 », Juillet 2002.

Sigles et abréviations

BAD	Banque Africaine de Développement
DEA	Dépense équivalent adulte
DISEP	Direction de la Statistique et des Etudes de Population
EA	Equivalent adulte
EDAM-IS1	Enquête djiboutienne auprès des ménages – indicateurs sociaux, 1996
EDAM-IS2	Enquête djiboutienne auprès des ménages – indicateurs sociaux, 2002
FDJ	Francs djiboutiens
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FSD	Fonds social de développement
IPH	Indicateur de Pauvreté humaine
ONED	Office national des eaux de Djibouti
ONG	Organisation non gouvernementale
PAP-FAM	Projet Pan-Arabe pour la santé de la famille
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SNU	Système des Nations Unies
SIDA	Syndrome d'immuno-déficience acquise
VIH	Virus d'immuno-déficience humaine

Résumé et vue d'ensemble

La présente contribution est fondée principalement sur une analyse approfondie des données de l'EDAM-IS2, et s'inscrit dans le cadre d'un programme d'enquêtes et d'études, exécuté en 2002 pour mieux appréhender l'ampleur et la dynamique de la pauvreté et tenter de saisir ses dimensions complexes et multiples. Il s'agit là d'une étape préalable à la définition d'une véritable stratégie de réduction de la pauvreté, qu'exige la situation économique et sociale délicate que traverse le pays.

L'EDAM-IS2, qui fait partie de ce programme, est une enquête exploratoire sur la pauvreté et, de ce fait, elle n'aborde pas en profondeur certains thèmes importants tels que l'emploi, le chômage ou l'accès à l'instruction, qui reposent sur des méthodologies particulières en raison de difficultés de mesure statistique. De plus, l'EDAM-IS2 a posé des problèmes méthodologiques et des difficultés de collecte et de traitement de l'information. Mais, même si l'on émet des réserves sur la qualité des données, il faut souligner que l'EDAM-IS2 est une des principales enquêtes réalisées avec une couverture géographique très large, car reposant sur un échantillon de 16416 ménages, soit près de 40 % des ménages sédentaires du pays, tirés d'une base de sondage de 19888 ménages, qui a été construite sur la base de travaux cartographiques approfondis. La présente analyse se base aussi sur les données de l'enquête exploratoire EDAM-IS1, réalisée en 1996, mais ces deux enquêtes reposent sur des méthodologies sensiblement différentes, qui rendent les résultats difficilement comparables. Les chiffres de population à Djibouti demeurent incertains : le dernier recensement général de la population publié date de 1983, et les différentes enquêtes réalisées donnent des estimations de population divergentes. Cela est dû aux différentes méthodologies d'enquête appliquées, à la composition particulière de la population - sédentaires, nomades et sans abris -, et à l'importance des flux migratoires. La présente étude a le mérite de poser le problème général de la qualité et de la disponibilité des données statistiques à Djibouti. Les sources d'informations secondaires ou les bases de données internationales, ne fournissent en effet que peu de données pertinentes sur le pays ; celles-ci ont cependant été mises à contribution pour mieux cerner l'ampleur de la pauvreté à Djibouti. Par conséquent, les conclusions tirées dans la présente analyse doivent inciter à approfondir ultérieurement les dimensions importantes de la pauvreté par des données suffisantes et suffisamment fiables. Sachant que la pauvreté est une réalité encore mal appréhendée, il s'agit en somme, de créer les conditions objectives minimales de la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté, à travers un dispositif de suivi-évaluation de la stratégie, qui, pour être pertinent et durable, devra nécessairement s'accompagner d'un programme de renforcement durable des capacités statistiques.

L'ampleur de la pauvreté observée en 2002 à partir de l'EDAM-IS2 et la forte variation à la hausse de l'incidence de la pauvreté -relative ou extrême-, par rapport à l'EDAM-IS1, ont suscité des questionnements sur les méthodes de calcul et la qualité des données. La principale explication est que l'EDAM-IS2 inclut les personnes vivant dans des maisons précaires, alors que bon nombre de celles-ci n'ont pas figuré dans la base de sondage de 1996 ni, donc, dans l'échantillon de l'EDAM-IS1. La présente étude examine deux options analytiques de la pauvreté à Djibouti. : (i) l'analyse de la pauvreté monétaire, basée sur les résultats de l'EDAM-IS2 et (ii) la pauvreté humaine vue sous l'angle des conditions de vie et des potentialités ; l'indicateur de pauvreté humaine (IPH-1) est estimé par zone géographique, pour comparaison avec les résultats de la pauvreté monétaire.

Les indicateurs de pauvreté monétaire ont été calculés suivant la méthode des coûts des besoins de base, utilisée lors de l'analyse de l'EDAM-IS1, mais avec une différence sensible

dans la détermination du seuil de pauvreté relative. Cette méthode reposant sur des paramètres d'échelle et des besoins caloriques par sexe et âge, très anciens, nous avons tenté de ré-examiner la méthode d'échelle d'équivalence utilisée, par une estimation économétrique de la courbe d'Engel, mais les résultats obtenus ne sont pas convergents et concluants.

Population et Pauvreté

L'EDAM-IS2 n'a porté que sur les ménages sédentaires ; les estimations effectuées sur cette base donnent 41254 ménages sédentaires répartis sur l'ensemble du territoire, avec une taille moyenne de 6,3 personnes par ménage, une relative jeunesse de la population (48,5 % âgés de moins de 20 ans), et des disparités importantes sur le plan démographique entre pauvres et non pauvres. La ville de Djibouti concentre à elle-seule 77,7 % des ménages. Dans la présente étude, une estimation de la population totale de Djibouti, de 440399 habitants, est faite pour affiner les calculs des taux de scolarisation.

L'examen de la qualité des données démographiques montre des distorsions de la structure par sexe et âge, en particulier en faveur des 40-44 ans et des 50-54 ans, une faiblesse des effectifs des 25-29 ans et des 30-34 ans. En outre, le sex-ratio d'ensemble est relativement élevé, et assez systématiquement supérieurs à 100 au-delà de 40 ans, ce qui indique soit des déclarations d'âge systématiquement aberrantes, soit une déperdition réelle de femmes par sous-déclaration ou par émigration. De plus, l'examen des pyramides d'âge montre aussi une sur-représentation des garçons aux premiers âges, reflétant soit une sous-déclaration des filles, soit une sur-mortalité des fillettes; cette deuxième hypothèse semble plausible, vu la mortalité aux âges jeunes extrêmement élevée : le taux de mortalité infantile est estimé à 117,9 ‰ et le taux de mortalité infanto-juvénile extrapolé à 154,1 ‰. Globalement, l'hypothèse d'un retournement de tendance de la natalité peut être avancée, qui peut être dû à une émigration des adultes en âge de procréer, à un déficit structurel des femmes aux âges de fécondité, ou à un recul prononcé de l'âge au premier mariage.

Les données de l'enquête EDAM-IS2 montrent, une forte incidence de la pauvreté relative et de la pauvreté extrême évaluées respectivement à 67,9 % et 34,7 % des ménages. Entre 1996 et 2002, l'on enregistre une hausse dramatique de la pauvreté des individus, l'incidence passant respectivement, de 45,1 % à 74,0 % pour les pauvres relatifs, et de 9,6 % à 42,1 % pour les pauvres extrêmes. Les résultats de l'enquête montrent également que la pauvreté est généralisée, qu'elle touche toutes les zones géographiques et toutes les catégories sociales. Il existe cependant, de fortes disparités dans la répartition spatiale de la population et une forte concentration de la pauvreté extrême ou relative, dans des zones à forte densité humaine, telles que les arrondissements 4 et 5 du district de Djibouti qui représentent 41,8 % de la population totale, 51,1 % de la pauvreté extrême et 47,1 % de la pauvreté relative. Même s'ils représentent une importance numérique moindre en termes de population (16,3 % du total), les quatre districts de l'intérieur présentent des incidences de pauvreté beaucoup plus élevées : 30,8 % de la pauvreté extrême et 20,8 % de la pauvreté relative du pays.

Les populations d'origine étrangère tirées de l'EDAM-IS2 représentent 15,3 % de la population sédentaire totale, et il s'agit d'une immigration relativement ancienne originaire principalement des pays limitrophes. Pour ces populations d'origine étrangère, la contribution absolue en terme d'incidence de la pauvreté extrême est de 10,5 %, et de 10,6 % pour la pauvreté relative. Les migrants djiboutiens de retour après 1997, ne représentent que 1,6 % de la population sédentaire totale.

La variable démographique apparaît ainsi comme étant le premier facteur explicatif conduisant au processus de paupérisation. Les ménages pauvres - extrêmes et relatifs -, ont une taille de ménage élevée, une structure d'âge très jeune, et des taux de chômage très élevés, comparativement aux non pauvres ; Il en résulte des taux de dépendance très élevés et une paupérisation accrue.

Pauvreté et Inégalités

La forte incidence de la pauvreté monétaire extrême ou relative va de pair avec un fort taux de pauvreté humaine. Cette forte corrélation entre pauvretés monétaire et humaine démontre le caractère structurel de la pauvreté. Toutes les catégories socio-économiques sont touchées à des degrés divers par cette pauvreté relative ou extrême. Il existe une forte incidence de la pauvreté extrême ou relative parmi les ménages dont le chef est travailleur indépendant, les chômeurs ayant déjà travaillé, et les chômeurs à la recherche d'un premier emploi. Ces trois catégories de population représentent 38,7 % des ménages. Les ménages dont le chef est salarié du secteur public ont une incidence de pauvreté relative de 54,9 % et représentent 23,8 % des ménages. Et l'on retrouve dans cette catégorie socio-professionnelle, 23,8 % de ménages pauvres extrêmes.

La répartition inégale de la population dans les différentes zones du pays et les inégalités spatiales de la pauvreté - extrême ou relative -, s'accompagnent de profondes inégalités de niveau de vie : 20 % des ménages les plus pauvres (1^{er} quintile) ont des dépenses moyenne par équivalent adulte, 5 fois moins élevées que les 20 % non pauvres (5^{ème} quintile). L'EDAM-IS2 révèle aussi que les inégalités se sont accentuées, l'indice de Gini étant passé à 40,9 % en 2002, contre 39,5 % en 1996. La décomposition de l'inégalité suivant l'indice de Theil, indique que l'inégalité de la dépense est très forte entre les deux groupes -pauvres et non pauvres-, et au sein des non pauvres, soit respectivement 57,8 % et 31,5 % de l'inégalité totale. L'inégalité de la dépense au sein des non pauvres extrêmes, représente 56,9 % de l'inégalité totale, contre une inégalité inter groupe -pauvres extrêmes et non pauvres- qui se situe aussi à un niveau élevé, mais moindre, soit 31,5 %. Cette configuration de l'inégalité de la dépense, entre les pauvres - extrêmes ou relatifs - et les non pauvres, d'une part, et au sein des non pauvres, d'autre part, se répercute dans les zones géographiques en fonction de la répartition spatiale de la pauvreté. Les ménages dont le chef est un actif occupé ont des niveaux d'inégalité beaucoup plus élevé que les actifs non occupés, et plus particulièrement, les salariés des secteurs public et privé.

Croissance économique et Pauvreté

La configuration de la pauvreté monétaire et humaine appelle plusieurs interrogations, parmi lesquelles, le lien entre la croissance économique et la pauvreté à Djibouti. Même avec un revenu national brut de 890 \$ US per capita, Djibouti est classée parmi les pays à faible développement humain, au même titre que les pays limitrophes. Il se pose ainsi à Djibouti trois principaux problèmes, sur le plan du développement humain en général et de la pauvreté en particulier: (i) le niveau élevé des prix et son incidence sur les conditions de vie des ménages, (ii) les faibles niveaux des indicateurs du développement humain et de la pauvreté humaine, (iii) la structure extravertie d'une économie essentiellement basée sur les services, et aux perspectives générales de moyen terme, relativement limitées. L'examen de quelques indicateurs de comparaison internationale, montre que Djibouti se caractérise par une croissance économique par tête structurellement négative, une faiblesse relative de

l'investissement direct étranger, une aide publique au développement par tête élevée et des indicateurs de pauvreté ou de développement humain alarmants.

La pauvreté, devenue structurelle, trouve son origine dans la situation économique, sociale et politique du pays. L'économie djiboutienne a connu au cours des deux dernières décennies une évolution heurtée, marquée par la succession de crises politiques - guerres régionales, conflit armé dans le pays - et de chocs économiques - sécheresse, notamment - qui se sont traduits par une dégradation continue de la compétitivité du pays, de sa situation financière et de ses infrastructures économiques et sociales. Comme conséquences, le revenu par tête a baissé de plus de 25 % par rapport à son niveau de 1984, tandis que le déficit du budget de l'Etat atteignait 10,1 % du PIB en 1995. Dans le même temps, les principaux indicateurs du Développement Humain Durable, le taux brut de scolarisation, les taux de mortalité infantile, infanto-juvénile et maternelle et l'accès à l'eau potable enregistraient une dégradation continue.

Pour inverser le déclin économique, le gouvernement s'est engagé en 1996 dans des programmes d'ajustement et de restructurations économiques appuyés par le FMI et la Banque Mondiale, et il a mis en œuvre des réformes dans plusieurs domaines clés: finances publiques, sécurité sociale, entreprises publiques, éducation, santé, notamment. De plus, le gouvernement a élaboré, en 2000, une stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté, dont les principaux objectifs étaient : (i) de relancer la croissance économique, (ii) de développer les ressources humaines, (iii) de renforcer les filets de sécurité sociale et de (iv) moderniser l'Etat et de promouvoir la bonne gouvernance.

Les résultats des programmes mis en œuvre depuis 1996 ont été encourageants bien qu'insuffisants. Les progrès importants réalisés dans le domaine macro-économique avec la réduction du déficit budgétaire et celui de la balance des transactions courantes ramenés, respectivement, à 2,1 % et 4,3 % du PIB en 2001, ne se sont pas accompagnés d'une inversion de la tendance à la détérioration de la situation sociale. La croissance économique réelle par tête a été négative sur une longue période : -3,2 % entre 1991-2001. L'économie reste toujours lourdement tributaire du secteur des services qui représente environ 70 % du PIB, principalement axés sur les activités portuaires et les connexions routières et ferroviaires. L'agriculture et l'industrie représentent respectivement 3 % et 17 % du PIB. Le secteur des services représente aussi près de 80 % de l'emploi dans le secteur formel.

L'ampleur de la pauvreté observée en 1996 et en 2002 exige une analyse de son évolution, malgré les contraintes des données. L'approche retenue pour l'analyse de la relation entre la croissance économique, la pauvreté et l'inégalité, consiste à dériver des élasticités de la pauvreté afin d'estimer les variations de la pauvreté inhérente aux changements de revenu et de l'indice de Gini. La pauvreté - extrême ou relative - est susceptible de diminuer plus rapidement que n'augmente le taux de croissance du niveau de vie, si celle-ci ne génère pas une augmentation des inégalités. A l'inverse, un tel résultat suggère une forte probabilité d'augmentation de la pauvreté si la croissance économique par tête est négative, ce qui serait en plus, susceptible de générer un accroissement de l'inégalité des revenus. Il s'avère ainsi qu'une croissance économique qui n'induit pas une élévation des inégalités des dépenses par tête, est susceptible de profiter plus aux pauvres qu'aux non pauvres.

Dans la présente étude, une simulation est faite concernant l'impact de la croissance économique réelle négative observée durant la période 1996-2002, sur la pauvreté.

L'hypothèse d'un taux de croissance réelle par tête et par an autour de -3,0 %, place l'incidence de la pauvreté extrême en 1996, entre 28,9 % et 34,4 %. Et avec la même hypothèse, l'incidence de la pauvreté relative est comprise entre 59,8 % et 65,1 %. La hausse de la pauvreté -extrême et relative- croît avec le coefficient d'aversion de celle-ci. Ces résultats projetés ne prennent pas en compte l'effet de distribution de la dépense par tête, alors que la sensibilité de l'indice de Gini est importante. Ainsi, la croissance économique réelle par tête négative durant la période 1996-2002, aurait engendré une augmentation de la pauvreté.

La deuxième simulation montre en particulier que l'objectif de réduction de 50 % de la pauvreté des ménages - extrême ou relative -, de 2002 à 2015, nécessite un taux de croissance annuel du PIB réel par tête de 3,5 % ou de 7,3 % respectivement. Deux autres alternatives sont examinées et concernent (i) une réduction de trois cinquièmes (60 %) de la pauvreté extrême en 2015, qui nécessite un taux de croissance annuel du PIB réel par tête de 4,3 %, et (ii) une réduction du tiers (33,3 %) de la pauvreté relative en 2015, qui, en termes de croissance économique, donne des objectifs sensiblement identiques à la réduction de 3/5^{ème} de la pauvreté extrême. Ces simulations attirent l'attention sur la nécessité d'une croissance économique forte pour réduire la pauvreté des ménages : selon tous les cas de figure et les objectifs envisageables, elle devrait se situer autour de 4 % par tête et par an, pour parvenir à une réduction significative de la pauvreté. Ces perspectives de progrès social incitent à examiner les déterminants de la pauvreté, et en premier lieu, le marché du travail.

Marché du travail et Pauvreté

A Djibouti, la participation des individus au marché du travail et le niveau de vie auquel ils accèdent s'expliquent par leurs caractéristiques individuelles et le profil des ménages auxquels ils appartiennent. La corrélation entre le taux d'activité et le niveau d'instruction n'est cependant pas évidente.

Le taux d'offre de travail est évalué à 53,0 % et concerne principalement la tranche d'âge des 20-39 ans, qui représente 58,1 % du total des actifs. Il n'existe pas de différence significative de la structure par âge de l'offre de travail des pauvres extrêmes et relatifs, qui reste à des niveaux plus élevés pour tous les groupes d'âge. Mais quelque soit le niveau de vie des ménages, les femmes participent moins au marché du travail que les hommes, leur taux d'offre de travail étant en moyenne de 34,6 %. La participation au marché du travail est globalement dominée par des individus sans instruction (48,8 %) ou ayant un niveau d'instruction primaire - du CE2 au CM2 - (23,5 %), ou secondaire 1^{er} cycle (15,8 %). Mais les pauvres - extrêmes ou relatifs - sont, pour plus de la moitié, sans instruction, et près du quart, avec un niveau d'instruction primaire. Le taux d'offre de travail pour les ménages dont le chef est marié ou célibataire, se situe autour de la moyenne, ces deux catégories représentant respectivement 43,8 % et 49,9 % de l'ensemble des ménages. Mais l'offre de travail des ménages dont une femme est chef se distingue par l'importance des veuves ou divorcées (12,7 % des femmes chefs de ménage) avec des taux respectifs de 35,1 % et 47,6 %.

L'accroissement de la pauvreté est fortement associé au développement du chômage. Les données de l'emploi révèlent, en effet, une véritable crise du marché du travail, avec un taux de chômage de 59,5 %, en forte croissance par rapport à son niveau de 1996 (44,1 %). 50,4 % des chômeurs déclarent être à la recherche d'un premier emploi. Le taux de chômage est particulièrement élevé chez les pauvres extrêmes ou relatifs. Le chômage concerne avant tout, les jeunes de moins de 30 ans, d'où une forte prévalence dans les ménages dont le chef

est célibataire (76,6 %), soit près du double du taux de chômage dans les ménages dont le chef est marié. Les ménages dont le chef est une femme ont un taux de chômage de 68,6 %. Les faibles niveaux d'instruction s'accompagnent d'un fort taux de chômage : les individus sans instruction ont un taux de chômage de 62,9 %. A l'inverse, ceux qui ont des niveaux d'instruction secondaire et plus, qui représentent 19,5 % de l'offre de travail, ont un taux de chômage de 45,9 %.

L'emploi constitue l'un des moyens les plus importants pour combattre les faibles niveaux de vie. Mais à Djibouti, le phénomène de pauvreté touche aussi, à des degrés divers, les personnes occupées avec 59,5 % des individus classés pauvres et parmi eux, 27,3 % de pauvres extrêmes. Il existe une forte incidence de la pauvreté relative parmi les ménages dont le chef est travailleur indépendant, salarié du secteur public et salarié du secteur privé. Et l'on retrouve dans ces trois catégories, des ménages pauvres extrêmes avec des incidences comprises entre 23,8 % et 38,4 %.

Même si ces chiffres de chômage masquent le phénomène du sous-emploi, ils révèlent le caractère structurel du phénomène et montrent à l'évidence que le chômage constitue toujours et de loin, le plus grave problème économique de Djibouti. Le chômage s'explique par plusieurs facteurs : i) l'insuffisance de l'activité économique ; ii) le coût élevé du travail ; iii) la faiblesse du capital humain qui limite les possibilités d'exploitation des opportunités qu'offre l'économie ; iv) la permanence d'un flux important d'immigration et les effets de certaines des mesures de stabilisation, qui ont également contribué au déséquilibre du marché du travail.

Dans ce contexte de pauvreté structurelle et de fort taux de chômage, le taux de dépendance globale ne peut être qu'élevé : le revenu d'un actif occupé ou d'un retraité/rentier, supporte en moyenne 3,2 individus inactifs de 15 ans et plus. Le taux de dépendance globale passe à 4,9 individus pour le revenu d'un pauvre extrême, et à 4,0 individus pour celui d'un pauvre.

Accès à l'éducation et Capital humain

A Djibouti le système éducatif formel est comparable à celui qui prévaut dans les pays francophones. Cependant, plusieurs contraintes handicapent le système éducatif : insuffisance des ressources publiques et des capacités d'accueil, manque de qualification des enseignants, insuffisance des manuels et inadaptation des programmes scolaires.

La part du budget de fonctionnement de l'Etat consacré au secteur de l'éducation est passée à 16,6 % en 2002 contre 10,8 % en 1996. 68,7 % des dépenses d'éducation sont consacrées au paiement des personnels. La répartition du budget par niveau d'enseignement donne la priorité au primaire et au secondaire, qui absorbent respectivement 40,2 % et 40,0 % du budget de l'éducation en 2002. Le budget de fonctionnement consacré à l'éducation est en progression moyenne de 12,0 % entre 1998 et 2002. Les dépenses d'investissement représentent 35,4 % des investissements publics totaux en 2000; mais cela représente 76,1 % du budget de fonctionnement, et pratiquement la même valeur nominale qu'en 1996. Néanmoins, cette allocation de ressources stables de l'Etat en faveur de l'éducation apparaît insuffisante pour les besoins d'investissements et de fonctionnement, nécessitant d'importantes contributions extérieures sous forme d'assistance technique, de matériel didactique, d'équipement et de réhabilitation d'infrastructures scolaires.

Sur le plan micro-économique, les dépenses d'éducation des ménages représentent 6,8 % des dépenses totales. Les ménages pauvres font un effort relativement important, en consacrant 7,1 % des dépenses à l'éducation, contre 5,5 % pour les ménages pauvres extrêmes. En termes nominaux, les dépenses d'éducation des ménages pauvres sont 3,8 fois plus importantes que celles des pauvres extrêmes, et restent sensiblement égales à celles de non pauvres.

Du côté de l'offre, pour le secteur public, le nombre d'écoles, d'élèves, et des divisions pédagogiques a doublé, et celui des enseignants dans le primaire a triplé sur un intervalle de 20 ans. En 2002, les capacités d'accueil de l'enseignement moyen général du secteur public ont sensiblement augmenté avec 10 établissements. Le secteur privé formel compte 12 établissements d'enseignement moyen général, dont la moitié est arabophone. Pour l'enseignement secondaire général, il existe 6 établissements pour le secteur public, dont 4 collèges des districts de l'intérieur qui font office de lycée-collèges, et 2 établissements privés.

Les efforts importants consentis par l'Etat et l'essor du secteur privé dans le domaine de l'éducation se sont traduits par : (i) un accroissement annuel moyen des effectifs des élèves de 5,4 % pour l'ensemble de l'enseignement primaire durant la période 1983-2002, (ii) une progression moyenne des effectifs du cycle moyen général de 9,5 % par an durant la période 1995-2002, et (iii) un triplement des effectifs de l'enseignement secondaire général entre 1999 et 2002. Cela constitue un début de résultat de la nouvelle politique éducative dont les principales options stratégiques sont axées sur le renforcement de l'accès et de l'équité à tous les niveaux d'éducation et de formation, l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages, le renforcement des capacités institutionnelles de gestion de pilotage et d'évolution, et de façon transversale la diversification ainsi que la rationalisation de l'allocation des ressources du secteur de l'éducation et de la formation . Mais le système éducatif continue toujours de se heurter à : (i) une faible efficacité pédagogique se caractérisant par des taux d'abandon élevés et de redoublement pour l'enseignement primaire et qui tourne invariablement autour de 12 % depuis 1991, et (ii) des inégalités d'accès à l'instruction selon le genre et le niveau de vie des ménages, créées entres autres, par les capacités d'accueil limitées au niveau du premier cycle du secondaire d'une part, et par la faiblesse des revenus permanents, la dépense par tête du ménage pouvant constituer un facteur clé de la demande d'éducation, d'autre part.

Accès à l'instruction et Pauvreté

L'allocation des ressources consacrées à l'éducation, sur les plans macro et micro économiques, explique en grande partie, l'accès limité au système éducatif, dont la configuration actuelle conditionne les dotations en capital humain des individus de 15 ans et plus, participant au marché du travail .

L'EDAM-IS2 montre que la participation au marché du travail est globalement dominée par des individus sans instruction ou ayant un niveau d'instruction primaire. Il s'avère ainsi qu'en 2002, plus de la moitié des individus de plus de 15 ans à Djibouti, sont dans l'incapacité de mobiliser des actifs en terme de capital humain, une situation qui peut avoir deux conséquences à savoir : une faible productivité du travail et un plus grande vulnérabilité face à des chocs externes ou une instabilité potentielle du bien-être.

Les différents taux de scolarisation sont à des niveaux très bas, malgré une accessibilité géographique relativement améliorée. L'examen des taux de scolarisation met en évidence l'accès limité et les inégalités d'accès au système éducatif. Le taux brut de scolarisation, dans le primaire est évalué à 52,3 % en 2002, et varie de façon significative selon le niveau de vie et le genre. Le taux brut de scolarisation des filles dans le primaire, est estimé à 50,0 %, mais les disparités liées au genre demeurent importantes chez les pauvres et les pauvres extrêmes, avec des écarts de plus de 10 points en faveur des garçons. Au niveau de l'enseignement secondaire, le taux brut est évalué à 31,6 %, mais il s'accompagne de très fortes disparités, liées à la fois au niveau de vie et au genre. Les taux de scolarisation primaire et secondaire ont progressé chaque année en moyenne respectivement de 1,5 % et 6,0 %, et cette évolution a concerné toutes les zones et a bénéficié à toutes les catégories de revenu, même si des inégalités d'accès selon le genre subsistent entre les pauvres - extrêmes et relatifs - et les non pauvres. Les filles issues de milieux pauvres - extrêmes et relatifs -, sont particulièrement défavorisées par cette situation. L'alphabétisation est aussi, en nette progression, mais là aussi, il existe de fortes inégalités liées au niveau de vie et au genre.

Le taux net de scolarisation primaire, qui donne une idée des enfants d'âge scolaire (6-12 ans) effectivement scolarisés, est évalué à 43,2 %. De même, le taux net de scolarisation dans le secondaire (13-19 ans) est évalué à 23,5 %. Les mêmes disparités liées au niveau de vie et au genre, s'observent.

Santé et Environnement sanitaire

La part du budget de fonctionnement de l'Etat consacrée aux dépenses de santé représente 4,3 % des dépenses budgétaires en 1999 contre 6,9 % en 1990, cette baisse relative se traduisant aussi par une baisse régulière en valeur nominale sur plusieurs années. Le budget d'investissement dans le domaine de la santé représente 13,2 % en 1999, et il reste à des niveaux stables depuis 1991. La dépense publique de santé effective per capita était de 8 \$ (US) en 1999 contre 13 \$ votés dans le cadre du Budget de l'Etat. La structure de financement de la santé se présente comme suit : financement de l'Etat (27 %), bailleurs de fonds (29 %), ménages (24 %) et service médical inter-entreprises² (20 %). Le financement de la santé reste donc problématique, la part des dépenses de santé dans le budget de l'Etat étant en baisse régulière, tandis que le système de recouvrement des coûts n'est pas encore opérationnel.

Sur le plan micro-économique, l'EDAM-IS2 montre que les dépenses de santé des ménages ne représentent que 1,5 % des dépenses totales des pauvres ou des non pauvres. L'Etat assure gratuitement les services de santé publique des citoyens titulaires d'un certificat d'indigence délivré par le Ministère de l'Intérieur, et recouvre une partie des frais d'hospitalisation et des consultations externes des malades non indigents. Dans un contexte caractérisé par une pauvreté structurelle, et par l'insuffisance des ressources publiques allouées à la Santé, les mécanismes de recouvrement des coûts impliquant une participation directe des bénéficiaires, devraient être étudiés de façon à prendre en compte les capacités de paiement de la population et le risque de rendre l'accès aux soins inéquitable.

Sur le plan de l'offre de soins, les structures publiques de santé se composent de : (i) 23 postes de santé dotés de personnels infirmiers et auxiliaires, dont 6 à Djibouti-ville et 17 dans les districts de l'intérieur, (ii) 9 centres de santé communautaires localisés à Djibouti-ville, chacun étant dirigé par un médecin-chef et doté d'une unité de soins de base et d'une unité de

² Ce financement est assuré par prélèvement sur les salaires du secteur public et privé, de 3,0 % par salarié à laquelle s'ajoute une part patronale de 17,5 %.

protection maternelle et infantile, (iii) 1 hôpital et 2 maternités localisés à Djibouti-ville, et 4 centres médico-hospitaliers, tous dotés de maternités, dans les 4 districts de l'intérieur, et (iv) 3 hôpitaux dotés de maternités, dont 2 nationaux, et 1 hôpital spécialisé dans la lutte contre la tuberculose, tous basés à Djibouti-ville. Le secteur privé est présent dans le domaine de la santé à travers 7 cabinets de consultation, 2 cliniques, 1 laboratoire d'analyses médicales et 4 pharmacies, tous localisés à Djibouti. Sur le plan des ressources humaines, il y a 71 médecins dans le secteur public dont 43 nationaux, 30 médecins dans le privé, 296 cadres intermédiaires -techniciens de santé, infirmiers, sage-femmes et laborantins-, et 234 personnels auxiliaires. La répartition du personnel est inégale reflétant ainsi la répartition spatiale des structures de santé: 75 % des effectifs sont à Djibouti-ville, dont la moitié dans le principal hôpital national, et 25 % dans les districts de l'intérieur. Même si la couverture sanitaire apparaît satisfaisante, on observe de grandes disparités dans l'accès, notamment entre Djibouti ville et le reste du pays. La qualité des soins et la disponibilité des médicaments sont également très insuffisantes, et le système de santé est axé sur les soins curatifs, qui profitent peu aux pauvres.

Djibouti souffre d'un manque cruel de statistiques sanitaires fiables. Les informations disponibles ne donnent qu'une image très parcellaire de la réalité mais révèlent globalement une situation sanitaire détériorée. La situation de la mère et de l'enfant est particulièrement préoccupante. Le taux de vaccination contre les maladies du PEV demeure à des niveaux très bas en 2000 : 34 % pour le BCG, 46 % pour le DTCP3 et le VPO 3, et 50 % pour la rougeole. Les taux de mortalité infantile et infanto-juvénile atteignent des niveaux particulièrement élevés, 117,9 et 154,1 pour mille, respectivement. La mortalité infanto-juvénile est uniformément élevée entre les diverses catégories de la population. La mortalité infantile par contre, est sensiblement plus élevée pour les non pauvres que pour les pauvres. L'analyse des résultats de l'EDAM-IS1 met en évidence des taux relativement élevés de malnutrition infantile, 26 % des enfants de moins de 5 ans souffrent ainsi de malnutrition chronique. La fécondité élevée (5,8 enfants par femme), la faible couverture en soins obstétricaux d'urgence et la persistance de pratiques sociales néfastes (excision, infibulation) affectent gravement la santé de la mère et explique la persistance d'une mortalité maternelle très importante. L'EDAM-IS 2 indique un taux de mortalité maternelle de 968,5 pour 100000 naissances vivantes ; mais au-delà de la relative imprécision de ce taux, il faut noter un écart important de mortalité maternelle de 9 points de pourcentage chez les pauvres extrêmes par rapport aux non pauvres, dont le taux est sensiblement égal à celui des non pauvres. Une des premières explications de cette mortalité maternelle élevée est que l'accouchement est risqué et se fait dans la plupart des cas, sans assistance médicale. Le SIDA est reconnu par les autorités comme étant le premier problème de santé publique dans le pays, avec 2,9 % de la population générale, infectés par le VIH en 2002, une prévalence particulièrement élevée (6 %) dans la tranche d'âge des 15-35 ans. Le poids socio-économique du VIH/SIDA est très lourd sur le plan sanitaire, et des études et recherches approfondies sont nécessaires pour une bonne compréhension de la relation entre la pauvreté et la pandémie du SIDA, car le fort taux de chômage structurel dans le pays et les courants d'immigration sont propices à la propagation de la maladie.

La tuberculose, endémique, et le paludisme sont parmi les principaux problèmes de santé publique.

L'approvisionnement en eau potable demeure difficile, même si la situation est moins dramatique que l'aridité du climat pourrait le laisser prévoir. Les disparités dans l'accès, à la fois géographiques et liées au niveau de vie, semblent être le trait marquant, reflétant une

insuffisance dans la planification des programmes et des difficultés dans l'accessibilité financière. Globalement l'EDAM-IS2 montre que 4,6 % d'individus sont privés d'accès à l'eau potable; dans les arrondissements 3 et 4 du district de Djibouti, ce taux est évalué respectivement à 4,0 % et 2,4 %, et dans les districts de l'intérieur -Ali Sabieh, Dikhil, Obock et Tadjourah-, il est respectivement de 5,5 %, 21,0 %, 27,5 % et 46,6 %. Mais, cette apparente accessibilité géographique de l'eau, ne doit pas masquer les problèmes de la ressource eau dans le pays : quantité limitée, consommation d'une eau à forte teneur en sel et coûts très élevés pour les pauvres en particulier.

Le taux d'accès à l'assainissement représente 66 % en zone urbaine et 24 % en zone rurale. Hormis quelques quartiers de Djibouti ville disposant d'un réseau collectif, l'assainissement est partout autonome sur le territoire constitué par des fosses septiques et des latrines sèches, qui sont à l'origine de pollutions ponctuelles du sol et de la nappe phréatique. L'assainissement est un problème majeur à Djibouti ville où 62 % des 240 tonnes, de déchets solides produits quotidiennement, sont directement mis à la décharge sans tri ni traitement préalable; l'incinération n'est pratiquée que de façon sporadique et ne concerne généralement que de petites quantités de déchets mixtes. Ainsi, les problèmes d'assainissement peuvent contribuer à expliquer l'état sanitaire délicat de la population mais des études complémentaires sont nécessaires pour bien cerner les dimensions de ce problème.

Pauvreté et Genre

La présente étude ne passe en revue que deux éléments relatifs à la dimension complexe du genre à Djibouti : les spécificités de l'offre de travail féminin, la participation au marché du travail et le niveau de vie selon le genre.

L'offre de travail féminin est faible en 2002, puisque la proportion des femmes de 15 ans et plus, qui sont actives, n'est que de 34,6 % contre 73,5 % pour les hommes. Le différentiel de participation au marché du travail selon le niveau de vie et le genre, reste à un niveau très élevé, les écarts entre les hommes et les femmes étant compris entre 51 et 54 points de pourcentage, qu'ils soient pauvres - extrêmes ou relatifs - ou non pauvres. Des différences sensibles existent selon le genre et le niveau d'instruction. Mais il faut noter que ces écarts selon le sexe des taux d'offre de travail décroissent selon le niveau d'instruction quelque soit le niveau de vie. Il semble donc que l'effet de l'instruction sur la participation au marché du travail est beaucoup plus important pour les hommes que pour les femmes. Cet effet est sensiblement positif pour les femmes mais la participation de ces dernières au marché du travail semble être conditionnée par le statut dans le ménage : l'on observe des écarts moyens pour les ménages mono-parentaux, compris entre ceux des mariés (65 points de pourcentage), et ceux des célibataires (32 points).

Globalement, il semble que l'offre de travail selon le genre soit positivement corrélée avec le niveau d'instruction et inversement reliée au niveau de vie des ménages. Les inégalités de l'offre de travail selon le genre peuvent dans ce cas, s'expliquer par les perspectives d'emploi très limitées, et la présence d'un chômage important, qui font que maintes femmes classées inactives, souhaiteraient néanmoins participer au marché du travail si les conditions de ce dernier se modifiaient.

Le contexte de l'offre de travail explique l'accès relatif des femmes dans les différents segments du marché du travail. La part des femmes de 15 ans et plus, occupées ne représente

que 26,7 % de l'ensemble, ce qui s'explique en partie par le faible taux de participation de celles-ci au marché du travail. 43,3 % d'entre-elles exercent une profession indépendante, 29,8 % sont salariées dans le secteur public et 21,6 % salariées dans le secteur privé. On note cependant qu'il n'y a pas d'écart de niveau de vie selon le genre pour les professions indépendantes d'une part, et que d'autre part, des écarts positifs existent en faveur des femmes non pauvres, salariées des secteurs publics et privés. A l'inverse, l'on observe des écarts de 33 points de pourcentage entre les hommes et les femmes, salariés des secteurs public et privé, classés pauvres extrêmes; pour les pauvres, ces écarts sont de 29 et de 12 points de pourcentage, entre hommes et femmes, respectivement salariés des secteurs public et privé.

Le chômage frappe un peu plus les femmes que les hommes : 68,6 % des femmes actives sont au chômage, contre 54,6 % pour les hommes, ce qui traduit une plus grande difficulté des femmes d'accéder à l'emploi. Le taux de chômage décroît avec le niveau de vie mais reste toujours à des niveaux très élevés pour les femmes comparativement aux hommes, quelque soit le niveau d'instruction. Il n'y a pas de disparités de genre pour les chômeurs célibataires, veufs ou divorcés.

Les inégalités de l'offre de travail selon le genre, l'accès relatif dans les différents segments du marché du travail, la présence d'un chômage important, le faible niveau d'instruction, constituent pour les femmes, la source des disparités dans l'accès aux moyens d'existence. Cet accès aux moyens d'existence permet de réduire la dépendance des femmes; il est de plus, susceptible d'engendrer des effets positifs tels que l'augmentation du revenu du ménage, et l'amélioration de la survie et du développement de l'enfant. Il s'agit de quelques éléments susceptibles d'éclairer l'intégration de la dimension genre dans le processus de transition économique à Djibouti.

Conclusion

L'ampleur et la dynamique prévisible de la pauvreté appellent l'élaboration d'une véritable stratégie de lutte contre la pauvreté, centrée sur une croissance économique vigoureuse, équitable et intensive en travail. Il convient également de renforcer le capital humain et d'instaurer des filets de sécurité pour les plus démunis. Enfin, la prise en compte de la dimension genre constitue une stratégie opportune, dans la promotion de l'emploi et le renforcement du capital humain, dans cette perspective de lutte contre la pauvreté. Il faut reconnaître cependant, que la pauvreté à Djibouti, est une réalité insuffisamment appréhendée. Il est donc nécessaire d'approfondir les connaissances, à travers un dispositif de suivi-évaluation de ladite stratégie, pertinent et durable, accompagné d'un programme de renforcement durable des capacités statistiques dans le pays.

Introduction

La République de Djibouti est classée parmi les pays à faible développement humain, au même titre que les pays limitrophes. Cette situation peut sembler paradoxale si l'on compare le pays sur la base du seul critère du Revenu National Brut³ (RNB) per capita, qui est de 890 \$ US⁴ contre par exemple, 100\$ en Ethiopie ou 370 \$ au Yémen. Mais la prise en compte des taux de change à parité de pouvoir d'achat, tendrait à réduire les écarts de niveau de vie entre Djibouti et les pays limitrophes, si l'on se base sur le critère du RNB. Il se pose ainsi à Djibouti trois principaux problèmes, sur le plan du développement humain en général et de la pauvreté en particulier: (i) le niveau élevé des prix et son incidence sur les conditions de vie des ménages, (ii) les faibles niveaux des indicateurs du développement humain et de la pauvreté humaine, (iii) la structure extravertie d'une économie essentiellement basée sur les services, et aux perspectives générales de moyen terme, relativement limitées.

Dans le domaine de la pauvreté monétaire⁵, l'enquête exploratoire EDAM-IS 1 réalisée en 1996 a révélé que l'incidence de la pauvreté extrême était de 9,6 % et de 45,1 % pour la pauvreté relative, et ce, pour la population sédentaire uniquement. Les chiffres de population n'étant pas connus avec précision, des hypothèses portant sur l'effectif total de la population, ont été avancées et tous les scénarii envisagés aboutissaient à une forte prévalence de la pauvreté : l'incidence de la pauvreté extrême se situait entre 24,7 % et 45,9 %, celle de la pauvreté relative, entre 62,7 % et 67,6 %.

Cette forte prévalence de la pauvreté en 1996, trouve son origine dans la situation économique, sociale et politique du pays. L'économie djiboutienne a connu au cours des deux dernières décennies une évolution heurtée marquée par la succession de crises politiques - guerres régionales, conflit armé dans le pays- et de chocs économiques -sécheresse, notamment- qui se sont traduits par une dégradation continue de la compétitivité du pays, de sa situation financière et des ses infrastructures économiques et sociales. Comme conséquences , le revenu par tête a baissé de plus de 25 % par rapport à son niveau de 1984, tandis que le déficit du budget de l'Etat atteignait 10,1 % du PIB en 1995. Dans le même temps les principaux indicateurs du Développement Humain Durable, le taux brut de scolarisation, les taux de mortalité infantile, infanto-juvénile et maternelle et l'accès à l'eau potable enregistraient une dégradation continue.

Pour inverser le déclin économique, le gouvernement s'est engagé en 1996 dans des programmes d'ajustement et de restructurations économiques appuyés par le FMI et la Banque Mondiale et mis en œuvre des réformes dans plusieurs domaines clés : finances publiques, sécurité sociale, entreprises publiques, éducation, santé, notamment. De plus, le gouvernement a élaboré en 2000, une stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté, dont les principaux objectifs étaient : (i) de relancer la croissance économique, (ii) de développer les ressources humaines, (iii) de renforcer les filets de sécurité sociale et de (iv) moderniser l'Etat et de promouvoir la bonne gouvernance.

³ Source : Banque Mondiale – Djibouti at a glance (voir site www.worldbank.org)

⁴ Dollars des Etats Unis

⁵ Les indicateurs de pauvreté monétaire et d'inégalité sont calculés à partir du logiciel d'analyse distributive DAD 4.2., disponible gratuitement à l'adresse <http://www.mimap.ecn.ulaval.ca> : Il est conçu par : Jean-Yves Duclos, Abdelkrim Araar et Carl Fortin, «DAD : A software for distributive analysis / Analyse distributive, MIMAP programme, International Development Research Centre, Government of Canada and CREFA, Université Laval. »

Les résultats des programmes mis en oeuvre depuis 1996 ont été encourageants bien qu'insuffisants. Les progrès importants réalisés dans le domaine macroéconomique avec la réduction du déficit budgétaire et celui de la balance des transactions courantes, ramenés respectivement à 2,1 % et 4,3 % du PIB en 2001, ne se sont pas accompagnés d'une inversion de la tendance à la détérioration de la situation sociale. La croissance économique réelle par tête a été négative sur une longue période : -3,2 % entre 1991-2001.

L'économie reste toujours, lourdement tributaire du secteur des services qui représente environ 70 % du PIB, principalement axé sur les activités portuaires et les connexions routières et ferroviaires. L'agriculture et l'industrie représentent respectivement 3 % et 17 % du PIB. Le secteur des services représente aussi près de 80 % de l'emploi dans le secteur formel.

Cette situation économique et sociale délicate exige l'élaboration d'une véritable stratégie de réduction de la pauvreté. Et, pour ce faire, un vaste programme d'enquêtes et études, a été exécuté en 2002 pour mieux appréhender l'ampleur et la dynamique de la pauvreté, et tenter de saisir ses dimensions complexes et multiples. L'Enquête Djiboutienne auprès des Ménages, EDAM-IS2, fait partie de ce programme d'enquêtes. Et la présente étude s'inscrit dans cette perspective. La présente contribution est fondée principalement sur une analyse approfondie des données de l'EDAM-IS2, sur la base d'un échantillon de 16413 ménages répartis sur l'ensemble du territoire. Mais il faut garder présent à l'esprit, que l'EDAM-IS1 tout comme l'EDAM-IS 2, a posé des problèmes méthodologiques et des difficultés de collecte et de traitement de l'information ; pour ce qui est de l'EDAM-IS2, ceux-ci figurent en Annexe 1. du présent document⁶. Et il est important de souligner que ces deux enquêtes reposent sur des méthodologies sensiblement différentes, qui rendent les résultats difficilement comparables. Il faut aussi rappeler que l'EDAM-IS2 est une enquête exploratoire sur la pauvreté, et de ce fait, elle n'aborde pas en profondeur certains thèmes importants tels que l'emploi, le chômage ou l'accès à l'instruction, qui reposent sur des méthodologies particulières en raison de difficultés de mesure statistique. Par conséquent, les conclusions tirées dans la présente analyse, doivent inciter à approfondir ultérieurement, les dimensions importantes de la pauvreté par des données suffisantes et suffisamment fiables.

Ces réserves sur la qualité des données étant émises, la présente étude a le mérite de poser le problème général de la qualité et de la disponibilité des données statistiques à Djibouti. Les sources d'informations secondaires ou les bases de données internationales, ne fournissent en effet que peu de données pertinentes sur le pays ; celles-ci ont cependant été mises à contribution pour mieux cerner l'ampleur de la pauvreté à Djibouti.

Des tableaux statistiques détaillés portant sur les données de l'EDAM-IS2, figurent en Annexe 2. Suivant les thèmes abordés, ces tableaux sont présentés dans les 9 domaines d'études appelé zones⁷, retenus dans la présente analyse, comme étant le niveau géographique le plus fin s'y prêtant à des analyses pour éventuellement, des ciblage géographique et thématiques des projets et programmes de lutte contre la pauvreté.

L'ampleur de la pauvreté observée en 2002 à partir de l'EDAM-IS2 et la forte variation à la hausse de l'incidence de la pauvreté - relative ou extrême -, par rapport à l'EDAM-IS1, ont suscité des questionnements sur les méthodes de calcul et la qualité des

⁶ Les problèmes méthodologiques de l'EDAM-IS1 sont relatés dans le rapport technique de mission du Consultant Peter Wingfield Digby, 12-16 mars 1997.

⁷ Elles sont constituées des 5 arrondissements du district de Djibouti et des 4 districts de l'intérieur du pays.

données. Sur le plan méthodologique, il faut noter deux différences de taille entre les deux enquêtes : (i) l'EDAM-IS1 a reposé sur un échantillon de 2400 ménages, contre 16416 ménages pour l'EDAM-IS2, tirés d'une base de sondage de 19888 ménages, qui a été construite sur la base de travaux cartographiques approfondis; (ii) l'EDAM-IS2 inclut les personnes vivant dans des maisons précaires, alors que bon nombre de celles-ci n'ont pas figuré dans la base de sondage de 1996 ni, donc, dans l'échantillon de l'EDAM-IS1. La présente étude examine deux options analytiques de la pauvreté à Djibouti. : (i) l'analyse de la pauvreté monétaire, basée sur les résultats de l'EDAM-IS2 et (ii) la pauvreté humaine vue sous l'angle des conditions de vie et des potentialités ; l'indicateur de pauvreté humaine (IPH-1) est estimé par zone géographique, pour comparaison avec les résultats de la pauvreté monétaire. Le seuil de pauvreté extrême en 2002, est obtenu par actualisation du seuil défini en 1996 en fonction de l'inflation. La détermination du seuil de pauvreté relative repose sur la même approche méthodologique que celle développée lors de l'analyse de l'EDAM-IS1 (cf Annexe 1), et on aboutit à un seuil de 198229 francs djiboutiens par équivalent adulte et par an en 2002, contre 216495 fdj en 1996. Il est bien évident que si l'on avait appliqué le seuil de pauvreté relative de 1996 en 2002, l'incidence aurait été encore plus forte (près de 76,0 % de ménages pauvres). De plus, nous avons tenté de ré examiner la méthode utilisée, d'échelle d'équivalence déjà très ancienne (1964), par une estimation économétrique de la courbe d'Engel⁸, mais les résultats obtenus ne sont pas convergents et concluants.

La présente analyse explore en chapitre 1^{er}, le lien entre population et pauvreté, suivi d'une approfondissement des concepts de pauvreté et d'inégalités, dans le deuxième chapitre. La troisième partie aborde le fonctionnement du marché du travail et ses interactions avec la pauvreté. La spécification des relations entre la pauvreté et les besoins essentiels d'une part, et entre la pauvreté et le genre, fait l'objet des chapitres quatrième et cinquième.

⁸ Des études ont montré que l'incidence de la pauvreté n'est pas indépendante du paramètre d'échelle et du coûts des enfants, deux éléments qui sont à la base de la méthode d'échelle d'équivalence. Pour plus de précision, se reporter à l'article du Professeur Jean-Pierre Lachaud, Professeur du CED – Université Montesquieu – Bordeaux IV – France : « Echelles d'équivalence et différentiel spatial de pauvreté et d'inégalité au Burkina Faso.

**Encadré 1. Développement humain, Pauvreté humaine et Pauvreté monétaire :
Quelques éléments de comparaison internationale**

Le tableau ci-dessous permet de comparer quelques indicateurs socio-économiques, de développement humain et de pauvreté humaine pour quelques pays africains à faible développement humain, comparables ou proches de Djibouti : à savoir le Yémen, l'Erythrée, l'Éthiopie et la Mauritanie. Les moyennes de ces indicateurs pour l'ensemble des pays à faible développement humain, figurent également. De ces éléments de comparaison internationale, on retient que Djibouti se caractérise par une croissance économique par tête structurellement négative, une faiblesse relative de l'investissement direct étranger, une aide publique au développement par tête élevée et des indicateurs de développement humain alarmants. Quant à la pauvreté humaine, de nouvelles estimations (cf Tableau II.1.) donnent un indicateur de 42,5, qui traduit de graves pénuries en terme de capacités de choix et donc, une forte précarité de l'existence humaine.

Indicateurs	Yémen	Djibouti	Mauritanie	Erythrée	Ethiopie	Pays à faible développement humain
Valeur de l'indicateur de développement humain (IDH)	0,479	0,445	0,438	0,421	0,327	0,448
Classement selon l'IDH sur 173 pays	144	149	152	157	168	-
Espérance de vie à la naissance	60,6	43,1	51,5	52,0	43,9	52,9
Taux d'alphabétisme des adultes (%)	46,3	64,6	40,2	55,7	39,1	49,7
Taux net de scolarisation primaire (%)	61	32	60	34	35
Taux net de scolarisation secondaire (%)	35	19	16	...
Taux de mortalité infantile (‰)	85	102	120	73	117	99
Taux de mortalité infanto-juvénile (‰)	117	146	183	114	174	154
Taux de mortalité maternelle (pour 100000 naissances vivantes)	350	...	550	1000
Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH 1)	41,8	34,3	47,9	42,9	56,5	...
Population en deçà de 2 \$/jour PPA de 1993 (%)	45,2	...	68,7	...	76,4	...
Population en deçà de 2 \$/jour, estimation nationale (%)	19,1	45,1	57,0	53,0
Indice de Gini	33,4	...	37,3	...	40,0	...
Taux de croissance annuel du PIB/tête (1990-2000)	2,3	-3,9	1,2	1,1	2,4	1,0
PIB/habitant en PPA(\$)	893	...	1677	837	668	1251
Importations de biens et services (% PIB)	41	63	51	86	31	28
Exportations d biens et services (% PIB)	50	45	41	16	15	24
Investissement direct étranger (net, % PIB)	41,8	34,3	47,9	42,9	56,5	...
Aide publique au développement (% PIB)	8,4	12,9	0,5	5,8	10,8	4,7
Aide publique au développement/ tête (\$)	14,4	112,9	79,5	29,0	11,0	14,9

Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2002
...non disponible.

Chapitre I. Population et Pauvreté

L'EDAM-IS2 n'a porté que sur les ménages sédentaires; les estimations effectuées sur cette base donnent 41254 ménages sédentaires répartis sur l'ensemble du territoire, avec une taille moyenne de 6,3 personnes par ménage. La ville de Djibouti concentre à elle-seule 77,7 % des ménages, avec une taille moyenne de 6,5 personnes par ménage. L'importance démographique de la ville de Djibouti rend non pertinente, toute analyse fondée sur le découpage politico-administratif, basé sur les 5 districts du pays. Ainsi, pour les besoins de l'analyse de la pauvreté, il a fallu procéder à une redéfinition de 9 strates relativement homogènes, constituées des 5 arrondissements du district de Djibouti et des 4 autres districts du pays (Ali Sabieh, Dikhil, Obock et Tadjourah), et au sein desquelles la distinction entre pauvres -extrêmes ou relatifs- et non pauvres pourraient s'opérer. Cette option de l'analyse est susceptible de permettre un meilleur ciblage géographique et thématique des politiques de lutte contre la pauvreté.

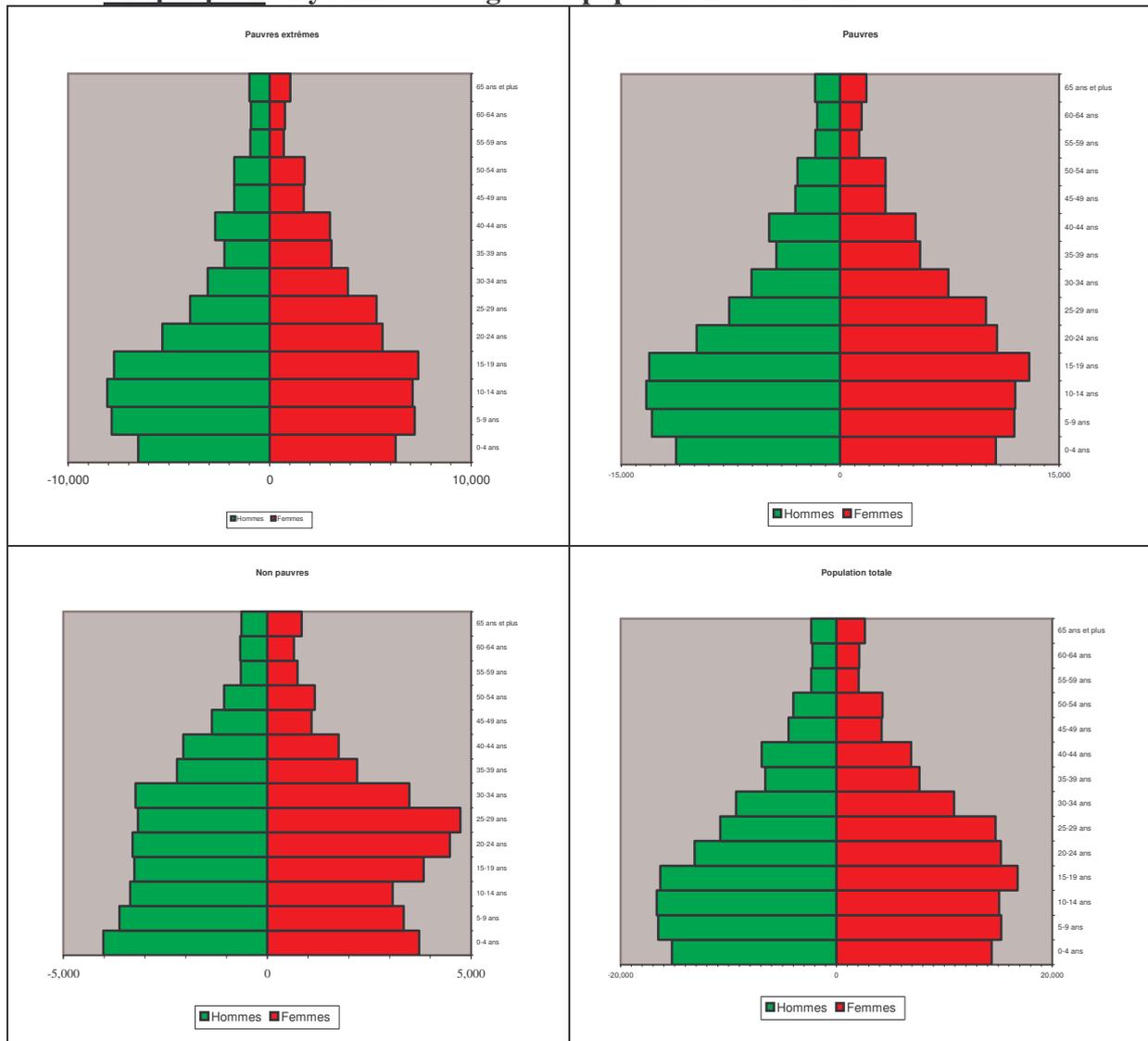
Les chiffres de population à Djibouti demeurent incertains : le dernier recensement général de la population publié, date de 1983 et les différentes enquêtes réalisées donnent des estimations de population divergentes. Cela est dû aux différentes méthodologies d'enquêtes réalisées, à la composition particulière de la population -sédentaires, nomades et sans-abris-, et à l'importance des flux migratoires. Ainsi, sauf indication contraire et pour une estimation améliorée des taux de scolarisation, l'estimation de la population totale de Djibouti, évaluée à 440399 habitants dans la présente analyse, se fonde sur le chiffre de la population sédentaire tiré de l'EDAM-IS2, auquel s'ajouteraient 110000 nomades, 50000 réfugiés ou sans-abris et 20000 individus dans les ménages collectifs. Même si les chiffres de population sont imprécis, deux résultats de l'EDAM-IS2 sont convergents comparativement aux enquêtes et études antérieures : il s'agit de la taille moyenne de 6,3 personnes par ménage et des effectifs scolarisés dans le primaire, estimés à 39854 élèves des ménages sédentaires (EDAM-IS2) pour des effectifs totaux réellement inscrits en 2001/2002 de 44321 élèves.

L'examen de la qualité des données démographiques est réalisée en calculant les indices de régularité des sexes et des âges⁹, sur la base de la structure de la population sédentaire par sexe et par groupe d'âge quinquennaux; ce qui donne les indices suivants : 71,6 pour les pauvres extrêmes, 63,4 pour les pauvres, 60,9 pour les non pauvres et 57,0 pour l'ensemble de la population sédentaire. Il s'avère ainsi, que les données sont globalement d'une qualité moyenne; une qualité de données d'autant plus difficilement exploitables qu'on est en milieu extrêmement pauvre ou pauvre. Cela ne peut paraître étonnant dans la mesure où l'EDAM-IS2 est une enquête exploratoire sur la pauvreté dont les procédures et les contrôles de cohérence des réponses ne sont pas appropriées pour cerner les phénomènes démographiques d'une part, et dont le niveau d'instruction des répondants est fortement corrélé avec le niveau de vie. Globalement, on ne peut que faire des hypothèses en faveur d'une extrême concentration sur les âges ronds en 0 pour expliquer les distorsions de la structure en particulier en faveur des 40-44 ans et des 50-54 ans. Mais on s'étonnera un peu alors de la faiblesse des effectifs des 25-29 ans et des 30-34 ans. En outre, si l'on tient compte du déficit d'hommes adultes, le sex-ratio d'ensemble est relativement élevé, semblant indiquer que les femmes sont trop peu nombreuses : des sex-ratio assez systématiquement supérieurs à 100 au-delà de 40 ans indiquent soit des déclarations d'âge systématiquement aberrantes, soit une déperdition réelle de femmes par sous-déclaration ou par émigration.

⁹ Il s'agit de l'index des Nations Unies

L'examen des pyramides d'âge montre aussi une sur-représentation des garçons aux premiers âges, reflétant soit une sous-déclaration des filles¹⁰, soit une sur-mortalité des fillettes. Cette deuxième hypothèse semble plausible car on observe à partir des données de l'EDAM-IS2, une mortalité aux âges jeunes extrêmement élevée¹¹ ; le taux de mortalité infantile est estimé à 117,9 ‰ et le taux de mortalité infanto-juvénile extrapolé à 154,1 ‰. Globalement, l'hypothèse d'un retournement de tendance de la natalité peut être avancée, qui peut être dû à une émigration des adultes en âge de procréer, à un déficit structurel des femmes aux âges de fécondité, ou à un recul prononcé de l'âge au premier mariage.

Graphique 1 : Pyramide des âges des populations sédentaires



Les populations d'origine étrangère tirées de l'EDAM-IS2 représentent 15,3 % de la population sédentaire¹² totale, parmi lesquelles, 1,3 % d'individus ayant immigré à partir de

¹⁰ Un phénomène qui a été observé lors du recensement général de la population et de l'habitat

¹¹ Selon le Rapport sur le Développement Humain du PNUD 2002, les taux de mortalité infantile et infanto-juvénile pour les pays à faible développement humain, catégorie dans laquelle Djibouti est classée, sont évalués respectivement à 99 ‰ et 154 ‰.

¹² L'analyse est faite sur la base de la déclaration des lieux de naissance et de résidence antérieure, avec comme hypothèse implicite d'une émigration marginale de la population djiboutienne

1997. Les populations éthiopiennes et somaliennes représentent respectivement 8,3 % et 5,9 % de l'ensemble de la population sédentaire. Parmi ces populations d'origine étrangère, 28,7 % sont extrêmement pauvres, 50,8 % sont pauvres et 20,5 % non pauvres, ce qui représente une contribution absolue en terme d'incidence de la pauvreté extrême de 10,5 % et de 10,6 % pour la pauvreté relative. Les migrants djiboutiens de retour après 1997, ne représentent que 1,6 % de la population sédentaire totale. Ces différents chiffres basés sur la déclaration du répondant à l'enquête, masquent l'importance des flux migratoires en provenance des pays limitrophes, consécutifs à la guerre, à la famine ou pour des raisons économiques ou sociales.

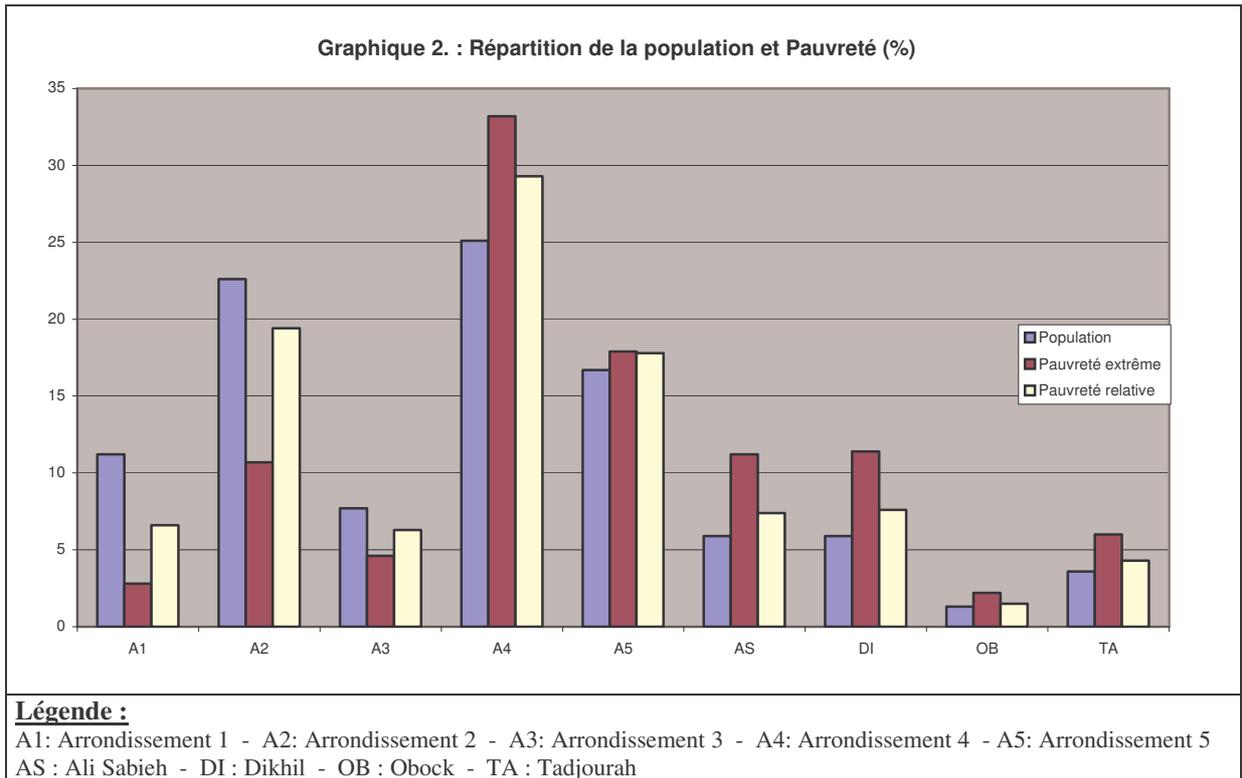
La taille du ménage (6,3 personnes) est un facteur démographique fortement corrélé avec la pauvreté. A ce facteur s'ajoute la relative jeunesse de la population sédentaire djiboutienne : 48,5 % ont moins de 20 ans. Ces deux facteurs masquent des disparités importantes entre pauvres et non pauvres comme le montre le tableau ci-après :

Tableau I.1. Caractéristiques démographiques et Niveau de vie

	Pauvres extrêmes	Pauvres	Non Pauvres	Ensemble
Taille du ménage	7,1	6,9	5,1	6,3
Nombre d'enfants par ménage	4,2	3,9	2,5	3,5
Population de 0-19 ans (%)	53,9	51,0	41,5	48,5
Population de 65 ans et plus (%)	1,9	1,8	2,2	1,9
Age moyen du Chef de ménage	44,0	43,7	42,9	43,4
Taux de dépendance global	4,9	4,0	1,9	3,2
Taux d'offre de travail (%)	53,9	53,1	52,7	53,0
Taux de chômage (%)	72,4	66,5	41,3	59,5
Nombre de ménages	15425	28017	13237	41254

La variable démographique apparaît comme étant le premier facteur explicatif conduisant au processus de paupérisation. En effet, le Tableau I.1. indique que les ménages pauvres -extrêmes et relatifs-, ont une taille de ménage élevée, une structure d'âge jeune, et des taux de chômage très élevés, comparativement aux non pauvres ; Il en résulte des taux de dépendance très élevés et une paupérisation accrue.

Le Graphique 2. montre les fortes disparités dans la répartition spatiale de la population et la forte concentration de la pauvreté extrême ou relative, dans des zones à forte densité humaine, tels que les arrondissements 4 et 5 du district de Djibouti qui représentent 41,8 % de la population totale, 51,1 % de la pauvreté extrême et 47,1 % de la pauvreté relative. S'ils représentent une importance numérique moindre en termes de population (16,3 % du total), les quatre districts de l'intérieur présentent des incidences de pauvreté beaucoup plus élevées: 30,8 % de la pauvreté extrême et 20,8 % de la pauvreté relative du pays.



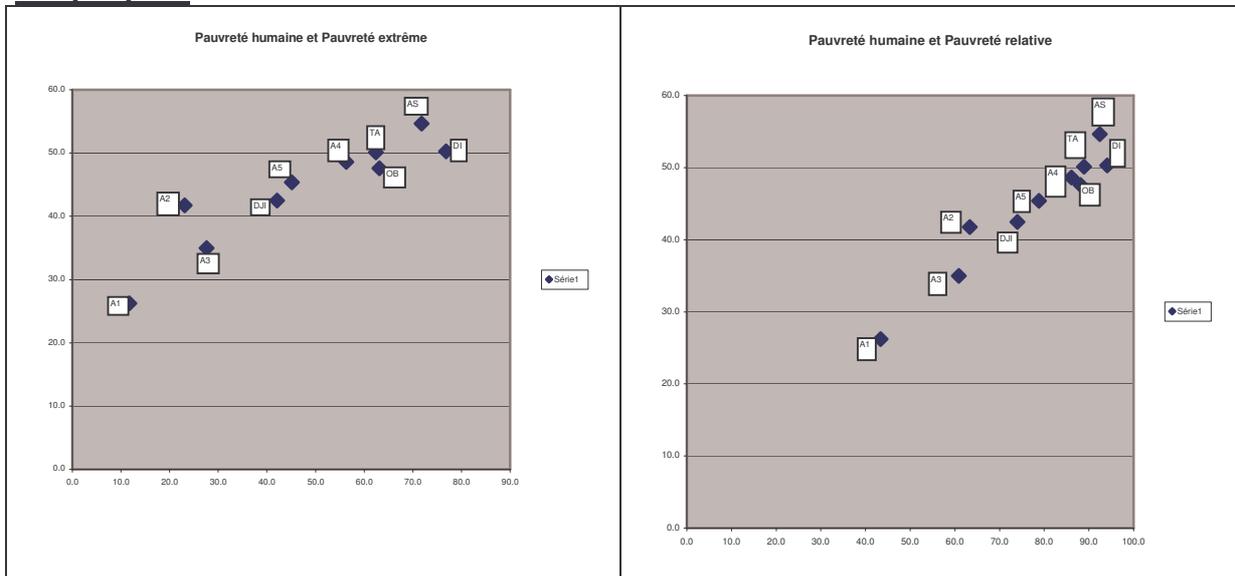
Chapitre II. Pauvreté et Inégalités

II.1. Pauvreté monétaire et Pauvreté humaine

La présente étude examine deux options analytiques de la pauvreté à Djibouti. : (i) l'analyse de la pauvreté monétaire, basée sur les résultats de l'EDAM-IS2, suivant la méthodologie détaillée en Annexe 1, et (ii) la pauvreté humaine vue sous l'angle des conditions de vie et des potentialités.

Les données de l'enquête EDAM-IS2 montrent, une forte incidence de la pauvreté relative¹³ et de la pauvreté extrême évalués respectivement à 67,9 % et 34,7 % des ménages. Entre 1996 et 2002, l'on enregistre une hausse dramatique de la pauvreté des individus, l'incidence passant respectivement, de 45,1 % à 74,0 % pour les pauvres relatifs, et de 9,6 % à 42,1 % pour les pauvres extrêmes. Les résultats de l'enquête montrent également que la pauvreté est généralisée, qu'elle touche toutes les zones géographiques et toutes les catégories sociales. C'est toutefois, dans les quartiers périphériques des zones urbaines que se trouve la plus grande concentration de pauvres. Deux arrondissements de Djibouti-ville contribuent à eux seuls pour 51,1 % de la pauvreté extrême globale. Mais c'est en zone rurale que le phénomène prend des allures de catastrophe avec une incidence de la pauvreté relative pouvant approcher 95 %, tandis plus de trois ruraux sur quatre vivent dans l'extrême pauvreté. Le tableau II.1. résume l'incidence de la pauvreté extrême et relative, ainsi que l'indice de pauvreté humaine (IPH-1), par zone géographique. Le graphique 3. ci-après, montre une forte corrélation entre la pauvreté humaine et la pauvreté monétaire -extrême ou relative-.

Graphique 3. Pauvreté monétaire¹⁴ et Pauvreté humaine



Légende :

A1: Arrondissement 1 - A2: Arrondissement 2 - A3: Arrondissement 3 - A4: Arrondissement 4 - A5: Arrondissement 5
 AS : Ali Sabieh - DI : Dikhil - OB : Obock - TA : Tadjourah - DJI : Djibouti

¹³ Le seuil de pauvreté relative est évalué à 198229 FDJ par équivalent adulte et par an, soit un dépense de 3\$US/J, niveau très élevé dans le contexte Africain. Le seuil de pauvreté extrême, évalué à 114096 FDJ par équivalent adulte et par an soit une dépense de 1,8\$US/J, semble plus significatif et se prête mieux aux comparaisons internationales.

¹⁴ Des individus

La forte incidence de la pauvreté monétaire extrême ou relative va de pair avec un fort taux de pauvreté humaine. Cette forte corrélation entre la pauvreté monétaire ou humaine démontre le caractère structurel de la pauvreté.

Tableau II.1. Pauvreté monétaire et Pauvreté humaine

Zone géographique	Pauvreté extrême	Pauvreté relative	Pauvreté humaine	Probabilité de décès avant 40 ans (1995-2000)	Taux d'analphabétisme des adultes >=15 ans (2002)	% Individus privés d'accès à l'eau potable ¹⁵ (2002)	Taux d'insuffisance pondérale < 5ans (1996)
Arrondissement 1	11.7	43.4	26.2	23.0	33.4	0.0	17.1
Arrondissement 2	23.1	63.3	41.7	49.1	44.6	0.0	17.1
Arrondissement 3	27.6	60.9	35.0	35.6	41.5	4.0	17.1
Arrondissement 4	56.3	86.1	48.6	43.4	61.3	2.4	19.0
Arrondissement 5	45.1	78.8	45.4	43.6	55.9	0.7	19.0
Ali Sabieh	71.8	92.4	54.6	64.3	57.7	5.5	23.4
Dikhil	76.8	94.1	50.3	34.9	64.0	21.0	23.4
Obock	63.1	88.1	47.6	36.2	58.2	27.5	23.4
Tadjourah	62.4	88.9	50.1	42.7	55.2	46.6	23.4
Ensemble	42.1	74.0	42.5	42.3	51.0	4.6	18.2

Toutes les catégories socio-économiques sont touchées à des degrés divers par cette pauvreté relative ou extrême. Il existe une forte incidence de la pauvreté extrême ou relative parmi les ménages dont le chef est travailleur indépendant (respectivement 38,4 % et 70,7 %), les chômeurs ayant déjà travaillé (50,0 % et 81,1 %), et les chômeurs à la recherche d'un premier emploi (61,1 % et 85.6 %). Ces trois catégories de population représentent 38,7 % des ménages. Les ménages dont le chef est salarié du secteur public (23,8 % des ménages) ont une incidence de pauvreté relative de 54,9 %, qui reste en dessous de la moyenne nationale (67,9 %). Et l'on retrouve dans cette catégorie socio-professionnelle, des ménages pauvres extrêmes (23.8 % contre une moyenne nationale de 37,4 %).

La répartition inégale de la population dans les différentes zones du pays et les inégalités spatiales de la pauvreté -extrême ou relative-, s'accompagnent de profondes inégalités de niveau de vie : 20 % des ménages les plus pauvres (1^{er} quintile) ont des dépenses moyenne par équivalent adulte, 5 fois moins élevées que les 20 % non pauvres (5^{ème} quintile). L'EDAM-IS2 révèle aussi que les inégalités se sont accentuées, l'indice de Gini étant passé à 40,9 % en 2002, contre 39,5 % en 1996. Il existe aussi une forte aversion pour l'inégalité (P1 et P2) dans les zones pauvres et aussi pour les catégories socio-professionnelles pauvres, marquant ainsi, des écarts par rapport aux seuils de pauvreté, importants au sein des pauvres eux-mêmes.

Cependant, la décomposition de l'inégalité suivant l'indice de Theil, donnée dans le Tableau II.2 ci-après, indique la contribution de chaque groupe à l'inégalité totale. Il s'avère

¹⁵ Pour le calcul de l'IPH-1, la définition porte sur le pourcentage de la population privée de points d'eau aménagés. Mais il s'agit ici d'une accessibilité géographique, qui ne rend que partiellement compte des problèmes de l'eau dans le pays, sur les plans sanitaire (consommation d'une eau à forte teneur en sel) et économique (coût de l'eau, développement des productions agricoles)

que l'inégalité de la dépense est très forte entre les deux groupes -pauvres et non pauvres-, et au sein des non pauvres, soit respectivement 57,8 % et 31,5 % de l'inégalité totale. L'inégalité de la dépense au sein des non pauvres extrêmes, représente 56,9 % de l'inégalité totale, contre une inégalité inter groupe - pauvres extrêmes et non pauvres - qui se situe à un niveau aussi élevé, mais moindre, soit 31,5 %. Cette configuration de l'inégalité de la dépense, entre les pauvres -extrêmes ou relatifs- et les non pauvres, d'une part, et au sein des non pauvres, d'autre part, se répercute dans les zones géographiques en fonction de la répartition spatiale de la pauvreté. Les ménages dont le chef est un actif occupé ont des niveaux d'inégalité beaucoup plus élevé que les actifs non occupés ; et plus particulièrement, les salariés des secteurs public et privé, contribuent pour 27,2 % et 12,7 % de l'inégalité totale. L'inégalité entre les différents statuts d'occupation du chef de ménage n'est que de 3,0 %, soit 9,6 % de l'inégalité totale.

Tableaux II.2 : Décomposition de l'inégalité -Indice de Theil-, entre pauvres et non pauvres, zone géographique ou catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (%)

Groupe	Proportion	Indice	Contribution relative
Pauvres extrêmes	37.4	5.5	2.6
Non Pauvres	62.6	20.8	56.9
Inter-groupe	-	12.6	40.5

Groupe	Proportion	Indice	Contribution relative
Pauvres	67.9	8.6	10.7
Non Pauvres	32.1	16.0	31.5
Inter-groupe	-	18.0	57.8

Groupe	Proportion	Indice	Contribution relative
Arrondissement 1	12.5	32.2	24.2
Arrondissement 2	21.3	18.3	14.4
Arrondissement 3	7.4	28.1	9.0
Arrondissement 4	24.7	19.0	11.0
Arrondissement 5	16.3	21.7	9.7
Ali Sabieh	6.4	25.1	3.0
Dikhil	5.9	27.2	2.7
Obock	1.5	20.5	0.7
Tadjourah	4.0	27.3	2.5
Inter-groupe	-	7.2	22.9

Groupe	Proportion	Indice	Contribution relative
Salarié public	23.8	28.2	27.2
Salarié privé	10.5	30.7	12.7
Employé des organisations	0.6	59.8	2.8
Indépendant	15.7	26.1	12.2
Employeur	1.3	43.7	2.5
Chômeur ayant travaillé	9.5	25.2	5.7
Chômeur à la recherche d'un 1 ^{er} emploi	13.4	24.8	6.8
Retraité / Rentier	9.3	27.1	8.5
Autres inactifs	12.7	28.3	10.0
Non déclaré	3.1	24.2	1.9
Inter-groupe	-	3.0	9.6

Groupe	Proportion	Indice	Contribution relative
Djibouti ville	77.7	29.1	80.8
Autres centres urbains	15.2	26.0	8.2
Localités rurales sédentaires	7.1	19.3	2.1
Inter-groupe	-	2.8	9.0

Inégalité totale	31.3
-------------------------	-------------

Encadré 2. Quelques concepts de base

Capital humain

Le "capital humain" traduit le niveau de potentialité individuelle atteint par les personnes grâce à l'éducation et la santé. La partie concernant le "capital éducatif" résulte de l'accumulation des connaissances données par le système scolaire et du savoir-faire acquis par expérience professionnelle. La partie "capital sanitaire" résulte d'une nutrition adéquate et d'un suivi sanitaire régulier au cours du cycle de vie : elle se traduit par une espérance de vie plus élevée.

Développement humain

Le "développement humain" est un processus qui accroît les potentialités des individus afin d'ouvrir leurs possibilités de choix et ainsi leur permettre de vivre mieux : par exemple vivre longtemps et en bonne santé, s'instruire, avoir accès aux ressources permettant des conditions de vie décentes. Ce sont quelques exemples, il y en a d'autres : la participation aux décisions, la sécurité sous toutes ses formes, le respect des droits, etc., qui permettent d'être productifs, créatifs, d'appartenir à une communauté et de vivre dans la dignité. Le développement humain vise à atteindre le bien-être perçu dans sa multidimensionnalité la plus large.

Pauvreté humaine

La "pauvreté humaine" retrace un ensemble de manques : impossibilité de vivre longtemps et en bonne santé, de s'instruire, d'avoir des conditions de vie décentes, de participer à la vie collective. Des manques qui résultent d'une difficulté d'accès à un certain nombre de biens et de services (en termes de conditions de vie) ou d'une absence de capitalisation (en termes de potentialités). Elle regroupe donc pauvreté des conditions de vie et pauvreté des potentialités.

Pauvreté monétaire

La "pauvreté monétaire" retrace une insuffisance de revenu qui induit une insuffisance de consommation. L'avantage du revenu est de ramener toute forme de manque ou d'insuffisance à une unique unité de mesure monétaire. Mais si le manque de revenu est un facteur certain de dénuement, il est trop restrictif pour exprimer toutes les formes de pauvreté. La vie humaine ne se résumant pas au revenu, une insuffisance de revenu ne peut représenter la totalité des manques dont souffrent les individus.

Potentialités, capacités et opportunités

Le concept de "potentialités" recouvre trois notions : les dotations en capital, les capacités des individus et les opportunités sociales. Les dotations, sous la forme de capital de toutes sortes, dont disposent les individus leur permettent de mener une vie correcte. Les "capacités" retracent l'aptitude des individus à utiliser ces potentialités à des fins de bien-être. Mais cette capacité peut être réduite par l'absence "d'opportunités" résultant de contraintes ou d'interdictions sociales. C'est pourquoi potentialités, capacités, opportunités sont souvent utilisés ensemble dans le discours international sur le développement.

Parité de pouvoir d'achat (PPA)

Les taux de change à parité de pouvoir d'achat (PPA) intègrent aux taux de change classiques, les écarts de prix entre les pays, ce qui facilite la comparaison des niveaux réels de revenu, de pauvreté, d'inégalité ou de dépenses. Les données en PPA ne sont compilées par la Banque Mondiale, que dans 118 pays ; elles sont établies sur la base d'enquêtes effectuées région par région et sont ensuite fusionnées sur la base d'un programme de classification normalisée destiné à assurer la comparabilité internationale des données.

Sources :

PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2002

PNUD – Comores, Rapport sur le développement humain 2001 : «Une option pour sortir les Comores de la crise : la gouvernance au service de la lutte contre la pauvreté et du développement humain durable », Moroni, Mars 2001.

II.2. Croissance économique et pauvreté

L'approche retenue pour l'analyse de la relation entre la croissance économique, la pauvreté¹⁶ et l'inégalité, consiste à dériver des élasticités de la pauvreté afin d'estimer les variations de la pauvreté inhérente aux changements de revenu et de l'indice de Gini. Le Tableau II.3. résume ces élasticités de indices de pauvreté - extrême et relative - par rapport à la dépense, à l'indice de Gini et les taux marginaux de substitution. Ils appellent les commentaires suivants :

La valeur absolue des élasticités par rapport à la dépense réelle par tête (i) est supérieure à l'unité pour toutes les mesures de pauvreté extrême, (ii) est sensible aux transferts des dépenses parmi les pauvres et (iii) croît avec le coefficient d'aversion pour l'inégalité. Une augmentation de la dépense par tête de 1 % génère une baisse de l'incidence de pauvreté (P0) de 1,5 %, induit une réduction de la profondeur (P1) et de la sévérité (P2) de la pauvreté extrême de 2,0 % et 2,3 % respectivement, toutes choses égales par ailleurs. Dans ces conditions, la pauvreté extrême est susceptible de diminuer plus rapidement que n'augmente le taux de croissance du niveau de vie, si celle-ci ne génère pas une augmentation des inégalités. A l'inverse, un tel résultat suggère une forte probabilité d'augmentation de la pauvreté si la croissance économique par tête est négative, ce qui serait en plus, susceptible de générer un accroissement de l'inégalité des revenus. Il s'avère ainsi, qu'une croissance économique qui n'induit pas une élévation des inégalités des dépenses par tête, est susceptible de profiter plus aux pauvres qu'aux non pauvres. Mais l'examen des taux marginaux de substitution montre que la question des inégalités reste à résoudre : en effet, la valeur absolue de l'élasticité de la pauvreté par rapport à l'inégalité pour la mesure P1, est plus élevée de 54,5 % que l'élasticité relative à la dépense ; de même la dépense moyenne doit plus que doubler (2,174) pour que la sévérité de la pauvreté (P2) reste stable consécutivement à une variation de 1 % de l'indice de Gini. Ainsi pour stabiliser la pauvreté extrême à son niveau actuel, la compensation en termes de croissance des dépenses par tête consécutivement à une aggravation de l'inégalité doit se chiffrer à 154,5 % et à 217,3 % respectivement pour les mesures P1 et P2.

Tableau II.3. Elasticités des indices de pauvreté par rapport à la dépense moyenne et à l'indice de Gini, et taux marginaux de substitution selon le seuil de pauvreté

Paramètres	Valeurs actuelles des	Elasticité / dépense	Elasticité / Indice de Gini	Taux marginaux de
	mesures de la pauvreté (des ménages)	moyenne par tête	Indice de Gini	substitution
	2002	2002	2002	2002
Pauvreté extrême				
P0	37,4	-1,472	-1,042	-0,708
P1	12,6	-1,968	3,040	1,545
P2	5,9	-2,270	4,936	2,173
Pauvreté relative				
P0	67,9	-0,715	0,011	0,010
P1	30,5	-1,226	0,936	0,763
P2	17,1	-1,567	1.897	1,211

Source: Calculés à partir de l'EDAM IS2

¹⁶ Le développement de ce chapitre se réfère à la pauvreté des ménages

Ces conclusions concernant la pauvreté extrême restent aussi valables pour ce qui est de la pauvreté relative, à la seule différence qu'une hausse de la dépense par tête de 1 % ne génère qu'une baisse de l'incidence de la pauvreté (P0) de 0,7 %, contre 1,4 % pour la pauvreté extrême. Le Tableau II.3. donne en détail l'ensemble des élasticités de pauvreté estimées.

L'estimation des élasticités de pauvreté donne une idée de l'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté, en supposant que l'inégalité des dépenses demeure inchangée. Le Tableau II.4. ci-après résume trois simulations¹⁷ faites sur la base des données de l'EDAM IS2 (2002) pour (i) ré-estimer les mesures de pauvreté en 1996, (ii) traduire des objectifs de réduction de la pauvreté -extrême et relative- en termes d'objectifs de croissance économique, et (iii) examiner l'impact d'une croissance économique donnée sur la pauvreté en 2015.

Il est techniquement difficile d'appréhender l'évolution de la pauvreté en l'absence de données de panel et sachant que les données de l'EDAM-IS1 (1996) et de l'EDAM-IS2 (2002), ne sont pas rigoureusement comparables. Dans la présente étude, une simulation est faite concernant l'impact de la croissance économique réelle négative observée durant la période 1996-2002, sur la pauvreté ; quatre hypothèses de taux de croissance réelle par tête étant retenues (-3,0 %, -2.0 %, - 1.5 % et 1.0 %) ¹⁸, il s'avère que l'incidence de la pauvreté extrême en 1996, devait être comprise entre 28,9 % et 34,4 %. Et avec les mêmes hypothèses, l'incidence de pauvreté relative était comprise entre 59,8 % et 65,1 %. La hausse de la pauvreté - extrême et relative - croît avec le coefficient d'aversion de celle-ci. Ces résultats projetés ne prennent pas en compte l'effet de distribution de la dépense par tête, alors que la sensibilité de l'indice de Gini est importante comme le montre le Tableau II.3. Ainsi, la croissance économique réelle par tête négative durant la période 1996-2002, aurait engendré une augmentation de la pauvreté.

La deuxième simulation montre en particulier, que l'objectif de réduction de 50 % de la pauvreté des ménages - extrême ou relative -, de 2002 à 2015, nécessite un taux de croissance annuel du PIB réel par tête de 3,5 % ou de 7,3 % respectivement. Deux autres alternatives sont examinées et concernent (i) une réduction de trois cinquièmes (60 %) de la pauvreté extrême en 2015, qui nécessite un taux de croissance annuel du PIB réel par tête de 4,3 %, et (ii) une réduction du tiers (33,3 %) de la pauvreté relative en 2015, qui, en termes de croissance économique, donne des objectifs sensiblement identiques à la réduction de 3/5^{ème} de la pauvreté extrême. Ces simulations attirent l'attention sur la nécessité d'une croissance économique forte pour réduire la pauvreté des ménages : selon tous les cas de figure et les objectifs envisageables, elle devrait se situer autour de 4 % par tête et par an, pour parvenir à une réduction significative de la pauvreté.

¹⁷ Même si elles revêtent un caractère mécanique fondé sur l'estimation des élasticités de pauvreté et sur une stabilité des inégalités, ces simulations sont destinées à mettre en exergue le rôle primordial de la croissance économique dans la lutte contre la pauvreté.

¹⁸ Le taux de croissance de la population est de l'ordre de 3 % par an

Tableau II.4 : Croissance économique et dynamique de la pauvreté

Paramètres	Mesures de pauvreté en 2002 (ménages)	Elasticité de croissance	Simulation de l'impact de la croissance économique réelle (négative) par tête sur la pauvreté en 1996				Impact des taux de croissance par tête sur la pauvreté en 2015			Impact des taux de croissance par tête sur la pauvreté en 2015			Impact des taux de croissance par tête différenciés par fin de période, sur la pauvreté		
			-3.0	-2.0 %	-1.5 %	1.0%	33.3 %	50.%	60.0%	1%	2%	3%	2003-2005	2005-2010	2010-2015
													1.5 %	3.0 %	4.0 %
Pauvreté extrême															
P0	37.4	-1.472	28.9	31.4	32.8	34.3		3.5	4.6	30.8	25.4	20.8	35.0	27.9	20.6
P1	12.6	-1.958	8.9	10.0	10.6	14.2		2.7	3.6	9.7	7.5	5.7	11.5	8.5	5.7
P2	5.9	-2.280	4.0	4.5	4.8	5.2		2.3	3.0	4.4	3.2	2.3	5.3	3.7	2.3
Pauvreté relative															
P0	67.9	-0.715	59.8	62.4	63.7	65.1		4.3	7.3	61.9	56.3	51.2	56.3	53.7	51.0
P1	30.5	-1.227	24.6	26.4	27.3	28.3		2.5	4.2	26.0	22.1	18.7	22.1	20.3	18.6
P2	17.1	-1.574	13.0	14.2	14.9	15.6		2.0	3.3	13.9	11.3	9.1	11.3	10.1	9.0

Source : calculés à partir de l'EDAM IS2

Observation : Le taux de croissance de la population est estimée à 3 % par an.

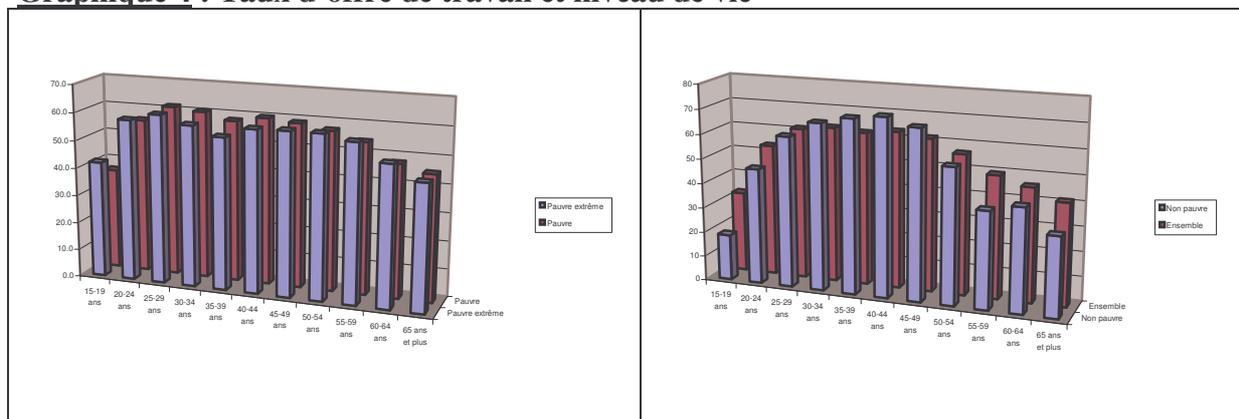
Chapitre III. Marché du travail et Pauvreté

III.1. Offre de travail, Ménages et Bien-être

A Djibouti, la participation des individus au marché du travail et le niveau de vie auquel ils accèdent s'expliquent par leurs caractéristiques individuelles et le profil des ménages auxquels ils appartiennent. La corrélation entre le taux d'activité et le niveau d'instruction n'est cependant pas évidente.

Le taux d'offre de travail est évalué à 53,0 % et concerne principalement la tranche d'âge des 20-39 ans, qui représente 58,1 % du total des actifs. L'offre de travail totale croît avec l'âge jusqu'à 40-44 ans puis décroît ensuite ; il s'agit ici d'une évolution en U renversé beaucoup plus marquée pour les non pauvres. Il n'existe pas de différence significative de la structure par âge de l'offre de travail des pauvres extrêmes et relatifs, qui reste à des niveaux plus élevés pour tous les groupes d'âge.

Graphique 4 : Taux d'offre de travail et niveau de vie



Mais quelque soit le niveau de vie des ménages, les femmes participent moins au marché du travail que les hommes, leur taux d'offre de travail étant en moyenne de 34,6 %.

La participation au marché du travail est globalement dominée par des individus sans instruction (48,8 %) ou ayant un niveau d'instruction primaire - du CE2 au CM2 - (23,5 %), ou secondaire 1^{er} cycle (15,8 %). Mais les pauvres extrêmes sont en très grande majorité sans instruction (54,0 %) ou d'un niveau d'instruction primaire - du CE2 au CM2 - (24,1 %) ; cette configuration reste quasi identique pour les pauvres relatifs.

L'offre de travail tend à être sensiblement identique pour les ménages dont le chef est marié (55,0 %) ou célibataire (52,6 %), ces deux catégories représentant respectivement 43,8 % et 49,9 % de l'ensemble des ménages. Mais l'offre de travail des ménages dont une femme est chef se distingue par l'importance des veuves ou divorcées (12,7 % des femmes chefs de ménage) avec des taux respectifs de 35,1 % et 47,6 %.

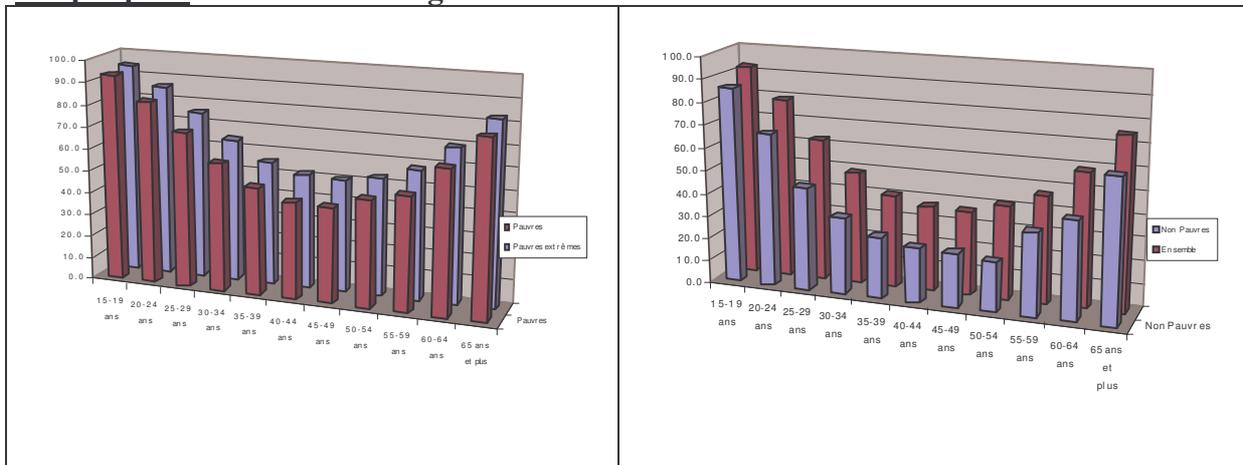
Les taux d'offre de travail varient selon la zone : Pour les arrondissements du district de Djibouti, il se situe entre 53,3 % à 56,2 % et de 43,4 % à 46,4 % pour les 4 districts de l'intérieur du pays.

III.2. Emploi, Chômage et Pauvreté

L'emploi constitue l'un des actifs les plus importants pour combattre les faibles niveaux de vie. Mais à Djibouti, le phénomène de pauvreté touche aussi, à des degrés divers, les personnes occupées. Il existe une forte incidence de la pauvreté relative parmi les ménages dont le chef est travailleur indépendant (70,7 %), salarié du secteur public (54,9 %) et salarié du secteur privé (57,8 %) ; ces trois catégories socio-professionnelles représentent 50,0 % de l'ensemble des ménages et 96,3 % des ménages dont le chef est un actif occupé. Et l'on retrouve dans ces trois catégories, des ménages pauvres extrêmes avec des incidences respectives de 38,4 %, 23,8 % et 25,3 %. L'examen des caractéristiques individuelles des personnes occupées confirme la forte prévalence de la pauvreté : 59,5 % des individus occupés sont classés pauvres et parmi eux, 27,3 % de pauvres extrêmes.

De plus, l'accroissement de la pauvreté et de la pauvreté extrême est fortement associé au développement du chômage. Les données de l'emploi révèlent, en effet, une véritable crise du marché du travail, avec un taux de chômage de 59,5 %, en forte croissance par rapport à son niveau de 1996 (44,1 %). 50,4 % des chômeurs déclarent être à la recherche d'un premier emploi. Le taux de chômage est particulièrement élevé chez les pauvres extrêmes (72,4 %) et les pauvres (66,5 %). Le chômage concerne d'abord les jeunes de moins de 30 ans (76,1 %), qui représentent 60,5 % de l'ensemble des chômeurs. Le taux de chômage diminue avec l'âge jusqu'à la tranche d'âge 45-49 ans pour croître ensuite.

Graphique 5 : Taux de chômage et niveau de vie



Les faibles niveaux d'instruction s'accompagnent d'un fort taux de chômage : les individus sans instruction qui représentent 51,6 % de l'offre de travail, ont un taux de chômage de 62,9 % ; de même, les individus avec un niveau d'instruction primaire - du CE2 au CM2 -, qui représentent 26,7 % de l'offre de travail, ont un taux de chômage de 67,6 %. A l'inverse, ceux qui ont des niveaux d'instruction secondaire et plus, qui représentent 19,5 % de l'offre de travail, ont un taux de chômage de 45,9 %.

Ce chômage élevé touche particulièrement les ménages dont le chef est célibataire (76,6 %) contre 39,9 pour les ménages dont le chef est marié. Les ménages dont le chef est une femme ont un taux de chômage de 68,6 %.

Même si ces chiffres de chômage masquent le phénomène du sous-emploi, ils révèlent le caractère structurel du phénomène et montrent à l'évidence que le chômage constitue toujours et de loin, le plus grave problème économique de Djibouti¹⁹. Le chômage s'explique par plusieurs facteurs : (i) l'insuffisance de l'activité économique, (ii) le coût élevé du travail ; (iii) la faiblesse du capital humain qui limite les possibilités d'exploitation des opportunités qu'offre l'économie ; (iv) la permanence d'un flux important d'immigration et les effets de certaines des mesures de stabilisation, qui ont également contribué au déséquilibre du marché du travail.

Dans ce contexte de pauvreté structurelle et de fort taux de chômage, le taux de dépendance globale ne peut être qu'élevé : le revenu d'un actif occupé ou d'un retraité/rentier, supporte en moyenne 3,2 individus inactifs de 15 ans et plus. Le taux de dépendance globale passe à 4,9 individus pour le revenu d'un pauvre extrême, et à 4,0 individus pour celui d'un pauvre.

¹⁹ Cette conclusion a déjà été tirée dans le rapport d'analyse de l'EDAM-IS1, Rapport N° 16543-DJI Banque Mondiale

Chapitre IV. Pauvreté et Besoins essentiels

IV.1. Accès à l'éducation et capital humain

A Djibouti le système éducatif formel est comparable à celui qui prévaut dans les pays francophones. Cependant, plusieurs contraintes handicapent le système éducatif : insuffisance des ressources publiques et des capacités d'accueil, manque de qualification des enseignants, insuffisance des manuels et inadaptation des programmes scolaires.

La part du budget de fonctionnement de l'Etat consacré au secteur de l'éducation est passée à 16,6 % en 2002 contre 10,8 % en 1996. 68,7 % des dépenses d'éducation sont consacrées au paiement des personnels. La répartition du budget par niveau d'enseignement donne la priorité au primaire qui absorbe 40,2 % du budget de l'éducation en 2002, et secondaire aussi, dont l'allocation se chiffre à 40,0 %. Il s'agit ici d'un rééquilibrage progressif de la répartition dans le sens d'une parité budgétaire entre ces 2 niveaux d'enseignement, envisagé dans la période quinquennale 1998-2002²⁰. Pour l'enseignement secondaire, la répartition entre le 1^{er} cycle et le 2nd cycle se fait à raison de 60 % et 40 % respectivement. Le financement de l'enseignement supérieur est principalement consacré aux bourses accordées aux étudiants à l'étranger.

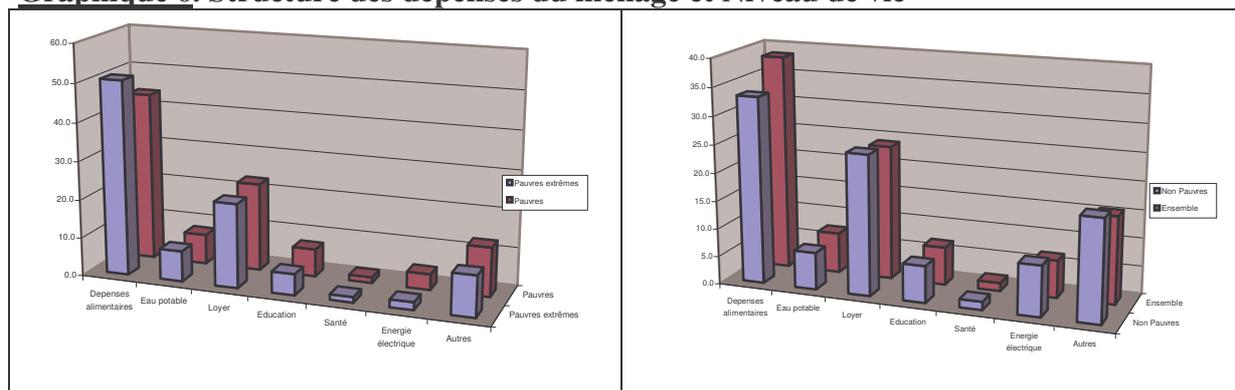
Le budget de fonctionnement consacré à l'éducation est en progression moyenne de 12,0 % entre 1998 et 2002. Les dépenses d'investissement représentent 35,4 % des investissements publics totaux en 2000; mais cela représente 76,1 % du budget de fonctionnement, et pratiquement la même valeur nominale qu'en 1996. Néanmoins, cette allocation de ressources stables de l'Etat en faveur de l'éducation apparaît insuffisante pour les besoins d'investissements et de fonctionnement, nécessitant d'importantes contributions extérieures²¹ sous forme d'assistance technique, de matériel didactique, d'équipement et de réhabilitation d'infrastructures scolaires.

Sur le plan micro-économique, les dépenses d'éducation des ménages représentent 6,8 % des dépenses totales. Les ménages pauvres font un effort relativement important, en consacrant 7,1 % des dépenses à l'éducation, contre 5,5 % pour les ménages pauvres extrêmes. En termes nominaux, les dépenses d'éducation des ménages pauvres sont 3,8 fois plus importantes que celles des pauvres extrêmes, et restent sensiblement égales à celles de non pauvres²². Il faut néanmoins souligner que seuls 40,9 % des ménages, (dont 20,9 % de pauvres et 14,9 % de pauvres extrêmes) ont indiqué avoir des dépenses d'éducation positives.

²⁰ Pour mémoire, l'éducation primaire absorbait 53,5 % du budget de l'éducation en 1998, contre 23,4 % pour l'enseignement secondaire.

²¹ Ces contributions sont équivalentes à près de 45 % des dépenses totales de l'éducation

²² Les dépenses d'éducation sont de 71241 francs djiboutiens pour les pauvres et de 77613 francs pour les non pauvres, en 2002

Graphique 6. Structure des dépenses du ménage et Niveau de vie


Le Tableau IV.1. indique que depuis 1983 et pour le secteur public, le nombre d'écoles, d'élèves, et celui des divisions pédagogiques a doublé, et celui des enseignants a triplé sur un intervalle de 20 ans. L'enseignement primaire compte en moyenne 43 élèves par division pédagogique.

Tableau IV.1. - Evolution de l'enseignement primaire depuis 1983

Périodes de référence	1983/84		1990/91		1995/96		2001/02	
Statut (formel)	public	privé	public	privé	public	privé	public	privé
Nombre d'écoles	47	5	61	8	57	12	77	18
Effectifs élèves	20065	1782	28887	3039	33615	2606	39448	4873
% de filles	42,0	44,0	41,4	54,0	41,7	48,7	43,0	47,3
Classes (nombre de divisions)	451	45	659	78	808	86	947	85
Effectifs enseignants	451	45	659	78	921	84	1465	104

Sources : Annuaire statistique de la DINAS, et du MENESUP

En 2002, les capacités d'accueil de l'enseignement moyen général²³ du secteur public, ont sensiblement augmenté avec 10 établissements qui scolarisent un effectif de 12448 élèves, répartis sur 261 divisions pédagogiques, soit un ratio de 48 élèves par division pédagogique. Le secteur privé formel²⁴ compte 12 établissements d'enseignement moyen général, -6 francophones, et 6 arabophones-, avec un effectif total de 2001 élèves, dont 59,5 % d'arabophones. Toutes ces écoles du privé formel totalisent en moyenne 37 élèves par division pédagogique.

Pour l'enseignement secondaire général, il existe 6 établissements pour le secteur public, dont 4 collèges des districts de l'intérieur qui font office de lycée-collèges, et 2 établissements privés. Les effectifs du secteur public ont presque triplé de 1995 à 2001/02, passant de 1351 à 3522 élèves. Le secteur privé a connu un essor spectaculaire avec un triplement des effectifs sur les 3 dernières années, atteignant 838 élèves en 2002. La part du secteur privé représente 23,8 % du total des effectifs du secondaire général, contre 11,4 % en 1999.

²³ Anciennement dénommé Secondaire 1^{er} cycle

²⁴ déclaré et reconnu par le MINESUP

Les efforts importants consentis par l'Etat et l'essor du secteur privé dans le domaine de l'éducation se sont traduits par : (i) un accroissement annuel moyen des effectifs des élèves de 5,4 % pour l'ensemble de l'enseignement primaire durant la période 1983-2002, (ii) une progression moyenne des effectifs du cycle moyen général, de 9,5 % par an durant la période 1995-2002, et (iii) un triplement des effectifs de l'enseignement secondaire général entre 1999 et 2002. Cela constitue un début de résultat de la nouvelle politique éducative dont les principales options stratégiques sont axées sur le renforcement de l'accès et de l'équité à tous les niveaux d'éducation et de formation, l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages, le renforcement des capacités institutionnelles de gestion de pilotage et d'évolution, et de façon transversale la diversification ainsi que la rationalisation de l'allocation des ressources du secteur de l'éducation et de la formation. Mais le système éducatif continue toujours de se heurter à : (i) une faible efficacité pédagogique, et (ii) des inégalités d'accès à l'instruction.

La faible efficacité pédagogique du système éducatif se caractérise par des taux d'abandon élevés comme le montre le Tableau IV.2. et de redoublement pour l'enseignement primaire et qui tourne invariablement autour de 12 % depuis 1991, ce qui finit par conduire à une baisse du niveau des élèves. Dans le premier cycle secondaire, le taux de redoublement est conditionné par la capacité d'accueil et ne reflète donc pas l'efficacité du système : il passe de 7 % en 6^{ème} à 17 % en 3^{ème}. Le taux de passage au lycée tourne autour de 30 % et reste également limité par le nombre de places disponibles ; la proportion de redoublements tourne autour de 4 %, sauf en terminale où elle double. Ce taux de redoublement est deux fois plus élevé chez les garçons que chez les filles. Le taux de réussite au baccalauréat tourne autour de 60 % depuis 1994. Sur 100 élèves accédant à la 1^{ère} année du primaire en 1978, seuls 2 % obtenaient leur baccalauréat en 1991 ; ce pourcentage pour la cohorte d'élèves entrée à l'école primaire 13 années auparavant, est passé à 8 % en 2000. Même si cela traduit une performance relative de l'enseignement général dans le pays, le système éducatif demeure néanmoins sélectif en raison des goulots d'étranglements que constituent les barrières de passage de CM2 en 6^{ème} et de 3^{ème} en 2^{nde}. La faible efficacité pédagogique du système éducatif est aussi le résultat de programmes d'enseignement inadaptés aux réalités du pays, de manuels scolaires en nombre limité²⁵ et d'un manque de personnel qualifié : par exemple dans l'enseignement primaire, sur les 1465 enseignants, on y dénombre 28,9 % qui sont conventionnés, et 56,8 % qui sont des cadres nationaux et 14,3 % occupant des fonctions d'encadrement pédagogique ou des fonctions administratives. Récemment encore, l'équilibre cadres nationaux/conventionnés pour le public penchait largement en faveur des contractuels, hypothéquant ainsi sérieusement la qualité des enseignements dispensés.

Tableau IV.2. Taux d'abandon scolaire 1996-2002

Taux d'abandon en %	1996	2002
Avant la sixième année d'études	11,8	9,1
Sixième années d'étude	42,8	23,4
Entre la 6eme et la 14eme année d'études	9,1	21,1
Quatorzième année d'étude	12,5	2,1

²⁵ Par exemple, 1 manuel scolaire pour 3 élèves en français et 1 pour 20 élèves en mathématiques. Au niveau secondaire, les élèves ont en moyenne 1 livre pour 2 matières, et lorsqu'ils sont disponibles, les manuels sont loués à l'année dans l'enseignement moyen et secondaire.

Accès à l’instruction et Pauvreté

L’allocation des ressources consacrées à l’éducation, sur les plans macro et micro économiques, explique en grande partie, l’accès limité au système éducatif, dont la configuration actuelle conditionne les dotations en capital humain des individus de 15 ans et plus, participant au marché du travail .

L’EDAM-IS2 montre que la participation au marché du travail est globalement dominée par des individus sans instruction (48,8 %) ou ayant un niveau d’instruction primaire - du CE2 au CM2 - (23,5 %), ou secondaire 1^{er} cycle (15,8 %). Mais les pauvres extrêmes sont en très grande majorité sans instruction (54,0 %) ou d’ un niveau d’instruction primaire - du CE2 au CM2 - (24,1 %) ; cette configuration reste quasi identique pour les pauvres relatifs. Ces chiffres sont à rapprocher avec les taux d’analphabétisme élevés parmi les adultes de 15 ans et plus : on observe un taux d’analphabétisme moyen de 51,0 %, dont 38,1 % et 62,4 % respectivement pour les hommes et les femmes, 62,1 % pour les pauvres extrêmes et 32,7 % pour les pauvres. Il s’avère ainsi qu’en 2002, plus de la moitié des individus de plus de 15 ans à Djibouti, sont dans l’incapacité de mobiliser des actifs en terme de capital humain, une situation qui peut avoir deux conséquences à savoir : une faible productivité du travail et un plus grande vulnérabilité face à des chocs externes ou une instabilité potentielle du bien-être.

L’examen des taux de scolarisation met en évidence l’accès limité et les inégalités d’accès au système éducatif, comme le montre le tableau IV.3. ci-après :

Tableau IV.3. Taux d’alphabétisation et de scolarisation, Genre et Niveau de vie (%)

	Pauvres extrêmes	Pauvres	Non Pauvres	Ensemble
Taux d’alphabétisme des adultes (>= 15 ans)	37,9	51,1	62,4	49,0
Hommes	48,6	65,1	77,3	61,9
Femmes	28,1	38,5	49,5	37,6
Taux brut de scolarisation primaire (6-12 ans)	48,8	52,5	55,8	52,3
Hommes	51,8	54,0	56,0	54,4
Femmes	45,4	48,5	55,6	50,0
Taux net de scolarisation primaire (6-12 ans)	38,9	41,7	48,8	43,2
Hommes	40,9	43,5	48,9	44,7
Femmes	36,6	48,9	48,6	41,6
Taux brut de scolarisation secondaire (13-19 ans)	21,0	27,0	49,0	31,6
Hommes	26,3	32,6	56,5	37,4
Femmes	15,5	21,3	42,1	25,8
Taux net de scolarisation secondaire (13-19 ans)	15,9	20,4	34,9	23,5
Hommes	11,8	24,6	39,6	27,6
Femmes	19,8	16,1	30,4	19,2

Le taux brut de scolarisation²⁶, dans le primaire est évalué à 52,3 % en 2002, et varie de façon significative selon le niveau de vie et le genre. Le taux brut de scolarisation des filles dans le primaire, est estimé à 50,0 %, mais les disparités liées au genre demeurent importantes chez les pauvres, et les pauvres extrêmes, avec des écarts de plus de 10 points en faveur des garçons. Au niveau de l’enseignement secondaire, le taux brut est évalué à 31,6 %,

²⁶ Le Ministère de l’Education Nationale évalue le taux brut de scolarisation primaire à 42,7 % pour 2001/2002, et le taux brut du cycle moyen à 24,8 %. La différence avec les chiffres de l’EDAM-IS2 tiennent beaucoup plus au calcul de la population scolarisable, les chiffres de population étant en règle générale, inconnus et reposant sur des hypothèses variables.

mais il s'accompagne de très fortes disparités, liées à la fois au niveau de vie et au genre : 31 points en faveur des garçons, 22 points de plus pour les pauvres par rapport aux pauvres extrêmes et 45 points d'écart entre les non pauvres et les pauvres.

Les taux de scolarisation primaire et secondaire ont progressé chaque année en moyenne respectivement de 1,5 % et 6,0 %, et cette évolution a concerné toutes les zones et a bénéficié à toutes les catégories de revenu, même si des inégalités d'accès selon le genre subsistent entre les pauvres - extrêmes et relatifs - et les non pauvres. Les filles issues de milieux pauvres - extrêmes et relatifs -, sont particulièrement défavorisées par cette situation. L'alphabétisation est aussi, en nette progression, mais là aussi, il existe de fortes inégalités liées au niveau de vie et au genre.

Le taux net de scolarisation primaire, qui donne une idée des enfants d'âge scolaire (6-12 ans) effectivement scolarisés, est évalué à 43,2 %. De même, le taux net de scolarisation dans le secondaire (13-19 ans) est évalué à 23,5 %. Les mêmes disparités liées au niveau de vie et au genre, s'observent à l'examen de ces taux nets de scolarisation, comme le montre le Tableau IV.3.

A l'évidence, les différents taux de scolarisation sont à des niveaux très bas. La sélectivité qui s'opère dans le système éducatif djiboutien pourrait expliquer en partie cette situation, d'autant plus, que l'enquête EDAM-IS 1, a montré que déjà en 1996, près de 85 % des enfants vivent à moins d'une demi-heure de marche d'une école primaire. A l'inverse, les établissements secondaires sont d'un accès moins facile, la plupart des élèves devant se rendre à l'école en bus, impliquant ainsi des coûts obligatoires de financement de l'éducation par les ménages. Les inégalités d'accès à l'enseignement secondaire selon le genre et le niveau de vie des ménages pourraient donc s'expliquer par la faiblesse des revenus permanents, la dépense par tête du ménage pouvant constituer un facteur clé de la demande d'éducation.

IV.2. Santé et Environnement sanitaire

La part du budget de fonctionnement de l'Etat consacrée aux dépenses de santé représente 4,3 % des dépenses budgétaires en 1999 contre 6,9 % en 1990, cette baisse relative se traduisant aussi par une baisse régulière en valeur nominale sur plusieurs années. Le budget d'investissement dans le domaine de la santé représente 13,2 % en 1999, et il reste à des niveaux stables depuis 1991. La dépense publique de santé effective per capita était de 8 \$ US en 1999 contre 13 \$ votés dans le cadre du Budget de l'Etat. La structure de financement de la santé se présente comme suit : financement de l'Etat (27 %), bailleurs de fonds (29 %), ménages (24 %) et service médical inter-entreprises²⁷ (20 %). Le financement de la santé reste donc problématique, la part des dépenses de santé dans le budget de l'Etat étant en baisse régulière, tandis que le système de recouvrement des coûts n'est pas encore opérationnel.

Sur le plan micro-économique, l'EDAM-IS2 montre que les dépenses de santé des ménages ne représentent que 1,5 % des dépenses totales des pauvres ou des non pauvres. Mais il convient de souligner que 38,5 % des ménages pauvres et 27,2 % des ménages pauvres extrêmes, indiquent des dépenses de santé nulles. L'Etat assure gratuitement les services de santé publique des citoyens titulaires d'un certificat d'indigence délivré par le Ministère de l'Intérieur, et recouvre une partie des frais d'hospitalisation et des consultations

²⁷ Ce financement est assuré par prélèvement sur les salaires du secteur public et privé, de 3,0 % par salarié à laquelle s'ajoute une part patronale de 17,5 %.

externes des malades non indigents. Dans un contexte caractérisé par une pauvreté structurelle, et par l'insuffisance des ressources publiques allouées à la Santé, les mécanismes de recouvrement des coûts impliquant une participation directe des bénéficiaires, devraient être étudiés de façon à prendre en compte les capacités de paiement de la population et le risque de rendre l'accès aux soins inéquitable.

Sur le plan de l'offre de soins, les structures publiques de santé se présentent suivant 4 niveaux hiérarchiques. Au niveau primaire, on compte sur l'ensemble du territoire, 23 postes de santé dotés de personnels infirmiers et auxiliaires, dont 6 à Djibouti-ville et 17 dans les districts de l'intérieur. L'offre de soins secondaire est assurée par 9 centres de santé communautaires localisés à Djibouti-ville, chacun étant dirigé par un médecin-chef et doté d'une unité de soins de base et d'une unité de protection maternelle et infantile. Au niveau tertiaire, il y a 1 hôpital et 2 maternités localisés à Djibouti-ville, et 4 centres médico-hospitaliers, tous dotés de maternités, dans les 4 districts de l'intérieur. Le niveau quaternaire comprend 3 hôpitaux dotés de maternités, dont 2 nationaux, et 1 hôpital spécialisé dans la lutte contre la tuberculose, tous basés à Djibouti-ville. Le secteur privé est présent dans le domaine de la santé à travers 7 cabinets de consultation, 2 cliniques, 1 laboratoire d'analyse médicale et 4 pharmacies, tous localisés à Djibouti. Sur le plan des ressources humaines, il y a 71 médecins dans le secteur public dont 43 nationaux, 30 médecins dans le privé, 296 cadres intermédiaires -techniciens de santé, infirmiers, sage-femmes et laborantins-, et 234 personnels auxiliaires. La répartition du personnel est inégalitaire reflétant ainsi la répartition spatiale des structures de santé: 75 % des effectifs sont à Djibouti-ville, dont la moitié dans le principal hôpital national, et 25 % dans les districts de l'intérieur. Il convient de signaler que l'offre de soins ne semble pas poser de problèmes d'accessibilité géographique, car d'après l'EDAM-IS 1, près de 78 % des djiboutiens ont accès à un centre de santé situé à moins d'une demi-heure de leur domicile en zone rurale et la majorité des ménages sédentaires peuvent s'y rendre à pied. Même si la couverture sanitaire apparaît satisfaisante, on observe de grandes disparités dans l'accès, notamment entre Djibouti ville et le reste du pays. La qualité des soins et la disponibilité des médicaments sont également très insuffisantes, et le système de santé est axé sur les soins curatifs, qui profitent peu aux pauvres.

Mais si l'offre de soins ne semble pas poser de problème particulier, comment expliquer une situation sanitaire délicate ? La réponse n'est pas évidente en l'absence d'analyses approfondies, mais l'état actuel des connaissances suggère des causes liées à (i) la pauvreté et ses conséquences en termes de nutrition et de conditions de vie, (ii) des facteurs socio-culturels, et (iii) une carence dans l'information et l'éducation de la population. L'EDAM-IS2 n'apporte que très peu d'éléments d'analyse de ces facteurs causals.

Djibouti souffre d'un manque cruel de statistiques sanitaires fiables²⁸. Les informations disponibles ne donnent qu'une image très parcellaire de la réalité mais révèlent globalement une situation sanitaire détériorée.

La situation de la mère et de l'enfant est particulièrement préoccupante. Le taux de vaccination contre les maladies du PEV demeure à des niveaux très bas en 2000 : 34 % pour le BCG, 46 % pour le DTCP3 et le VPO 3, et 50 % pour la rougeole. Les taux de mortalité infantile et infanto-juvénile atteignent des niveaux particulièrement élevés, 117,9 et 154,1 pour mille²⁹, respectivement. La mortalité infanto-juvénile est uniformément élevée entre les

²⁸ Une enquête démographie et santé est en cours. Elle devrait fournir les éléments permettant d'approfondir la relation santé-pauvreté.

²⁹ D'après les données del'EDAM-IS2

diverses catégories de la population. La mortalité infantile par contre, est sensiblement plus élevée pour les non pauvres (129,1 ‰) que pour les pauvres (113,3 ‰) ou les pauvres extrêmes (108,2 ‰). L'analyse des résultats de l'EDAM-IS 1 met en évidence des taux relativement élevés de malnutrition infantile : 26 % des enfants de moins de 5 ans souffrent ainsi de malnutrition chronique, 13 % souffrent de malnutrition aiguë, et 18 % d'insuffisance pondérale. Ces pourcentages n'augurent rien de bon pour les performances scolaires futures des enfants.

La fécondité élevée (5,8 enfants par femme), la faible couverture en soins obstétricaux d'urgence et la persistance de pratiques sociales néfastes (excision, infibulation) affectent gravement la santé de la mère et explique la persistance d'une mortalité maternelle très importante. L'EDAM-IS 2 indique un taux de mortalité maternelle de 968,5 pour 100000 naissances vivantes³⁰, la dernière estimation connue date de 1989 et est de 740 pour 100000 naissances vivantes³¹. Mais au-delà de la relative imprécision de ce taux, il faut noter un écart important de mortalité maternelle de 9 points de pourcentage chez les pauvres extrêmes par rapport aux pauvres, dont le taux est sensiblement égal à celui des non pauvres. Une des premières explications de cette mortalité maternelle élevée est que l'accouchement est risqué et se fait dans la plupart des cas, sans assistance médicale ; cette mortalité survient pour 57,5 % des cas en dehors du milieu hospitalier, et plus particulièrement pour 65,0 % des cas pour les pauvres extrêmes. Ces chiffres concordent avec le faible taux d'accouchement assisté par du personnel qualifié évalué à 56 % en 1996.

Le sida est reconnu par les autorités comme étant le premier problème de santé publique dans le pays, avec 2,9 % de la population générale, infectés par le VIH en 2002³², et 283 cas de SIDA déclaré pour 100000 habitants soit un taux relativement plus élevé que celui de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. La prévalence est toutefois, plus élevée chez les 15-35 ans, avec un taux de 6 %. La transmission hétérosexuelle représente plus de 95 % de tous les cas déclarés. L'infection chez les femmes enceintes est mal connue mais dépasse certainement très largement 1 %, ce qui, selon la classification de l'O.M.S., caractérise une épidémie généralisée affectant la population dans son ensemble, et non pas seulement les groupes ayant les comportements à risques. Le poids socio-économique du VIH/SIDA est très lourd tant sur le plan sanitaire - 12 % des MST, 8 % des décès et une espérance de vie à la naissance de 43,1 ans -, que social - 7200 orphelins estimés -. Des études et recherches approfondies sont nécessaires pour une bonne compréhension de la relation entre la pauvreté et la pandémie du SIDA, car le fort taux de chômage structurel dans le pays et les courants d'immigration, sont propices à la propagation la maladie.

La tuberculose, endémique, et le paludisme sont parmi les principaux problèmes de santé publique.

L'approvisionnement en eau potable demeure difficile, même si la situation est moins dramatique que l'aridité du climat pourrait le laisser prévoir. Les disparités dans l'accès, à la fois géographiques et liées au niveau de vie, semblent être le trait marquant, reflétant une insuffisance dans la planification des programmes et des difficultés dans l'accessibilité

³⁰ Cette estimation n'est donnée qu'à titre purement indicative et ne se réfère qu'à l'observation ponctuelle de l'EDAM-IS2, les méthodes usuelles de calcul se rapportant à plusieurs années

³¹ En 1998 une enquête faite en milieu hospitalier (sur 11000 accouchements) relevait un taux de mortalité maternelle de 709/100000 naissances.

³² Source CREDES. L'ONUSIDA estimait ce taux à 11,7 % en 2000

financière. Globalement l'EDAM-IS2 montre que 4,6 % d'individus sont privés d'accès à l'eau potable; dans les arrondissements 3 et 4 du district de Djibouti, ce taux est évalué respectivement à 4,0 % et 2,4 %, et dans les districts de l'intérieur -Ali Sabieh, Dikhil, Obock et Tadjourah-, il est respectivement de 5,5 %, 21,0 %, 27,5 % et 46,6 %. Le taux de raccordement au réseau de l'ONED est de 29,8 %. L'approvisionnement en eau est aussi marqué par une grande désorganisation où plus de 40,1 % des ménages achètent de l'eau auprès de leur voisins, tandis que 5,6 % de la population s'approvisionnent auprès des camions citernes à des prix de 4 à 6 fois plus élevés que les tarifs officiels. 67,5 % des pauvres et 64,7 % des pauvres, s'approvisionnent chez les voisins ou à une fontaine publique. Mais, cette apparente accessibilité géographique de l'eau, ne doit pas masquer les problèmes de la ressource eau dans le pays : quantité limitée, consommation d'une eau à forte teneur en sel et coûts très élevés.

Le taux d'accès à l'assainissement représente 66 % en zone urbaine et 24 % en zone rurale³³. Hormis quelques quartiers de Djibouti ville disposant d'un réseau collectif, l'assainissement est partout autonome sur le territoire constitué par des fosses septiques et des latrines sèches, qui sont à l'origine de pollutions ponctuelles du sol et de la nappe phréatique. L'assainissement est un problème majeur à Djibouti ville qui compte près de 77,7 % des ménages sédentaires du pays. Près de 60 % des ménages sont ainsi pris en charge par les Services Techniques de la ville de Djibouti responsable de la collecte. 15 % des ordures ménagères sont constituées de plastiques qui présentent un grave problème pour l'environnement, un danger pour le bétail et les espèces arbustives. Sur les 240 tonnes de déchets solides produits quotidiennement, près de 150 tonnes, soit 62 % sont directement mis à la décharge sans tri ni traitement préalable ; l'incinération n'est pratiquée que de façon sporadique et ne concerne généralement que de petites quantités de déchets mixtes. Les problèmes d'assainissement peuvent contribuer à expliquer l'état sanitaire délicat de la population mais des études complémentaires sont nécessaires pour bien cerner les dimensions de ce problème.

³³ Source : Ministère de l'environnement 1997

Chapitre V. Pauvreté et Genre

Afin d'appréhender la nature des inégalités selon le genre, la présente étude se propose d'examiner les spécificités de l'offre de travail féminin, la participation au marché du travail et le niveau de vie selon le genre. Il ne s'agit ici que de quelques éléments relatifs à la dimension complexe du genre à Djibouti, que l'on peut tirer principalement de l'EDAM-IS2.

V.1. Offre de travail et Genre

L'offre de travail féminin est faible en 2002, puisque la proportion des femmes de 15 ans et plus, qui sont actives, n'est que de 34,6 % contre 73,5 % pour les hommes. Le différentiel de participation au marché du travail selon le niveau de vie et le genre, reste à un niveau très élevé, les écarts entre les hommes et les femmes étant compris entre 51 et 54 points de pourcentage, qu'ils soient pauvres -extrêmes ou relatifs- ou non pauvres.

Des différences sensibles existent selon le genre et le niveau d'instruction. Si l'on considère les trois principales catégories présentes sur le marché du travail - sans instruction, niveau primaire (du CE2 au CM2), et secondaire 1^{er} cycle-, les écarts respectifs entre les hommes et les femmes sont de 61, 49 et 42 points de pourcentage. Mais il faut noter que ces écarts selon le sexe des taux d'offre de travail décroissent selon le niveau d'instruction quelque soit le niveau de vie. Il semble donc que l'effet de l'instruction sur la participation au marché du travail est beaucoup plus important pour les hommes que pour les femmes. Cet effet est sensiblement positif pour les femmes mais la participation de ces dernières au marché du travail semble être conditionnée par le statut dans le ménage.

En effet, l'écart entre les hommes et les femmes célibataires se situe autour de 32 points de pourcentage quelque soit le niveau de vie. Pour celles et ceux qui sont mariés, cet écart est de 74 points de pourcentage pour l'ensemble des pauvres, et de 65 points de pourcentage pour les non-pauvres. Cet écart est relativement moins prononcé pour les autres ménages monoparentaux (46 à 51 points de pourcentage pour les pauvres extrêmes et relatifs, et 39 à 43 points pour les non pauvres), en raison de la présence d'une part importante de veuves et divorcées qui représentent 12,7 % de femmes, contre 2,7 % de veufs ou divorcés présents sur le marché du travail.

Globalement, il semble que l'offre de travail selon le genre soit positivement corrélée avec le niveau d'instruction et inversement reliée au niveau de vie des ménages. Les inégalités de l'offre de travail selon le genre peuvent dans ce cas, s'expliquer par les perspectives d'emploi très limitées, et la présence d'un chômage important, qui font que maintes femmes classées inactives, souhaiteraient néanmoins participer au marché du travail si les conditions de ce dernier se modifiaient.

V.2. Emploi, Pauvreté et Genre

Le contexte de l'offre de travail explique l'accès relatif des femmes dans les différents segments du marché du travail. La part des femmes de 15 ans et plus, occupées ne représente que 26,7 % de l'ensemble, ce qui s'explique en partie par le faible taux de participation de celles-ci au marché du travail. 43,3 % d'entre-elles exercent une profession indépendante, 29,8 % sont salariées dans le secteur public et 21,6 % salariées dans le secteur privé. On note

cependant qu'il n'y a pas d'écart de niveau de vie selon le genre pour les professions indépendantes d'une part, et que d'autre part, des écarts positifs existent en faveur des femmes non pauvres, salariées des secteurs publics et privés. A l'inverse, l'on observe des écarts de 33 points de pourcentage entre les hommes et les femmes, salariés des secteurs public et privé, classés pauvres extrêmes ; pour les pauvres, ces écarts sont de 29 et de 12 points de pourcentage, entre hommes et femmes, respectivement salariés des secteurs public et privé.

Encadré 3. Les micro-crédits comme instruments de lutte contre la pauvreté

Des projets sociaux financés par la Banque Mondiale (PRAC) et la BAD (FSD) sont mis en place par le gouvernement djiboutien afin d'alléger la pauvreté de la population. Un des points communs de ces deux programmes, est le financement d'activités génératrice de revenus. De plus, le FSD a pour missions, la réhabilitation des services sociaux de base des districts de l'intérieur et le renforcement des capacités institutionnelles, par l'adoption d'une approche induite par la demande axée sur la participation collective et le soutien aux initiatives des collectivités locales. Plus particulièrement, le FSD comprend un volet micro-crédit réalisé sous exécution nationale, en partenariat avec le PNUD.

Le volet micro-crédit du FSD se fonde sur les causes de la pauvreté et a comme objectif, de permettre aux couches sociales démunies d'accéder au crédit qui leur est inaccessible dans les conditions normales. Les prêts visent ainsi à offrir aux bénéficiaires la possibilité d'investir dans de petites affaires qui généreront des recettes et créeront des possibilités d'emplois. Ces prêts permettent par la même occasion aux bénéficiaires de devenir autonomes grâce à la création d'activités lucratives plutôt que de compter sur une assistante permanente et de dépendre des autres. Ils constituent un effet de levier utile pour lancer une personne, et non un instrument permettant d'aider ou soulager temporairement une personne nécessiteuse. L'autre avantage, c'est qu'ils constituent un levier neutre, en ce sens que la personne bénéficiaire est libre de choisir l'activité qu'elle préfère. Ce volet se fonde aussi sur le bilan des actions antérieures en matière de micro-crédit, et notamment, celles de l'ONG Caritas qui ont concerné près de 1000 femmes, mais qui se sont heurtées à de problèmes dans le dispositif de gestion du système. Les activités de micro-crédit de Caritas ont cessé en fin 2001, et au niveau de l'impact du projet, une étude réalisée par le PNUD en 1999, a démontré un réel impact socio-économique positif de ce projet sur les emprunteuses et leur environnement immédiat.

Le projet de micro-crédit solidaires FSD/PNUD n'est qu'à un stade pilote. Il ne distribue pas directement les micro-crédits aux bénéficiaires, mais passe par l'intermédiaire d'ONG ou d'associations avec qui il signe une convention. Ces ONG ou associations sont les entités intermédiaires qui distribueront les micro-crédits grâce aux centres de crédits qu'elles auront préalablement ouvert dans leur zone géographique d'activité : Balbala et les districts d'Ali Sabieh, Tadjourah et d'Obock. La population-cible concernée est constituée essentiellement de femmes. Il est trop tôt pour apprécier l'effet de ces micro-crédits sur les conditions de vie des bénéficiaires, mais le profil de l'emprunteuse type, suggère qu'en matière de lutte contre la pauvreté, la tâche sera rude.

L'emprunteuse est sans instruction et d'une moyenne d'âge d'environ 40 ans. La très grande majorité des emprunteuses sont mariées ou veuves, plus incitées à entreprendre des activités génératrices de revenus pour soutenir leur famille. Plus de 95 % des emprunteuses exerçaient déjà une activité avant l'accès aux micro-crédits, ce qui s'explique par la conditionnalité de l'octroi des crédits. Plus de 90 % de emprunteuses exercent leurs activités dans le secteur informel ; Les femmes exerçant dans le secteur formel sont dans le petit commerce. Un peu plus de la moitié des femmes exercent leurs activités à domicile, aux alentours de la maison, ou au marché. Pour la plupart des emprunteuses, ces activités représentent l'unique source de revenus pour leurs foyers, évalués en moyenne à 30000 fdj.

En ciblant sur les femmes, le volet micro-crédit du FSD/PNUD contribue à réduire les inégalités d'accès aux moyens d'existence. Et il est indéniable que le micro-crédit constitue une stratégie opportune en matière de lutte contre la pauvreté. Mais dans le cas de Djibouti, le problème fondamental à résoudre, est le passage d'un projet pilote à un programme durable, dans un contexte marqué par un très faible accès à l'instruction et un fort taux de chômage.

Le chômage frappe un peu plus les femmes que les hommes : 68,6 % des femmes actives sont au chômage, contre 54,6 % pour les hommes, ce qui traduit une plus grande difficulté des femmes d'accéder à l'emploi. Le taux de chômage décroît avec le niveau de vie mais reste toujours à des niveaux très élevés pour les femmes comparativement aux hommes, quelque soit le niveau d'instruction. Il n'y a pas de disparités de genre pour les chômeurs célibataires, veufs ou divorcés. Mais il faut souligner l'importance numérique des veuves ou divorcées, au chômage, qui représente 9,8 % de femmes d'âge actif contre 2,6 % pour les hommes de cette même catégorie. L'écart le plus important s'observe entre les hommes et femmes mariés qui ont un taux de chômage respectif de 33,7 % et 60,1 %.

Les inégalités de l'offre de travail selon le genre, l'accès relatif dans les différents segments du marché du travail, la présence d'un chômage important, le faible niveau d'instruction, constituent pour les femmes, la source des disparités dans l'accès aux moyens d'existence. Cet accès aux moyens d'existence permet de réduire la dépendance des femmes ; il est de plus, susceptible d'engendrer des effets positifs tels que l'augmentation du revenu du ménage, et l'amélioration de la survie et du développement de l'enfant. Il s'agit de quelques éléments susceptibles d'éclairer l'intégration de la dimension genre dans le processus de transition économique à Djibouti. Dans les faits, des projets novateurs sont exécutés comme indiqué dans l'Encadré 3. Et un approfondissement des connaissances de l'ensemble de la problématique genre et développement est nécessaire pour définir une stratégie globale et cohérente, de lutte contre la pauvreté, ce qui dépasse le cadre de la présente analyse.

Conclusion

La présente étude a tenté de dresser un profil multidimensionnel de la pauvreté, sur la base de l'enquête exploratoire sur la pauvreté EDAM-IS2, réalisée en 2002. Les résultats obtenus confirment l'ampleur et la dynamique de la pauvreté, observée déjà en 1996. La pauvreté à Djibouti est devenue structurelle : il s'agit d'une pauvreté monétaire, liée à l'insuffisance de revenu et à l'accès à l'emploi, qui engendre une pauvreté dans les conditions de vie, elle-même, notamment liée à l'insuffisance dans l'accès à l'éducation, à la santé et à l'eau potable.

La pauvreté monétaire trouve son origine dans la croissance économique structurellement négative, conséquence d'une situation économique, sociale et politique du pays, marquée durant ces deux dernières décennies, par la succession de crises politiques et de chocs économiques, et qui se sont traduits par une dégradation continue de la compétitivité du pays, de sa situation financière et de ses infrastructures économiques et sociales. L'absence de croissance économique pourrait être expliquée par : (i) la structure extravertie d'une économie essentiellement basée sur les services, et aux perspectives générales de moyen terme, relativement limitées, notamment, en matière de création d'emplois ; (ii) une faiblesse relative de l'investissement direct étranger, et (iii) la faiblesse du capital humain. Ces trois facteurs explicatifs constituent le point de départ du processus de paupérisation qui entraîne des personnes relativement vulnérables, dans une pauvreté structurelle. L'absence de croissance économique est elle-même, un facteur aggravant le chômage, qui constitue depuis près d'une décennie, le problème économique majeur du pays.

Mais si l'emploi reste une des questions centrales, comment peu-elle être résolue dans un contexte économique délicat et où en plus, la participation au marché du travail est globalement dominée par des individus sans instruction ou ayant un niveau d'instruction primaire ? Le constat en 2002, est que plus de la moitié des individus de plus de 15 ans à Djibouti, sont dans l'incapacité de mobiliser des actifs en terme de capital humain, une situation qui peut avoir deux conséquences à savoir : une faible productivité du travail et un plus grande vulnérabilité face à des chocs externes ou une instabilité potentielle du bien-être. Le capital humain à Djibouti se caractérise par une situation sanitaire détériorée et par l'accès limité au système éducatif, dont la configuration actuelle conditionne les dotations en capital humain des individus de 15 ans et plus, participant au marché du travail .

Toutes les catégories socio-économiques sont touchées à des degrés divers par la pauvreté -relative ou extrême-, qui reste inégalement répartie entre les différentes zones géographiques du pays. Elle s'accompagne de profondes disparités de niveau de vie, et génère des inégalités d'accès à l'instruction, à la santé et au marché du travail. Plus spécifiquement, les inégalités de l'offre de travail selon le genre, l'accès relatif dans les différents segments du marché du travail, la présence d'un chômage important, le faible niveau d'instruction, constituent pour les femmes, la source des disparités dans l'accès aux moyens d'existence.

La pauvreté à Djibouti n'est pas seulement un problème social ; elle constitue un véritable défi de développement, qui souligne l'importance cruciale de clarifier la vision d'avenir du pays et de mettre en œuvre de façon soutenue, une véritable stratégie de réduction de la pauvreté, centrée sur des politiques et réformes qui permettent de créer les conditions d'une croissance économique forte et équitable, et de réduire durablement le chômage. Il convient également, de renforcer le capital humain et d'instaurer des filets de sécurité pour les plus démunis. Enfin, la prise en compte de la dimension genre constitue une

stratégie opportune, dans la promotion de l'emploi et le renforcement du capital humain, dans cette perspective de lutte contre la pauvreté.

La présente étude a mis en lumière quelques éléments relatifs à la nature multidimensionnelle, à l'ampleur et à la dynamique de la pauvreté à Djibouti. Mais elle a été relativement limitée par de données suffisantes ou suffisamment fiables. Il faut donc déduire que la pauvreté à Djibouti, est une réalité insuffisamment appréhendée. Il est donc nécessaire d'améliorer à la fois, le volume et la qualité des statistiques, et d'approfondir les connaissances sur la pauvreté. Si en plus, le pays s'engage dans une véritable stratégie de réduction de la pauvreté, il est nécessaire et urgent de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation de ladite stratégie, pertinent et durable, accompagné d'un programme de renforcement durable des capacités statistiques dans le pays.

Références bibliographiques

Ministère du Commerce et du Tourisme, Direction Nationale de la Statistique : 'Enquête djiboutienne auprès des ménages – Indicateurs sociaux (EDAM-IS 1996)' ; Rapport définitif, Septembre 1997

Banque Mondiale, 'République de Djibouti, un Carrefour dans la Corne de l'Afrique : Evaluation de la pauvreté', 13 février 1998, Rapport N° 16543-DJI;

PNUD, 'Rapport Mondial sur le développement humain- Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté', 2002, Editions De boeck Université, ; (<http://www.undp.org>)

Jean-Yves Duclos, Département d'économie and CREFA, Université Laval, Canada, 'Poverty and Equity : Theory and Estimation', January 2002; (<http://www.mimap.ecn.ulaval.ca>)

Annexe 1 : Méthodologie de l'EDAM IS2 et Guide pour la construction des variables

La Direction Nationale de la Statistique et des Etudes de Population (DISEP) vient de terminer l'enquête exploratoire sur la pauvreté à Djibouti, EDAM-IS2, avec l'assistance financière de la Banque Mondiale, du PNUD, du FNUAP, et de la Mission de coopération Française. Cette enquête qui fait suite à celle de 1996, EDAM IS1³⁴, a été réalisée en 2002, dans le but d'obtenir un profil de la pauvreté à Djibouti, en l'absence d'une enquête classique Budget-Consommation (EBC) des ménages, initialement prévue en 1997 mais différée en 2003.

La décision de réaliser l'EDAM IS2 est intervenue en pleine phase des travaux cartographiques et de la constitution d'une base de sondage pour les enquêtes futures, notamment de l'EBC. Malgré l'expérience acquise en matière d'enquête exploratoire (EDAM IS1 1996), cette décision motivée mais hâtive, et de la simultanéité des opérations d'enquêtes, ont généré des difficultés de préparation et de contrôle de l'EDAM IS2 par l'équipe technique de la DISEP. Ces difficultés se retrouvent dans les principales phases de l'enquête, de la méthodologie à la saisie informatique des données ; leur prise en compte est nécessaire pour l'analyse des données issues de l'EDAM IS2, portant sur le profil de la pauvreté. L'origine de ces difficultés tient à (i) la préparation hâtive de l'EDAM IS2, (ii) la surcharge de travail pour l'équipe technique de la DISEP, (iii) la supervision délicate des opérations de collecte et de traitement de l'information, par insuffisance de ressources humaines, (iv) et l'inexpérience des nouveaux cadres nouvellement recrutés par la DISEP. Il faut toutefois noter que même si ces difficultés ont des répercussions sur la qualité des données, l'EDAM IS2 reste une des enquêtes relativement exhaustives que le pays ait réalisé et qui fournit d'importantes informations socio-démographiques sur la population sédentaire du pays.

I. Méthodologie de l'enquête

a. Objectifs de l'enquête

L'Enquête Djiboutienne auprès des ménages (EDAM IS2) a les objectifs suivants:

- Mettre à jour les indicateurs sociaux de 1996 ;
- Fournir aux décideurs les informations pertinentes pour dessiner, exécuter et évaluer les politiques, programmes et projets de lutte contre la pauvreté;
- Produire des indicateurs socio-économiques sur les conditions de vie des ménages;
- Mesurer l'évolution des indicateurs socio-économique entre 1996 et 2002
- Identifier et caractériser les groupes de population les plus pauvres ou les plus vulnérables, qui méritent une assistance en cette période d'ajustement structurel ;
- Et enfin permettre à la DISEP de construire une base de sondage pour améliorer les tirages des enquêtes futures.

b. Base de sondage

La décision de réaliser l'EDAM IS2 est intervenue en pleine phase de constitution de la base de sondage dont la méthodologie a été arrêtée en juin 2001. Il faut rappeler que la constitution de cette base de sondage est rendue nécessaire par le report en 2004, du 2^{ème} recensement de la population, et dans la perspective d'exécution du programme d'enquêtes de la DISEP, notamment l'EDAM2-IS, l'EDAM-BC, l'EDS/PAPFAM.

³⁴ DISEP, Enquête Djiboutienne auprès des Ménages – Indicateurs sociaux (EDAM IS1 1996), Rapport définitif, septembre 1997.

Cette base de sondage devait se réaliser en six phases successives :

1. Etablissement de la cartographie des îlots d'habitation de tous les sites habités ;
2. Découpage cartographique du territoire en zones de travail (ZT) ;
3. Identification et numérotation des îlots d'habitation dans chaque ZT ;
4. Recensement exhaustif des ménages et des logements (y compris les logements inhabités) dans chaque ZT, chaque ménage étant identifié par son adresse et le nom de son chef ;
5. Constitution et délimitation des zones de dénombrement (ZD) de 100 ménages ;
6. Création d'une base de données informatique, comprenant les données collectées.

Les travaux de dénombrement effectués dans le cadre de l'élaboration de cette base de sondage pour les enquêtes auprès des ménages en milieu sédentaire ont permis d'identifier 44.151 unités d'habitation occupées. Ces unités ont été regroupées dans 449 aires géographiques de 80 à 100 unités chacune, bien délimitées sur le terrain, appelées zones de dénombrement (ZD). Ces ZD qui couvrent l'ensemble du territoire de la République serviront de cadre au niveau des opérations de collecte, enquêtes et recensements.

Il est à noter par ailleurs que la constitution de la ZD diffère selon le milieu de résidence. En milieu urbain, qui groupe Djibouti-ville, les chefs-lieux des autres districts et les chefs-lieux des postes administratifs, la ZD est constituée par un ensemble d'îlots. L'îlot est définie comme étant la partie du territoire d'une ville entourée de tous les cotés par des rues et qui n'est traversée par aucune rue. Les unités d'habitation de chaque îlot sont listées avec l'adresse et les nom et prénom du chef de ménage qui l'occupe. Il s'agit en fait du nom du principal occupant en cas de cohabitation

En milieu rural sédentaire, la ZD est composée d'une ou de plusieurs localités. Les unités d'habitation sont représentées sur des fonds de cartes avec une liste exhaustive des chefs de ménage qui y résident.

Dans Djibouti ville, la base de sondage est constituée par la liste exhaustive des zones de dénombrement (ZD) avec les nombres d'unités d'habitation occupées correspondants. Ces ZD sont listées par arrondissement et par quartier. La base compte au total 347 ZD à Djibouti ville.

Dans le reste du milieu urbain, la base de sondage est constituée de la liste exhaustive des ZD, couvrant les chefs-lieux des districts autres que Djibouti ainsi que tous les chefs-lieux des postes administratifs du pays, avec les nombres d'unités d'habitation occupées correspondants. Ces ZD sont listées par district et par poste administratif. La base compte au total 73 ZD dans ce reste du milieu urbain.

En milieu rural sédentaire, la base de sondage est constituée de la liste exhaustive des ZD couvrant les localités rurales sédentaires, avec les nombres d'unités d'habitation occupées correspondants. Ces ZD sont listées district et par poste administratif. La base compte au total 29 ZD regroupant 49 localités rurales.

Tableau A.1 : Répartition de l'ensemble des ZD de la base de sondage selon le District et la strate

District	Djibouti-Ville Strate 1	Reste de l'urbain Strate 2	Rural sédentaire Strate 3	Total
Djibouti	347	10	5	362
Ali Sabieh		26	5	31
Dickhil		22	7	29
Tadjourah		10	11	21
Obock		5	1	6
Ensemble	347	73	29	449

Tableau A.2 : Répartition des unités d'habitation occupées par district et strate

District	Djibouti Ville Strate 1	Reste de l'urbain Strate 2	Rural sédentaire Strate 3	Total
Djibouti	34440	856	460	35756
Ali Sabieh	-	2530	439	2969
Dickhil	-	2219	610	2829
Tadjourah	-	1027	995	2022
Obock	-	432	143	575
Ensemble	34440	7064	2647	44151

c. Tirage de l'échantillon

L'EDAM2-IS a porté sur un échantillon de 1/3 des ZD pour la ville de Djibouti et sur l'ensemble des ZD des strates 2 et 3 (les chefs-lieux, les postes administratifs et les localités des 5 districts). Il faut cependant rappeler que le déroulement de l'EDAM IS2 s'est fait simultanément avec les travaux cartographiques approfondis dans les localités de la strate 3 pour compléter la base de sondage nationale.

Dans chaque ZD tirée, un recensement exhaustif des ménages a été réalisé pour les besoins de l'EDAM IS2.

Tableau A.3. : Nombre de ménages tirés par district et strate

District	Djibouti Ville Strate 1	Reste de l'urbain Strate 2	Rural sédentaire Strate 3	Total
Djibouti	10681	564	1318	12563
Ali Sabieh	-	2216	408	2624
Dickhil	-	1996	440	2436
Tadjourah	-	1042	611	1653
Obock	-	464	148	612
Ensemble	10681	6282	2925	19888

Il apparaît ainsi que l'échantillon de l'EDAM IS2 couvrirait théoriquement 48,2 % des ménages sédentaires du pays. Cependant à ce stade de l'analyse des résultats de cette enquête, seuls 16416 ménages de l'échantillon total (82,5%) sont pris en compte. Des travaux sont en

cours pour la ressaisie et le contrôle des questionnaires manquants, et qui seront consolidés ultérieurement dans l'actuelle base de données.

Lors de la première phase de la mission d'assistance technique en octobre 2002, on a identifié 3494 questionnaires de ménages manquants; il faut retenir deux explications principales tenant à : (i) l'absence de système de codification claire conduisant à un identifiant unique de la zone de dénombrement (ZD)³⁵ par un code hiérarchisé -District, Milieu, Ville, et Quartier- ; (ii) l'organisation de la saisie informatique des données et plus particulièrement, l'absence de filtres élaborés de contrôle lors de la saisie des données ; et (iii) la consolidation manuelle des fichiers de données, constitués de fractions de questionnaires d'une même ZD saisies par un ou plusieurs agents de saisie. Le résultat de ce processus est la présence de faux doublons de ménages, une perte d'information lors de la consolidation des données, qui s'ajouteraient à des erreurs de saisie. Des travaux de ressaisie de ces questionnaires supposés manquants ont eu lieu, et au total, on ne comptabilise que 1444 questionnaires ménages ressaisis (7769 individus). De plus, lors de la ressaisie de ces questionnaires, une confrontation de l'ensemble des questionnaires de chaque ZD (contenus dans la boîte d'archives) a été faite avec ceux qui sont saisis, à la fois pour détecter les questionnaires manquants et pour identifier ceux appartenant à d'autres ZD ; cet exercice a permis d'identifier 640 questionnaires de ménages à réallouer, pour cause de défaut d'identifiants.

Il est bien clair que si l'identifiant de la ZD est problématique, toute l'enquête est rendue inexploitable et il devient impossible d'avoir un identifiant unique du ménage (à l'intérieur de son îlot). Ainsi la mission d'assistance technique s'est trouvée devant ce problème délicat de complétude et de qualité des données. Cet exercice de mise en cohérence des identifiants et de ressaisie des questionnaires manquants a en définitive, abouti à un échantillon de 16416 questionnaires de ménages sédentaires de l'actuelle base de données. Il faut signaler l'ampleur des travaux de mise en cohérence et d'apurement de données, 45,3 % étant initialement totalement incohérents (voir tableau 5. ci-après).

Les travaux de mise en cohérence se basent sur un système de codification arrêté à posteriori dans le cadre de la présente mission reflété dans un fichier de contrôle appelé CONTROLE.DBF qui contient toute l'information de synthèse des 248 zones de dénombrement (ZD) tirées dans l'échantillon de l'EDAM IS2.

d. Système de pondération

Le taux global de non-réponses à l'EDAM IS2 est de 4,3 %, dues à une absence prolongée du ménage ou un refus de se soumettre à l'enquête. Ce facteur est pris en compte dans la détermination du système de pondération des ménages dans chaque ZD, résumé par la formule ci-après :

$$W_{zdi} = N_{zdi}/n_{zdi} * PAS_h$$

Où :

n_{zdi} Nombre de ménages de la ZD(i) inclus dans l'échantillon

N_{zdi} Nombre de ménages de la ZD(i) attendus dans la base de sondage

³⁵ Ce qui a conduit notamment à des difficultés de d'identification des ZD retenus théoriquement dans le plan de sondage de l'enquête démographique et de santé (PAP FAM) ; des difficultés résolues à la suite de l'intervention de la présente mission d'assistance technique.

PAS_h Pas de tirage systématique : 3 pour Djibouti ville et 1 pour les autres localités

II. Problèmes de la qualité des données

a. Erreurs de saisie/codification

Les deux tableaux ci-après résument les erreurs de saisie et/ou de codification de l'identifiant de la ZD, identifiées et corrigées pour parvenir à un échantillon de 16416 ménages, retenu dans la présente analyse du profil de la pauvreté.

Tableau A.4. : Nombre de questionnaires des ménages théoriquement saisis par district et strate

District		Djibouti Ville Strate 1	Reste de l'urbain Strate 2	Rural sédentaire Strate 3	Total
Djibouti	Saisie théorique	10498	660	1043	12201
	<i>Saisie effective</i>	8925	394	811	10266
Ali Sabieh	Saisie théorique		2798	301	3099
	<i>Saisie effective</i>		1957	290	2247
Dickhil	Saisie théorique		1873	428	2301
	<i>Saisie effective</i>		1708	380	2088
Tadjourah	Saisie théorique		1020	589	1609
	<i>Saisie effective</i>		933	486	1419
Obock	Saisie théorique		560	118	679
	<i>Saisie effective</i>		330	66	396
Ensemble	Saisie théorique	10498	6912	2479	19889
	<i>Saisie effective</i>	8925	5448	2043	16416

Tableau A.5. : Erreurs d'identifiants détectées et corrigées (unité : nombre de questionnaires)

District	District	Milieu	Ville	Quartier	ZD
Djibouti	5	101	4370	5280	5327
Ali Sabieh	0	59	104	1384	1447
Dickhil	0	3	15	21	24
Tadjourah	0	0	1	64	65
Obock	1	1	32	560	579
Ensemble	6	164	4522	7309	7442
Taux d'erreur (%)	0.0	1.0	27.6	44.5	45.3

Le traitement brut de données a fait ressortir des valeurs a priori aberrantes. L'examen approfondi des postes de dépenses a fait ressortir cinq catégories de problèmes : (i) une

imputation des valeurs (numériques !) non déclarées à 999..9, qui peut fausser tout calcul³⁶, (ii) des erreurs de saisie, dont cependant le taux est faible, estimé à 0,5 %³⁷, (iii) des dépenses alimentaires nulles, (iv) des loyers, même fictifs, nuls et, (v) des dépenses de transport (scolaires et autres) aberrantes dont l'explication majeure réside dans la multiplicité des périodes de référence des différentes dépenses et le risque de confusion³⁸. Ces problèmes ont été corrigés ; et plus particulièrement les trois derniers qui ont fait l'objet de redressement des données suivant les méthodes résumées ci-après.

b. Redressement des données

i. Dépenses alimentaires

Le redressement des dépenses alimentaires, considérées abérantes, s'est fait en deux étapes : la première étape a été de considérer à la fois, (i) les dépenses alimentaires mensuelles (Q36) inférieures à la moitié des ressources du ménage (Q35), soit 2628 cas, et (ii) les dépenses alimentaires annuelles inférieures à la moitié des dépenses totales, soit 1734 cas. La prise en compte simultanée de ces deux cas de figure, donne 1734 cas de dépenses alimentaires annuelles, aberrantes, corrigées en additionnant la moitié des ressources annuelles du ménages et les dépenses d'eau. Dans un deuxième temps, 284 cas de dépenses alimentaires nulles ou inférieures à 33750 fdj³⁹, ont été corrigées sur la base du modèle économétrique suivant :

Tableau 6 : Paramètres du modèle d'estimation des dépenses alimentaires nulles

Récapitulatif du modèle				
Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	,808(a)	,652	,652	131201,452

a Valeurs prédites : (constantes), BCMQ021 (sexe du chef de ménage ; masculin=1), BQ271 (électrification du logement=1), BMILIEU2 (milieu semi-urbain=1), TAILLE (taille du ménage), BQ26A8 (source d'eau par camion citerne=1), BQ231 (type de propriété, propriétaire=1), OCCUPES (nombre de personnes occupées dans le ménage), BMILIEU3 (milieu rural sédentaire=1), AQ35 (ressources mensuelles vitales du ménage), SCOLAIRE (nombre d'enfants scolarisés dans le ménage), BQ26A1 (branchement intérieur eau courante=1), DEPENSES (dépenses totales du ménage)

ANOVA(b)						
Modèle	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Signification	
1	Régression	1393860048775879,000	12	116155004064656,600	6747,776	,000(a)
	Résidu	743663577313005,000	43202	17213821019,183		
	Total	2137523626088885,000	43214			

a Valeurs prédites : (constantes), BCMQ021, BQ271, BMILIEU2, TAILLE, BQ26A8, BQ231, OCCUPES,

³⁶ Tout progiciel d'analyse statistique peut ne pas considérer cette valeur comme correspondant à une non-déclaration de la variable

³⁷ Ce taux est calculé sur la base du nombre de ménages (472) dont la dépense équivalent adulte est supérieure à 400000 francs, et sur l'ensemble des 12 postes dépenses retenus dans l'EDAM IS2. Ainsi, sur une quantité totale d'information de 5664, la vérification approfondie des questionnaires n'a permis de déceler que 29 cas de valeur erronée saisie.

³⁸ Les dépenses de transport sont à évaluer sur un base hebdomadaire ; la période de référence des autres postes de dépenses étant soit mensuelle ou annuelle.

³⁹ Ce seuil a été déterminé en multipliant la dépense moyenne minimale (5357 fdj) par la taille moyenne du ménage (6,3 personnes)

BMILIEU3, AQ35, SCOLAIRE, BQ26A1, DEPENSES

b Variable dépendante : DPALIM

Coefficients(a)					
Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Signification
	B	Erreur standard	Bêta		
(constante)	39854,603	2640,260		15,095	,000
TAILLE	2841,044	277,727	,041	10,230	,000
DEPENSES	,174	,001	,516	123,378	,000
AQ35	,189	,002	,319	83,504	,000
SCOLAIRE	-2378,144	444,837	-,021	-5,346	,000
OCCUPES	8826,401	763,092	,036	11,567	,000
1 BQ26A1	27078,268	1913,378	,057	14,152	,000
BQ26A8	28817,044	3032,438	,031	9,503	,000
BQ271	10875,283	1630,554	,024	6,670	,000
BQ231	9710,803	1475,068	,020	6,583	,000
BMILIEU2	14915,073	2018,778	,024	7,388	,000
BMILIEU3	8094,553	2537,304	,011	3,190	,001
BCMQ021	8484,089	1539,620	,016	5,511	,000

a Variable dépendante : DPALIM = dépenses alimentaires du ménage

ii. Dépenses de transports

Une estimation de la dépense hebdomadaire de transport est faite sur la base de 40 francs (coût unitaire d'un trajet de bus) pour 3 trajets et 6 jours par semaine, soit 720 francs par personne. Un seuil de dépense hebdomadaire de 7200 francs est retenu pour le ménage.

329 cas de dépenses de transport scolaire aberrantes ont été corrigés et 250 cas pour les autres dépenses de transport.

iii. Loyer fictif ou nul non déclaré

Un modèle économétrique a été testé et pouvait dans les conditions normales donner de bonnes estimations. Mais le loyer nul s'accompagne d'une non déclaration de variables explicatives importantes telles que (i) le type de logement occupé, (ii) les matériaux de construction principaux du logement (iii) le type de propriété et (iv) le nombre total de pièces du logement.

Ainsi, les 2683 cas de loyers mensuels nuls ou inférieurs à 1000 fdj, ont été remplacés par le loyer moyen estimé par quintile de dépense équivalente adulte et par strate.

III. Construction des variables

a. Dépenses alimentaires

Il s'agit des dépenses annualisées alimentaires auxquelles s'ajoutent les dépenses d'eau potable (Q26C et Q37)

b. Dépenses non alimentaires

Il s'agit de la somme des dépenses annualisées de loyer (Q25), d'électricité (Q38), d'autres transports (Q39B), de scolarité y compris les transports scolaires (Q40 et Q39A), de santé (Q43), de domesticité (Q41) et d'habillement (Q42).

c. Indicateur de bien être et échelle d'équivalence

L'on suppose que la dépense totale des ménages -dépenses alimentaires et non alimentaires- constitue une bonne approximation du bien-être. La Dépense Equivalente Adulte (DEA) est calculée suivant la même méthodologie et les mêmes paramètres utilisés lors de l'analyse de l'EDAM-IS1 (1996)⁴⁰ : -besoins caloriques par sexe et groupe d'âge ainsi que l'indice de l'économie d'échelle des ménages-. Pour mémoire, les deux tableaux ci-après, tirés de l'EDAM-IS1, résument lesdits paramètres utilisés.

Tableau A.7. : Besoins caloriques par sexe et groupe d'âge

SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ	
AGE	EQUIVALENT ADULTE	AGE	EQUIVALENT ADULTE
0 - 24 mois	0,40	0 - 24 mois	0,40
25 - 48 mois	0,48	25 - 48 mois	0,48
49 - 59 mois	0,56	49 - 59 mois	0,56
5 - 6 ans	0,56	5 - 6 ans	0,56
7 - 8 ans	0,64	7 - 8 ans	0,64
9 - 10 ans	0,76	9 - 10 ans	0,76
11 - 12 ans	0,80	11 - 12 ans	0,88
13 - 14 ans	1,00	13 - 14 ans	1,00
15 - 18 ans	1,20	15 - 18 ans	1,00
19 - 59 ans	1,00	19 - 59 ans	0,88
60 - 98 ans	0,88	60 - 98 ans	0,72
non déterminé	1,00	non déterminé	1,00

Source : tiré du Rapport N° 16543-DJI, Banque Mondiale

⁴⁰ Banque Mondiale, République de Djibouti –Un Carrefour dans la Corne de l'Afrique ; Evaluation de la pauvreté- Rapport N° 16543-DJI, 18 Février 1998.

Tableau A.8. : Indice d'économie d'échelle selon la taille du ménage

Taille du ménage	Coût moyen
1	1,000
2	0,946
3	0,897
4	0,851
5	0,807
6	0,778
7	0,757
8	0,741
9	0,729
10 t plus	0,719

Source : tiré du Rapport N° 16543-DJI, Banque Mondiale

d. Seuil de pauvreté et coûts des besoins de base

Le seuil de pauvreté extrême en 2002 est déterminé suivant la même méthodologie qu'en 1996, en utilisant le même panier d'aliments essentiels pour Djibouti (EDAM IS1-1996) fournissant 2115 calories par jour nécessaires pour un adulte, dont le coût a été estimé à 100229 francs djiboutiens par équivalent-adulte et par an, montant considéré comme étant le seuil de pauvreté extrême en 1996. En 2002 ce seuil a été actualisé en appliquant le taux d'inflation annuel et se chiffre à 114096 fdj.

Le seuil de pauvreté relative a été déterminé comme en 1996, en utilisant la part de la dépense alimentaire sur la dépense totale du 2^{em} quintile de DEA, soit 60,1 % qui donne un montant de 198229 fdj (contre 216495 fdj en 1996). Cette différence significative s'explique par le changement de la structure de consommation de ménages (60,1 % des dépenses alimentaires en 2002 contre 46,5 % en 1996).

L'examen du tableau 1.0 de l'Annexe 2. du présent rapport, montre que les paramètres de dispersion (moyenne de DEA et coefficient de variation) par zone géographique et par classe de bien-être, sont tout a fait comparable entre l'EDAM IS1(1996) et l'EDAM IS2 (2002), ce qui tend à montrer que la qualité des données sur la pauvreté monétaire est acceptable, dès lors que l'EDAM IS1 est jugée représentative et fiable. Cependant, pour contourner la critique souvent faite sur la pauvreté monétaire, un indicateur de pauvreté humaine IPH-1 est calculé.

e. Indicateur de Pauvreté Humaine IPH-1 (du PNUD)⁴¹

Il s'agit d'un indicateur qui comprend trois dimensions essentielles : (i) longévité et santé, (ii) instruction et accès au savoir, et (iii) niveau de vie décent

Pour la longévité et santé, le critère utilisé est la probabilité de décès avant 40 ans. Partant d'une estimation de 42,3 % pour Djibouti (PNUD, 2002), la probabilité de décès par zone géographique a été ré-estimée sur la base de

⁴¹ Le lecteur désireux d'approfondir le concept d'IPH-1 est prié de se référer au Rapport Mondial sur le Développement Humain 2002, du PNUD

l'importance de la mortalité maternelle (Q20) et infanto-juvénile (Q09B) telle qu'observée dans l'EDAM-IS2.

Pour l'instruction et l'accès au savoir, le critère utilisé est le taux d'analphabétisme des adultes (15 ans et plus). Cette variable est calculée sur la base des données disponibles dans l'EDAM-IS2 (Q10, Q11 et Q12)

Les manques en termes de niveau de vie sont appréciés par deux critères : le pourcentage de la population privée de points d'eau aménagés (EDAM-IS2, Q26A, modalités 6, 7 et 8) ainsi que la proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale (chiffres calculés de l'EDAM-IS1 1996, les données n'étant pas disponibles dans l'EDAM-IS2 ni dans aucune autre source d'information récente). Pour cette dimension, la moyenne arithmétique des deux critères est appliquée pour obtenir une composante de manque en terme de niveau de vie.

L'IPH-1 est obtenue en appliquant la moyenne géométrique des 3 catégories de critères reflétant les 3 dimensions essentielles de la pauvreté humaine.

Annexe 2. Liste des tableaux relatifs à la population sédentaire

Liste des tableaux⁴² :

Tableau 1.0 : Répartition des ménages sédentaires et caractéristiques de dispersion des dépenses équivalentes adultes (DEA) EDAM-IS1 (1996) – EDAM-IS2 (2002), par zone géographique et classe de niveau de vie

Tableau 1.1 : Mesures de pauvreté dans les ménages pauvres extrêmes, par strate (%)

Tableau 1.2 : Mesures de pauvreté des individus pauvres extrêmes, par strate (%)

Tableau 1.3 : Mesures de pauvreté dans les ménages pauvres, par strate (%)

Tableau 1.4 : Mesures de pauvreté des individus pauvres, par strate (%)

Tableau 1.5 : Mesures de pauvreté dans les ménages pauvres par zone géographique (%)

Tableau 1.6 : Mesures de pauvreté dans les ménages pauvres par zone géographique (%)

Tableau 1.7 : Effectifs de population et hypothèse de ciblage parfait

Tableau 1.8 : Mesures de pauvreté dans les ménages pauvres extrêmes selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (%)

Tableau 1.9 : Mesures de pauvreté dans les ménages pauvres selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (%)

Tableau 1.10 : Indice de Gini par strate (%)

Tableau 1.11 : Indice de Gini par zone géographique (%)

Tableau 1.12 : Indice de Gini par niveau de vie des ménages (%)

Tableau 1.13 : Indice de Gini par catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (%)

Tableau 2.0 : Répartition de la population sédentaire par groupe d'âge, sexe et niveau de vie

Tableau 2.1 : Nombre de ménages par strate et quintile de DEA

Tableau 2.2 : Nombre de ménages par district et quintile de DEA

Tableau 2.3 : Nombre de ménages par zone géographique et quintile de DEA

Tableau 2.4 : Taille moyenne des ménages par strate et quintile de DEA

Tableau 2.5 : Taille moyenne des ménages sédentaires par district et quintile de DEA

Tableau 2.6 : Taille moyenne des ménages sédentaires par zone géographique et quintile de DEA

⁴² Toutes les données sont relatives à la population sédentaire

Tableau 2.7 :Dépenses moyennes EA par zone strate et quintile de DEA (Fdj)

Tableau 2.8 :Dépenses moyennes EA par district et quintile de DEA (Fdj)

Tableau 2.9 :Dépenses moyennes EA par zone géographique et quintile de DEA (Fdj)

Tableau 2.10 :Plage de variation des dépenses moyennes EA par zone géographique et quintile de DEA (Fdj)

Tableau 2.11 :Part des dépenses alimentaires EA par strate et quintile de DEA (%)

Tableau 2.12 :Part des dépenses alimentaires EA par district et quintile de DEA (%)

Tableau 2.13 :Part des dépenses alimentaires EA par zone géographique et quintile de DEA (%)

Tableau 2.14 : Besoins vitaux du ménage par contribuable principal, niveau de vie et sexe du chef de ménage dans les arrondissements du district de Djibouti

Tableau 2.15 : Besoins vitaux du ménage par contribuable principal, Niveau de vie et Sexe du Chef de ménage dans les autres districts du pays

Tableau 3.1. : Taux d'offre de travail par sexe, classe d'âge et par niveau de vie -population de 15 ans et plus- (%)

Tableau 3.2. : Taux d'offre de travail par sexe, niveau d'instruction et par niveau de vie - population de 15 ans et plus- (%)

Tableau 3.3. : Taux d'offre de travail par sexe, niveau d'instruction et par niveau de vie - population de 15 ans et plus- (%)

Tableau 3.4. : Taux d'offre de travail par groupe d'âge et par zone géographique -population de 15 ans et plus- (%)

Tableau 3.5. : Taux de chômage déclaré par sexe, classe d'âge et par niveau de vie - population de 15 ans et plus- (%)

Tableau 3.6. : Taux de chômage déclaré par sexe, niveau d'instruction et par niveau de vie - population de 15 ans et plus- (%)

Tableau 3.7. : Taux de chômage déclaré par sexe, niveau d'instruction et par niveau de vie - population de 15 ans et plus- (%)

Tableau 3.8. : Taux de chômage déclaré par groupe d'âge et par zone géographique - population de 15 ans et plus- (%)

Tableau 3.9. : Structure, dimension, dépendance globale et niveau de vie des ménages par zone géographique

Tableau 3.10. : Structure, dimension, dépendance globale et niveau de vie des ménages pauvres extrêmes par zone géographique

Tableau 3.11. : Structure, dimension, dépendance globale et niveau de vie des ménages pauvres par zone géographique

Tableau 3.12. : Structure, dimension, dépendance globale et niveau de vie des ménages non pauvres par zone géographique

Tableau 3.13. : Nombre moyen de personnes occupées par zone géographique, niveau de vie et par situation dans la profession du chef de ménage -population de 15 ans et plus-

Tableau 4.1 : Taux brut de scolarisation primaire, genre, et niveau de vie par zone géographique (%)

Tableau 4.2 : Taux brut de scolarisation secondaire, Genre, et Niveau de vie par zone géographique (%)

Tableau 4.3 : Taux net de scolarisation primaire, genre, et niveau de vie par zone géographique (%)

Tableau 4.4 : Taux net de scolarisation secondaire, genre, et niveau de vie par zone géographique (%)

Tableau 4.5 : Taux d'alphabétisation, et genre par zone géographique et groupe d'âge -15 ans et plus-(%)

Tableau 4.6 : Taux d'alphabétisation des pauvres extrêmes, et genre par zone géographique et groupe d'âge -15 ans et plus-(%)

Tableau 4.7 : Taux d'alphabétisation des pauvres, et genre par zone géographique et groupe d'âge -15 ans et plus-(%)

Tableau 4.8 : Taux d'alphabétisation des non pauvres, et Genre par zone géographique et groupe d'âge -15 ans et plus-(%)

Tableau 1.0 : Répartition des ménages sédentaires et Caractéristiques de dispersion des dépenses équivalentes adultes EDAM IS1 (1996)–EDAM IS2 (2002), par zone géographique et classe de niveau de vie

	Pauvres extrêmes			Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Moyenne (fdj)	Coefficient de variation (%)	Ménages (%)	Moyenne (fdj)	Coefficient de variation (%)	Ménages (%)	Moyenne (fdj)	Coefficient de variation (%)	Ménages (%)	Moyenne (fdj)	Coefficient de variation (%)	Ménages (%)
EDAM IS2 (2002)												
Arrondissement 1	85557	25.2	2.8	136783	27.2	6.2	470446	85.6	26.0	358685	101.7	12.5
Arrondissement 2	86032	23.8	10.7	131273	30.3	17.3	332447	51.0	29.7	221525	69.6	21.3
Arrondissement 3	87393	24.3	4.5	125603	31.9	5.9	408050	63.7	10.7	256090	88.9	7.4
Arrondissement 4	76674	28.6	33.2	103646	39.2	29.8	297537	38.8	13.9	138661	69.6	24.7
Arrondissement 5	78204	28.0	17.9	109679	37.8	17.8	321350	45.8	13.1	164401	75.6	16.3
Ali Sabieh	65146	38.8	11.2	86498	50.7	8.3	298260	56.8	2.2	110466	88.0	6.4
Dikhil	63162	40.6	11.4	81344	53.0	8.0	316099	63.8	1.5	100938	95.6	5.9
Obock	70609	35.1	2.2	96282	46.1	1.8	285291	29.7	0.8	129112	69.3	1.5
Tadjourah	73471	31.3	6.0	98283	42.4	5.0	336002	76.6	1.9	135232	102.3	4.0
Ensemble	75530	31.6	100.0	109230	40.4	100.0	368803	71.6	100.0	192519	101.7	100.0
EDAM IS 1 (1996) ⁴³												
Arrondissement 1	73220	21.5	3.4	156794	28.2	6.2	559318	71.0	24.4	500645	78.7	16.4
Arrondissement 2	67860	34.6	8.3	153749	28.3	18.8	450016	57.4	31.6	367414	70.1	25.2
Arrondissement 3	88342	7.5	4.5	149524	29.7	5.2	491129	81.3	10.1	398899	93.8	7.9
Arrondissement 4	77442	28.7	18.4	147156	29.1	25.5	383498	49.0	15.1	255809	68.9	18.9
Arrondissement 5	68995	31.5	23.2	136448	33.6	22.9	373732	47.9	10.7	227951	72.1	15.9
Djibouti rural	62496	41.3	6.8	103216	50.4	1.7	326659	41.9	0.2	123326	73.5	1.3
Ali Sabieh	72692	26.7	15.9	124073	35.8	9.9	344837	38.4	3.3	187149	68.4	6.7
Dikhil	67093	36.2	9.0	127841	41.2	5.0	371919	42.6	2.4	214114	72.8	3.9
Obock	74628	25.8	1.4	147853	37.8	1.0	384481	33.0	0.5	240728	61.0	0.8
Tadjourah	64682	41.0	9.2	114034	43.2	3.9	454466	99.6	1.6	217125	136.7	3.1
Ensemble	71114	32.0	100.0	139810	33.8	100.0	456676	67.1	100.0	321581	87.6	100.0

Sources : EDAM IS 2 et EDAM IS1

⁴³ Pour l'EDAM IS1, les Arrondissements se réfèrent à Djibouti ville ; Pour la comparaison avec EDAM IS2, il faut compter les localités de Djibouti rural, dans les Arrondissements 4 et 5

Tableau 1.1 : Mesures de pauvreté dans les ménages pauvres extrêmes, par strate (%)

Strate	Proportion	Incidence (P0)		Profondeur (P1)		Intensité (P2)	
		Valeur P0	Contribution	Valeur P1	Contribution	Valeur P2	Contribution
Djibouti ville	77.7	29.5	61.2	8.6	53.1	3.6	47.2
Autres centres urbains	15.2	59.9	24.4	23.9	28.8	12.4	31.9
Localités rurales sédentaires	7.1	75.5	14.4	32.3	18.1	17.4	20.9
TOTAL	100.0	37.4	100.0	12.6	100.0	5.9	100.0

Observations : Seuil de pauvreté extrême évalué à 114096 fdj par équivalent adulte et par an. Il s'agit des indices de la classe FGT (Foster, Greer et Thorbecke). Toutes les mesures de pauvreté ont été multipliées par 100.

Source : calculés à partir de l'EDAM IS 2

Tableau 1.2 : Mesures de pauvreté des individus pauvres extrêmes, par strate (%)

Strate	Proportion	Incidence (P0)		Profondeur (P1)		Intensité (P2)	
		Valeur P0	Contribution	Valeur P1	Contribution	Valeur P2	Contribution
Djibouti ville	79.3	34.7	65.3	10.4	56.5	4.4	50.4
Autres centres urbains	14.7	66.2	23.0	27.5	27.6	14.5	30.7
Localités rurales sédentaires	6.0	83.0	11.7	38.8	15.9	22.0	18.9
TOTAL	100.0	42.2	100.0	14.6	100.0	6.9	100.0

Observations : Seuil de pauvreté extrême évalué à 114096 fdj par équivalent adulte et par an. Il s'agit des indices de la classe FGT (Foster, Greer et Thorbecke). Toutes les mesures de pauvreté ont été multipliées par 100.

Source : calculés à partir de l'EDAM IS 2

Tableau 1.3 : Mesures de pauvreté dans les ménages pauvres, par strate (%)

Strate	Proportion	Incidence (P0)		Profondeur (P1)		Intensité (P2)	
		Valeur P0	Contribution	Valeur P1	Contribution	Valeur P2	Contribution
Djibouti ville	77.7	62.0	70.9	25.2	64.2	13.0	59.2
Autres centres urbains	15.2	85.7	19.2	45.7	22.8	28.6	25.5
Localités rurales sédentaires	7.1	94.4	9.9	55.7	13.0	36.7	15.3
TOTAL	100.0	67.9	100.0	30.5	100.0	17.1	100.0

Observations : Seuil de pauvreté relative évalué à 198229 fdj par équivalent adulte et par an. Il s'agit des indices de la classe FGT (Foster, Greer et Thorbecke). Toutes les mesures de pauvreté ont été multipliées par 100.

Source : calculés à partir de l'EDAM IS 2

Tableau 1.4 : Mesures de pauvreté des individus pauvres, par strate (%)

Strate	Proportion	Incidence (P0)		Profondeur (P1)		Intensité (P2)	
		Valeur P0	Contribution	Valeur P1	Contribution	Valeur P2	Contribution
Djibouti ville	79.3	69.3	74.4	29.0	67.7	15.2	62.6
Autres centres urbains	14.7	90.0	17.8	49.9	21.6	32.0	24.3
Localités rurales sédentaires	6.0	96.7	7.8	61.4	10.7	42.4	13.1
TOTAL	100.0	74.0	100.0	34.0	100.0	19.3	100.0

Observations : Seuil de pauvreté relative évalué à 198229 fdj par équivalent adulte et par an. Il s'agit des indices de la classe FGT (Foster, Greer et Thorbecke). Toutes les mesures de pauvreté ont été multipliées par 100.

Source : calculés à partir de l'EDAM IS 2

Tableau 1.5 : Mesures de pauvreté dans les ménages pauvres extrêmes Par zone géographique (%)

Zone géographique	Proportion	Incidence (P0)		Profondeur (P1)		Intensité (P2)	
		Valeur P0	Contribution	Valeur P1	Contribution	Valeur P2	Contribution
Arrondissement 1	12.5	8.4	2.8	2.1	2.1	0.8	1.7
Arrondissement 2	21.3	18.9	10.7	4.6	7.8	1.7	6.3
Arrondissement 3	7.4	22.8	4.6	5.3	3.1	2.0	2.6
Arrondissement 4	24.7	50.3	33.2	16.5	32.2	7.3	30.4
Arrondissement 5	16.3	41.0	17.9	12.9	16.6	5.6	15.4
Ali Sabieh	6.4	65.8	11.2	28.2	14.2	15.3	16.5
Dikhil	5.9	72.2	11.4	32.2	15.1	18.0	18.0
Obock	1.5	56.0	2.2	21.3	2.5	10.8	2.7
Tadjourah	4.0	55.9	6.0	19.9	6.4	9.3	6.4
TOTAL	100.0	37.4	100.0	12.6	100.0	5.9	100.0

Observations : Seuil de pauvreté extrême évalué à 114096 fdj par équivalent adulte et par an. Il s'agit des indices de la classe FGT (Foster, Greer et Thorbecke). Toutes les mesures de pauvreté ont été multipliées par 100.

Source : calculés à partir de l'EDAM IS 2

Tableau 1.6 : Mesures de pauvreté dans les ménages pauvres par zone géographique (%)

Zone géographique	Proportion	Incidence (P0)		Profondeur (P1)		Intensité (P2)	
		Valeur P0	Contribution	Valeur P1	Contribution	Valeur P2	Contribution
Arrondissement 1	12.5	33.5	6.2	10.4	4.3	4.4	3.2
Arrondissement 2	21.3	55.1	17.2	18.6	13.0	8.5	10.6
Arrondissement 3	7.4	53.8	5.9	19.7	4.8	9.4	4.1
Arrondissement 4	24.7	81.9	29.8	39.1	31.6	22.1	32.0
Arrondissement 5	16.3	74.1	17.8	33.1	17.7	18.0	17.3
Ali Sabieh	6.4	88.7	8.3	50.0	10.4	32.5	12.1
Dikhil	5.9	91.7	8.0	54.0	10.5	36.2	12.5
Obock	1.5	82.6	1.8	42.5	2.1	26.0	2.2
Tadjourah	4.0	84.5	5.0	42.6	5.6	25.2	5.9
TOTAL	100.0	67.9	100.0	30.5	100.0	17.1	100.0

Observations : Seuil de pauvreté extrême évalué à 198229 fdj par équivalent adulte et par an. Il s'agit des indices de la classe FGT (Foster, Greer et Thorbecke). Toutes les mesures de pauvreté ont été multipliées par 100.

Source : calculés à partir de l'EDAM IS 2

Tableau 1.7 : Effectifs de population et hypothèse de ciblage parfait

Zone géographique	Population (Equivalent adultes)	Indigence (seuil = 114205 fdj)		Pauvreté (seuil = 198229 fdj)	
		Valeur P1	Transferts (en millions fdj)	Valeur P1	Transferts (en millions fdj)
Arrondissement 1	19,829	2.1	47.6	10.4	408.8
Arrondissement 2	39,363	4.6	206.8	18.6	1451.3
Arrondissement 3	13,278	5.3	80.4	19.7	518.5
Arrondissement 4	42,765	16.5	805.8	39.1	3314.6
Arrondissement 5	28,425	12.9	418.8	33.1	1865.1
Ali Sabieh	9,948	28.2	320.4	50.0	986.0
Dikhil	9,964	32.2	366.4	54.0	1066.5
Obock	2,184	21.3	53.1	42.5	184.0
Tadjourah	6,230	19.1	135.9	42.6	526.1
TOTAL	171985	12.6	2474.8	30.5	10398.2

Observations : Seuils de pauvreté par équivalent adulte et par an. Il s'agit des indices de la classe FGT (Foster, Greer et Thorbecke). La mesure de pauvreté (P1) a été multipliée par 100.

Source : calculés à partir de l'EDAM IS 2

Tableau 1.8 : Mesures de pauvreté dans les ménages pauvres extrêmes selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (%)

Catégorie socio-professionnelle	Proportion	Incidence (P0)		Profondeur (P1)		Intensité (P2)	
		Valeur P0	Contribution	Valeur P1	Contribution	Valeur P2	Contribution
Salarié public	23.8	23.8	15.2	6.9	13.0	2.9	11.6
Salarié privé	10.5	25.3	7.1	7.2	6.0	3.0	5.4
Employé des organisations	0.6	17.0	0.3	3.9	0.2	1.5	0.2
Indépendant	15.7	38.4	16.1	11.6	14.4	4.9	13.1
Employeur	1.3	25.5	0.9	7.5	0.7	3.0	0.7
Chômeur ayant travaillé	9.6	50.0	12.8	18.2	13.8	8.9	14.4
Chômeur à la recherche d'un 1 ^{er} emploi	13.4	61.1	21.9	24.1	25.6	12.3	27.9
Retraité / Rentier	9.3	33.0	8.2	9.9	7.3	4.3	6.8
Autres inactifs	12.7	40.7	13.8	15.0	15.0	7.4	15.8
Non déclaré	3.1	46.0	3.8	16.3	4.0	8.0	4.1
TOTAL	100.0	37.4	100.0	12.6	100.0	5.9	100.0

Observations : Seuil de pauvreté extrême évalué à 114096 fdj par équivalent adulte et par an. Il s'agit des indices de la classe FGT (Foster, Greer et Thorbecke). Toutes les mesures de pauvreté ont été multipliées par 100.

Source : calculés à partir de l'EDAM IS 2

Tableau 1.9 : Mesures de pauvreté dans les ménages pauvres selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (%)

Catégorie socio-professionnelle	Proportion	Incidence (P0)		Profondeur (P1)		Intensité (P2)	
		Valeur P0	Contribution	Valeur P1	Contribution	Valeur P2	Contribution
Salarié public	23.8	54.9	19.3	21.3	16.6	10.7	15.0
Salarié privé	10.5	57.8	9.0	22.1	7.6	11.2	6.9
Employé des organisations	0.6	44.4	0.4	15.3	0.3	7.1	0.3
Indépendant	15.7	70.7	16.3	30.9	15.9	16.6	15.3
Employeur	1.3	53.3	1.0	21.2	0.9	11.0	0.8
Chômeur ayant travaillé	9.6	81.1	11.4	39.7	12.4	23.3	13.0
Chômeur à la recherche d'un 1 ^{er} emploi	13.4	85.6	16.9	46.1	20.3	28.8	22.6
Retraité / Rentier	9.3	63.7	8.7	27.1	8.3	14.4	7.9
Autres inactifs	12.7	72.9	13.6	33.7	14.0	19.5	14.4
Non déclaré	3.1	74.2	3.4	36.5	3.7	21.2	3.8
TOTAL	100.0	67.9	100.0	30.5	100.0	17.1	100.0

Observations : Seuil de pauvreté relative évalué à 198229 fdj par équivalent adulte et par an. Il s'agit des indices de la classe FGT (Foster, Greer et Thorbecke). Toutes les mesures de pauvreté ont été multipliées par 100.

Source : calculés à partir de l'EDAM IS 2

Tableau 1.10 : Indice de Gini par strate (%)

Strate	Gini
Djibouti ville	39.4
Autres centres urbains	37.7
Localités rurales sédentaires	33.1
TOTAL	40.9

Source : calculés à partir de l'EDAM IS 2

Tableau 1.11 : Indice de Gini par zone géographique (%)

Zone géographique	Gini
Arrondissement 1	41.3
Arrondissement 2	32.2
Arrondissement 3	39.8
Arrondissement 4	33.2
Arrondissement 5	35.4
Ali Sabieh	37.5
Dikhil	38.3
Obock	35.4
Tadjourah	37.1

Source : calculés à partir de l'EDAM IS 2

Tableau 1.12 : Indice de Gini par niveau de vie des ménages (%)

Classe de niveau de vie	Gini
Pauvres extrêmes	18.0
Pauvres	23.3
Non pauvres	37.1

Source : calculés à partir de l'EDAM IS 2

Tableau 1.13 : Indice de Gini par catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (%)

Catégorie socio-professionnelle	Gini
Salarié public	39.7
Salarié privé	40.3
Employé des organisations	54.7
Indépendant	37.2
Employeur	44.5
Chômeur ayant travaillé	37.2
Chômeur à la recherche d'un 1 ^{er} emploi	37.6
Retraité / Rentier	38.8

Source : calculés à partir de l'EDAM IS 2

Tableau 2.0. : Répartition de la population sédentaire par groupe d'âge, sexe et niveau de vie

	Pauvres extrêmes				Pauvres				Non pauvres				Ensemble			
	Masculin	Féminin	Non déclaré	Ensemble	Masculin	Féminin	Non déclaré	Ensemble	Masculin	Féminin	Non déclaré	Ensemble	Masculin	Féminin	Non déclaré	Ensemble
0-4 ans	6519	6256	39	12813	11235	10669	51	21955	4022	3725	8	7755	15257	14394	59	29710
5-9 ans	7838	7204	0	15041	12890	11934	0	24822	3622	3350	0	6972	16512	15284	0	31795
10-14 ans	8056	7096	0	15151	13281	12004	0	25284	3364	3076	0	6440	16645	15080	0	31725
15-19 ans	7716	7373	0	15089	13069	12951	0	26020	3260	3834	0	7094	16329	16785	0	33114
20-24 ans	5320	5605	0	10925	9836	10755	0	20591	3304	4484	0	7787	13140	15239	0	28378
25-29 ans	3945	5306	0	9252	7611	10003	0	17615	3168	4740	0	7908	10779	14743	0	25522
30-34 ans	3066	3880	1	6947	6069	7418	1	13487	3232	3489	0	6721	9301	10907	1	20208
35-39 ans	2236	3075	0	5311	4376	5486	0	9863	2212	2209	0	4420	6588	7695	0	14283
40-44 ans	2707	2993	0	5700	4872	5166	0	10038	2062	1753	0	3815	6934	6919	0	13853
45-49 ans	1761	1697	0	3458	3075	3105	0	6181	1356	1084	0	2441	4431	4189	0	8622
50-54 ans	1753	1734	0	3487	2921	3113	0	6034	1060	1168	0	2228	3981	4281	0	8262
55-59 ans	960	702	0	1662	1705	1310	0	3015	644	743	0	1387	2349	2053	0	4403
60-64 ans	925	768	0	1693	1571	1476	0	3048	659	652	0	1311	2230	2128	0	4358
65 ans et plus	996	1028	0	2024	1708	1805	0	3513	636	848	0	1484	2344	2653	0	4998
Non déclaré	204	331	95	629	317	452	144	913	102	119	35	256	419	571	179	1169
Ensemble	54002	55047	134	109184	94538	97646	195	192380	32703	35274	43	68019	127241	132920	238	260399

Source : EDAM IS 2

		Quintile de DEA					Total du tableau
		1	2	3	4	5	
		Somme	Somme	Somme	Somme	Somme	Somme
Strate	Djibouti Ville	4236	6064	6753	7277	7711	32041
	Autres centres urbains	2444	1464	1114	786	473	6282
	Localités rurales sédentaires	1551	727	397	190	67	2932
Total du tableau		8231	8255	8264	8253	8251	41254

Source : EDAM IS 2

		Quintile de DEA					Total du tableau
		1	2	3	4	5	
		Somme	Somme	Somme	Somme	Somme	Somme
District	Djibouti Ville	5012	6555	7085	7464	7809	33924
	Ali Sabieh	1193	588	420	272	147	2620
	Dikhil	1269	541	319	205	105	2439
	Obock	209	148	111	91	55	613
	Tadjourah	549	423	329	222	135	1657
Total du tableau		8231	8255	8264	8253	8251	41254

Source : EDAM IS 2

Tableau 2.3. :Nombre de ménages par zone géographique et quintile de DEA

		Quintile de DEA					Total du tableau
		1	2	3	4	5	
		Somme	Somme	Somme	Somme	Somme	Somme
Zone géographique	Arrondissement 1	158	355	844	1228	2592	5177
	Arrondissement 2	560	1310	1903	2631	2366	8770
	Arrondissement 3	205	574	571	729	991	3069
	Arrondissement 4	2694	2755	2259	1581	895	10183
	Arrondissement 5	1396	1560	1509	1295	965	6725
	Ali Sabieh	1193	588	420	272	147	2620
	Dikhil	1269	541	319	205	105	2439
	Obock	209	148	111	91	55	613
	Tadjourah	549	423	329	222	135	1657
Total du tableau		8231	8255	8264	8253	8251	41254

Source : EDAM IS 2

Tableau 2.4 :Taille moyenne des ménages par strate et quintile de DEA

		Quintile de DEA					Total du tableau
		1	2	3	4	5	
		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Strate	Djibouti Ville	7,9	7,3	6,9	6,3	4,8	6,5
	Autres centres urbains	7,0	6,1	5,6	5,2	3,9	6,1
	Localités rurales sédentaires	6,4	4,5	3,9	3,3	3,1	5,3
Total du tableau		7,4	6,9	6,6	6,1	4,7	6,3

Source : EDAM IS 2

Tableau 2.5. :Taille moyenne des ménages sédentaires par district et quintile de DEA

		Quintile de DEA					Total du tableau
		1	2	3	4	5	
District	Djibouti Ville	7,7	7,2	6,8	6,3	4,8	6,4
	Ali Sabieh	6,7	5,8	5,3	4,6	3,7	5,9
	Dikhil	7,0	6,1	5,7	5,5	4,0	6,4
	Obock	6,3	5,5	5,1	4,3	3,3	5,3
	Tadjourah	6,9	5,3	5,2	5,1	3,6	5,7
Total du tableau		7,4	6,9	6,6	6,1	4,7	6,3

Source : EDAM IS 2

Tableau 2.6 :Taille moyenne des ménages sédentaires par zone géographique et quintile de DEA

		Quintile de DEA					Total du tableau
		1	2	3	4	5	
Zone géographique	Arrondissement 1	8,0	7,6	7,4	5,9	4,6	5,6
	Arrondissement 2	8,2	8,2	7,6	6,8	4,9	6,7
	Arrondissement 3	8,4	7,7	6,7	6,8	5,2	6,5
	Arrondissement 4	7,5	6,8	6,1	5,6	4,6	6,5
	Arrondissement 5	7,6	6,7	6,6	6,2	4,9	6,5
	Ali Sabieh	6,7	5,8	5,3	4,6	3,7	5,9
	Dikhil	7,0	6,1	5,7	5,5	4,0	6,4
	Obock	6,3	5,5	5,1	4,3	3,3	5,3
	Tadjourah	6,9	5,3	5,2	5,1	3,6	5,7
Total du tableau		7,4	6,9	6,6	6,1	4,7	6,3

Source : EDAM IS 2

Tableau 2.7 : Dépenses moyennes EA par zone strate et quintile de DEA (Fdj)

		Quintile de DEA					Total du tableau
		1	2	3	4	5	
		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Strate	Djibouti Ville	60756	99820	142443	208525	460291	215082
	Autres centres urbains	53898	98438	141528	204901	392296	124191
	Localités rurales sédentaires	52397	97509	140829	204460	355106	92334
Total du tableau		57144	99371	142242	208086	455540	192519

Source : EDAM IS 2

Tableau 2.8 : Dépenses moyennes EA par district et quintile de DEA (Fdj)

		Quintile de DEA					Total du tableau
		1	2	3	4	5	
		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
District	Djibouti Ville	60120	99687	142356	208466	458973	209387
	Ali Sabieh	51760	98796	141217	205487	368857	110466
	Dikhil	50530	97633	142592	202700	401206	100938
	Obock	54675	97317	142777	205771	343327	129112
	Tadjourah	57905	98219	140565	204421	439672	135232
Total du tableau		57144	99371	142242	208086	455540	192519

Source : EDAM IS 2

Tableau 2.9 :Dépenses moyennes EA par zone géographique et quintile de DEA (Fdj)							
Dépenses EA							
		Quintile de DEA					Total du tableau
		1	2	3	4	5	
		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Zone géographique	Arrondissement 1	61977	103051	144705	213077	550440	358685
	Arrondissement 2	61629	101583	143781	208125	403240	221525
	Arrondissement 3	59263	101495	143664	208550	486093	256090
	Arrondissement 4	59642	98182	140634	206262	376710	138661
	Arrondissement 5	60353	99322	141330	207429	398392	164401
	Ali Sabieh	51760	98796	141217	205487	368857	110466
	Dikhil	50530	97633	142592	202700	401206	100938
	Obock	54675	97317	142777	205771	343327	129112
	Tadjourah	57905	98219	140565	204421	439672	135232
Total du tableau		57144	99371	142242	208086	455540	192519

Source : EDAM IS 2

Tableau 2.10 :Plage de variation des Dépenses moyennes EA par zone géographique et quintile de DEA (Fdj)
Dépenses EA

		Quintile de DEA										Total du tableau	
		1		2		3		4		5			
		Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum
Zone géographique	Arrondissement 1	80200	11796	119448	80952	168564	119688	258195	168825	4321591	258652	4321591	11796
	Arrondissement 2	80194	26636	119495	80476	168729	119574	257504	109327	1949600	258718	1949600	26636
	Arrondissement 3	80233	26693	119396	80990	168729	119628	258109	168935	2306711	258417	2306711	26693
	Arrondissement 4	92147	9698	119386	27163	168740	54919	257464	168887	849831	258265	849831	9698
	Arrondissement 5	80364	17701	119467	65839	168732	41438	257623	168780	1415545	29571	1415545	17701
	Ali Sabieh	194690	5961	663662	56604	168570	25562	257614	32608	2351172	258278	2351172	5961
	Dikhil	80286	7163	119444	80440	168465	119670	257350	169210	1878869	258290	1878869	7163
	Obock	79865	16067	119258	12530	166065	119810	257213	168826	655789	267978	655789	12530
	Tadjourah	80364	6315	119422	40615	182553	119520	255285	168885	3104612	258769	3104612	6315
Total du tableau		194690	5961	663662	12530	182553	25562	258195	32608	4321591	29571	4321591	5961

Source : EDAM IS 2

Tableau 2.11 :Part des Dépenses alimentaires EA par strate et quintile de DEA (%)

		Quintile de DEA					Total du tableau
		1	2	3	4	5	
		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Strate	Djibouti Ville	61,6	57,8	52,3	47,7	42,8	51,2
	Autres centres urbains	65,1	63,9	60,2	56,9	53,8	62,1
	Localités rurales sédentaires	72,7	71,9	68,2	62,8	56,3	70,9
Total du tableau		64,7	60,1	54,2	48,9	43,5	54,3

Source : EDAM IS 2

Tableau 2.12 :Part des Dépenses alimentaires EA par district et quintile de DEA (%)

		Quintile de DEA					Total du tableau
		1	2	3	4	5	
		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
District	Djibouti Ville	62,3	58,3	52,7	48,0	42,9	51,9
	Ali Sabieh	64,4	62,7	59,7	57,4	55,7	62,1
	Dikhil	72,4	70,4	65,1	59,3	57,5	69,2
	Obock	68,1	67,3	65,7	63,4	59,0	66,0
	Tadjourah	68,7	68,8	62,9	55,0	50,1	64,2
Total du tableau		64,7	60,1	54,2	48,9	43,5	54,3

Source : EDAM IS 2

		Quintile de DEA					Total du tableau
		1	2	3	4	5	,00
		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Zone géographique	Arrondissement 1	49,8	50,9	47,3	45,6	40,1	43,6
	Arrondissement 2	56,0	52,3	46,8	44,5	43,1	46,5
	Arrondissement 3	56,8	53,3	50,8	45,2	42,1	47,6
	Arrondissement 4	63,6	61,3	58,1	53,8	47,4	58,8
	Arrondissement 5	64,6	61,6	55,9	51,7	46,3	56,8
	Ali Sabieh	64,4	62,7	59,7	57,4	55,7	62,1
	Dikhil	72,4	70,4	65,1	59,3	57,5	69,2
	Obock	68,1	67,3	65,7	63,4	59,0	66,0
	Tadjourah	68,7	68,8	62,9	55,0	50,1	64,2
Total du tableau		64,7	60,1	54,2	48,9	43,5	54,3

Source : EDAM IS 2

Tableau 2.14. : Besoins vitaux du ménage par contribuable principal, Niveau de vie et Sexe du Chef de ménage dans les Arrondissements du District de Djibouti

		Arrondissement 1			Arrondissement 2			Arrondissement 3			Arrondissement 4			Arrondissement 5		
		Masculin	Féminin	Ensemble												
Pauvres extrêmes																
Chef du ménage	Part des ressources /DEA (%)	64,2	64,3	64,3	78,6	58,6	68,5	76,1	65,3	71,2	83,4	82,1	80,3	77,7	69,5	74,3
	Ressources du ménage EA (fdj)	56584	54649	55950	68587	50564	65015	68212	57858	66474	63686	61697	63521	62451	50820	61348
	Ménages bénéficiaires (%)	3.2	1.5	4.7	9.3	2.3	11.6	11.1	2.2	13.3	27.9	2.5	30.5	23.6	2.5	26.1
Autres membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	63,8	51,9	57,0	62,4	69,3	66,6	65,2	64,3	63,6	67,5	84,5	73,6	74,5	79,6	75,8
	Ressources du ménage EA (fdj)	55904	45109	49482	54322	62224	57531	55826	59056	57086	52261	61389	54384	52356	65403	54940
	Ménages bénéficiaires (%)	0.6	0.9	1.5	1.6	1.1	2.7	2.0	1.3	3.3	4.5	1.4	5.9	3.7	0.9	4.6
Personnes non membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	58,2	58,9	59,7	72,4	64,6	66,4	86,7	64,9	67,4	79,1	83,3	78,8	73,1	68,9	70,3
	Ressources du ménage EA (fdj)	48085	46966	47630	55830	52177	54635	56099	55522	55922	54363	58554	55395	53809	50063	52929
	Ménages bénéficiaires (%)	1.1	0.8	1.9	2.9	1.4	4.4	4.2	1.9	6.1	10.4	3.4	13.8	7.8	2.4	10.2
Pauvres																
Chef du ménage	Part des ressources /DEA (%)	56,9	74,8	65,0	66,5	57,7	61,1	68,1	63,8	64,8	77,0	77,1	74,0	72,9	66,3	68,3
	Ressources du ménage EA (fdj)	75436	85442	77932	83318	68061	80620	81298	72031	79859	73624	75843	73822	74902	65006	73965
	Ménages bénéficiaires (%)	18.9	6.3	25.2	40.4	8.7	49.1	39.1	7.2	46.3	76.2	7.5	83.7	70.1	7.3	77.4
Autres membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	62,1	51,2	55,9	57,1	59,7	56,6	63,7	65,1	63,5	64,9	73,2	65,7	70,6	71,7	68,2
	Ressources du ménage EA (fdj)	79678	65663	71872	63462	76407	69730	69631	77168	72956	59185	68727	61666	63464	77220	66621
	Ménages bénéficiaires (%)	3.4	4.3	7.7	5.5	5.2	10.7	6.2	4.9	11.2	11.4	4.0	15.4	10.0	3.0	13.0
Personnes non membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	55,2	55,1	55,1	68,4	65,7	65,3	72,4	64,7	63,2	75,8	79,7	74,5	72,1	64,7	66,3
	Ressources du ménage EA (fdj)	65486	70518	67733	67205	74535	69992	65536	71370	67380	60767	66726	62280	60455	58094	59841
	Ménages bénéficiaires (%)	4.8	3.8	8.6	8.6	5.3	13.8	12.9	6.0	18.9	24.6	8.4	33.0	18.1	6.4	24.5

Tableau 2.14. : Besoins vitaux du ménage par contribuable principal, Niveau de vie et Sexe du Chef de ménage dans les Arrondissements du District de Djibouti (suite)

		Arrondissement 1			Arrondissement 2			Arrondissement 3			Arrondissement 4			Arrondissement 5		
		Masculin	Féminin	Ensemble												
Non pauvres																
Chef du ménage	Part des ressources /DEA (%)	52,3	50,2	51,7	57,0	55,5	55,5	59,7	53,1	58,8	60,9	67,2	63,6	58,9	60,3	60,0
	Ressources du ménage EA (fdj)	262137	229229	256339	188344	179012	186995	274074	166759	261431	181135	187338	181857	187354	203845	188387
	Ménages bénéficiaires (%)	42,5	9,1	51,5	31,1	5,3	36,3	31,7	4,2	36,0	12,1	1,6	13,7	20,6	1,4	21,9
Autres membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	48,2	51,8	51,1	54,4	55,0	56,2	55,4	61,2	54,6	55,3	50,7	52,6	61,0	47,5	54,5
	Ressources du ménage EA (fdj)	212499	208304	210247	171182	169288	170281	206025	195391	201771	174137	135422	160569	185857	129407	163880
	Ménages bénéficiaires (%)	3,9	4,6	8,5	2,6	2,4	5,0	3,5	2,4	5,9	1,4	0,7	2,1	1,2	0,8	2,0
Personnes non membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	43,7	51,3	40,5	57,7	57,1	52,4	52,1	58,6	53,8	55,4	69,4	59,1	44,3	58,8	46,8
	Ressources du ménage EA (fdj)	146143	188391	168675	158777	181328	170575	146189	175207	162677	150775	214070	180162	129068	165248	147305
	Ménages bénéficiaires (%)	3,0	3,5	6,5	1,7	1,8	3,5	1,9	2,5	4,3	1,2	1,0	2,2	0,9	0,9	1,9
Ensemble																
Chef du ménage	Part des ressources /DEA (%)	54,8	57,0	55,9	60,8	56,8	58,9	64,9	58,2	61,9	66,7	70,8	68,7	63,3	64,6	63,9
	Ressources du ménage EA (fdj)	204658	170465	197813	128982	109889	125868	167632	107145	159229	88368	95489	89030	100411	86928	99230
	Ménages bénéficiaires (%)	61,4	15,4	76,7	71,5	13,9	85,5	70,9	11,4	82,3	88,3	9,1	97,4	90,7	8,7	99,4
Autres membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	54,5	51,4	53,0	55,8	60,3	58,1	56,6	59,3	57,9	58,2	59,7	58,9	64,1	58,2	61,2
	Ressources du ménage EA (fdj)	150681	139030	144314	98290	105745	101879	119062	115510	117546	71668	79236	73719	76731	87995	79556
	Ménages bénéficiaires (%)	7,4	8,9	16,3	8,2	7,6	15,8	9,8	7,3	17,1	12,8	4,7	17,5	11,3	3,8	15,0
Personnes non membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	46,9	45,3	46,1	60,6	54,9	57,5	56,6	59,8	58,3	59,9	69,9	65,1	52,9	55,5	54,3
	Ressources du ménage EA (fdj)	96774	126286	111050	82258	102333	90475	75729	101673	85147	64942	82976	69760	63806	71935	66063
	Ménages bénéficiaires (%)	7,8	7,3	15,1	10,3	7,1	17,4	14,8	8,4	23,3	25,8	9,4	35,2	19,1	7,3	26,4
Ressources du ménage EA (fdj)		197648	162587	187696	131025	117653	127839	167051	120131	156816	92938	99394	93965	105779	93504	104060
Ménages bénéficiaires (%)		76,5	31,5	108,1	89,9	28,6	118,6	95,5	27,2	122,6	126,9	23,2	150,1	121,0	19,8	140,8
Nombre de ménages bénéficiaires		3651	1447	5098	6509	2036	8545	2380	664	3044	8434	1595	10029	5631	917	6548

Source : EDAM IS 2

Tableau 2.15. : Besoins vitaux du ménage par contribuable principal, Niveau de vie et Sexe du Chef de ménage dans les autres Districts du pays

		Ali Sabieh			Dikhil			Obock			Tadjourah			Ensemble du pays		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Pauvres extrêmes																
Chef du ménage	Part des ressources /DEA (%)	89,9	82,3	86,4	100,7	94,1	96,1	101,6	93,0	95,2	123,2	126,0	120,5	84,2	77,0	80,6
	Ressources du ménage EA (fdj)	59066	53879	57973	63733	63697	63728	73653	55807	71073	89206	88221	89108	65464	57680	64452
	Ménages bénéficiaires (%)	33,0	8,8	41,8	38,3	5,9	44,2	36,2	6,1	42,3	33,8	3,7	37,6	20,1	3,0	23,1
Autres membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	80,7	78,0	79,4	86,3	86,5	83,6	73,7	92,1	83,6	129,7	115,2	123,0	70,7	75,8	73,3
	Ressources du ménage EA (fdj)	49667	53829	52397	42777	51054	45733	42487	57450	51465	106804	85602	97300	53528	58970	55434
	Ménages bénéficiaires (%)	3,0	5,8	8,8	3,1	1,7	4,8	1,7	2,5	4,2	2,0	1,6	3,7	2,8	1,5	4,3
Personnes non membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	82,2	85,2	82,9	96,1	90,4	91,0	102,0	64,1	83,0	120,4	121,1	120,8	79,2	80,8	80,0
	Ressources du ménage EA (fdj)	48958	56478	53819	52495	61797	55527	68972	52926	64218	81129	93811	87103	55320	59529	56679
	Ménages bénéficiaires (%)	5,4	9,9	15,3	15,6	7,5	23,1	6,5	2,7	9,2	8,1	7,2	15,3	6,6	3,1	9,7
Pauvres																
Chef du ménage	Part des ressources /DEA (%)	86,1	81,0	63,9	96,6	94,6	93,1	96,1	87,3	86,9	113,3	114,9	105,2	77,3	73,6	71,9
	Ressources du ménage EA (fdj)	66891	63813	66235	71538	76729	72261	84846	65259	82093	98976	94958	98593	76709	72235	76120
	Ménages bénéficiaires (%)	77,6	21,0	98,6	88,1	14,3	102,4	91,3	14,9	106,3	85,1	9,0	94,1	58,9	8,9	67,8
Autres membres du ménage	Part des ressources :DEA (%)	78,8	76,5	56,5	85,1	88,0	85,0	75,1	86,4	77,7	115,4	103,2	103,2	67,2	68,2	64,3
	Ressources du ménage EA (fdj)	54199	62155	59561	45746	63619	52575	61880	68039	65399	107663	90296	99835	62911	70951	66037
	Ménages bénéficiaires (%)	6,7	13,8	20,4	6,5	4,0	10,5	4,6	6,1	10,7	4,9	4,0	9,0	7,6	4,8	12,4
Personnes non membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	79,8	83,2	66,9	94,4	89,1	89,0	93,2	70,7	80,0	115,8	114,4	111,5	77,1	77,6	73,6
	Ressources du ménage EA (fdj)	52947	66203	61804	55727	71417	61218	70011	65539	68593	90853	108779	99891	62468	71335	65539
	Ménages bénéficiaires (%)	11,7	23,6	35,4	32,9	17,7	50,6	14,3	6,6	20,9	18,8	19,2	38,0	16,1	8,5	24,6

Tableau 2.15. : Besoins vitaux du ménage par contribuable principal, Niveau de vie et Sexe du Chef de ménage dans les autres Districts du pays (suite)

		Ali Sabieh			Dikhil			Obock			Tadjourah			Ensemble du pays		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Non pauvres																
Chef du ménage	Part des ressources /DEA (%)	68,3	68,0	61,7	73,9	75,0	64,9	73,5	62,4	65,5	79,4	69,7	70,6	56,9	55,3	56,1
	Ressources du ménage EA (fdj)	192163	209373	196933	221027	230246	222195	200563	191871	199180	257988	196556	249416	216466	199287	214118
	Ménages bénéficiaires (%)	5,4	2,1	7,4	5,6	0,8	6,4	12,6	2,4	14,9	9,4	1,5	10,9	22,0	3,5	25,4
Autres membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	54,7	72,9	62,5	58,7	79,5	77,2	38,0	87,7	59,2	73,2	64,2	65,1	53,7	54,6	54,1
	Ressources du ménage EA (fdj)	152216	185765	177378	590392	195365	353376	102179	196721	125815	187080	201955	195580	190413	179980	185564
	Ménages bénéficiaires (%)	0,3	0,8	1,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,2	0,7	0,4	0,5	0,9	1,9	1,7	3,6
Personnes non membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	47,5	73,0	55,8	35,6	64,8	44,5	52,6	71,2	63,4	65,6	64,5	60,3	48,3	51,6	50,1
	Ressources du ménage EA (fdj)	126771	185579	178228	97824	181813	170762	121856	236077	184158	169719	212702	204887	148048	188614	170726
	Ménages bénéficiaires (%)	0,3	2,3	2,6	0,2	1,4	1,6	0,8	1,0	1,9	0,6	2,8	3,5	1,4	1,8	3,2
Ensemble																
Chef du ménage	Part des ressources /DEA (%)	68,5	62,6	65,4	79,6	69,3	74,0	80,8	67,9	74,2	87,8	81,8	84,9	63,7	61,5	62,6
	Ressources du ménage EA (fdj)	74995	76792	75386	80484	85016	81112	98838	82637	96524	114728	109647	114220	114653	107841	113747
	Ménages bénéficiaires (%)	82,9	23,1	106,0	93,7	15,1	108,8	103,9	17,3	121,2	94,5	10,5	105,0	80,9	12,4	93,3
Autres membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	57,6	69,5	63,5	79,9	76,2	78,7	49,4	87,9	67,1	88,2	77,2	82,5	58,2	59,9	59,0
	Ressources du ménage EA (fdj)	58188	69326	65739	59711	71524	64325	65910	71517	69006	113335	102702	108428	88658	98937	92829
	Ménages bénéficiaires (%)	6,9	14,6	21,5	6,7	4,3	11,0	5,1	6,3	11,4	5,3	4,6	9,9	9,5	6,5	16,0
Personnes non membres du ménage	Part des ressources /DEA (%)	52,4	72,1	62,2	45,1	72,5	58,5	69,4	70,4	70,0	83,0	76,8	79,5	57,7	60,0	58,9
	Ressources du ménage EA (fdj)	54922	76616	69723	55999	79567	64627	72923	88277	78080	93414	122218	108694	69334	91585	77582
	Ménages bénéficiaires (%)	12,1	25,9	38,0	33,1	19,1	52,3	15,1	7,6	22,8	19,5	22,0	41,5	17,5	10,3	27,8
Ressources du ménage EA (fdj)		81058	87375	83537	83366	93322	85689	106428	97250	104589	124011	129153	125270	121047	114742	119687
Ménages bénéficiaires (%)		60,8	39,2	100,0	76,7	23,3	100,0	80,0	20,0	100,0	75,5	24,5	100,0	78,4	21,6	100,0
Nombre de ménages bénéficiaires		1506	973	2479	1791	545	2336	471	118	589	1194	387	1581	31567	8682	40249

Source : EDAM IS 2

Tableau 3.1. : Taux d'offre de travail par sexe, classe d'âge et par niveau de vie
 -population de 15 ans et plus- (%)

	Masculin							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Ensemble	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
15-19 ans	48.4	15.8	39.9	11.1	19.9	4.1	37.2	10.5
20-24 ans	73.8	16.6	68.2	15.0	59.3	12.5	67.7	15.4
25-29 ans	89.5	14.9	88.5	16.0	87.3	17.7	88.9	16.6
30-34 ans	93.9	12.2	94.5	15.1	95.1	19.6	94.3	15.2
35-39 ans	93.4	8.8	94.7	10.7	96.1	13.6	95.1	10.9
40-44 ans	92.9	10.6	93.8	11.4	95.0	12.5	93.5	11.3
45-49 ans	87.6	6.5	89.8	7.1	92.8	8.0	89.0	6.8
50-54 ans	84.4	6.3	84.1	6.0	83.7	5.7	84.6	5.8
55-59 ans	74.8	3.0	69.2	2.8	60.9	2.5	69.5	2.8
60-64 ans	65.8	2.6	59.0	2.4	49.3	2.1	60.0	2.3
65 ans et plus	62.1	2.6	54.3	2.3	42.0	1.7	53.6	2.2
Offre de travail	75.3	100.0	73.8	100.0	72.5	100.0	73.5	100.0
Effectifs	23638		41956		15660		57616	
	Féminin							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Ensemble	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
15-19 ans	35.3	22.3	31.4	15.0	17.3	7.5	28.2	15.6
20-24 ans	43.2	20.7	42.2	21.7	37.7	19.0	40.9	20.5
25-29 ans	39.4	17.9	39.9	19.5	43.3	23.0	41.0	19.9
30-34 ans	29.5	9.8	33.0	13.4	41.5	16.3	35.7	12.8
35-39 ans	26.4	7.0	28.7	7.8	43.9	10.9	33.0	8.4
40-44 ans	26.9	6.9	28.7	6.9	43.9	8.6	32.6	7.4
45-49 ans	28.5	4.1	30.5	4.8	37.9	4.6	32.4	4.5
50-54 ans	32.4	4.8	31.0	4.1	28.2	3.7	30.2	4.3
55-59 ans	31.8	1.9	29.8	1.7	20.1	1.7	26.3	1.8
60-64 ans	31.6	2.1	29.7	2.0	34.0	2.5	31.0	2.2
65 ans et plus	28.4	2.5	32.7	3.1	24.6	2.3	30.1	2.6
Offre de travail	34.2	100.0	34.2	100.0	35.7	100.0	34.6	100.0
Effectifs	11678		21431		8916		30347	
	Ensemble							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Ensemble	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
15-19 ans	42.0	17.9	36.5	15.0	18.5	5.3	32.6	12.3
20-24 ans	58.1	18.0	55.8	18.1	46.9	14.9	53.3	17.2
25-29 ans	60.8	15.9	61.4	17.1	60.9	19.6	61.2	17.8
30-34 ans	57.9	11.4	60.4	12.9	67.3	18.4	62.7	14.4
35-39 ans	54.6	8.2	57.9	9.0	70.0	12.6	61.7	10.0
40-44 ans	58.3	9.4	59.9	9.5	71.5	11.1	63.1	9.9
45-49 ans	58.6	5.7	58.8	5.7	68.4	6.8	61.5	6.0
50-54 ans	58.5	5.8	57.1	5.4	54.6	4.9	56.4	5.3
55-59 ans	56.6	2.7	54.1	2.6	39.0	2.2	49.3	2.5
60-64 ans	50.3	2.4	47.6	2.3	41.7	2.2	45.8	2.3
65 ans et plus	45.0	2.6	45.0	2.5	32.1	1.9	41.1	2.3
Offre de travail	53.9	100.0	53.1	100.0	52.7	100.0	53.0	100.0
Effectifs	35316		63387		24576		87963	

Source : EDAM IS 2

Tableau 3.2. : Taux d'offre de travail par sexe, niveau d'instruction et par niveau de vie
 -population de 15 ans et plus- (%)

	Masculin							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Total	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
Sans instruction	86.8	58.6	85.9	50.7	78.6	24.5	84.7	43.6
Primaire (CI au CE1)	72.3	1.5	75.8	1.4	80.6	1.0	76.8	1.3
Primaire (CE2 au CM2)	82.2	25.5	84.3	26.6	85.1	21.9	84.5	25.3
Secondaire 1er cycle	46.7	10.4	52.6	14.8	66.9	25.0	57.3	17.6
Secondaire 2ème cycle	34.6	2.2	40.7	4.0	58.4	14.5	49.4	6.8
Supérieur	42.5	0.5	47.1	1.2	74.7	11.4	66.0	4.0
Autre	55.0	1.3	52.1	1.2	74.6	1.7	58.2	1.3
Total	75.3	100.0	73.8	100.0	72.5	100.0	73.5	100.0
Offre de travail	23638		41956		15660		57616	
	Féminin							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Total	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
Sans instruction	32.5	67.6	33.3	61.1	31.7	44.7	32.9	58.8
Primaire (CI au CE1)	39.9	1.8	36.4	0.9	36.4	1.1	36.3	1.3
Primaire (CE2 au CM2)	46.1	21.4	44.3	20.8	41.2	16.9	43.5	19.9
Secondaire 1er cycle	29.8	7.1	30.4	12.3	37.6	19.3	33.3	12.4
Secondaire 2ème cycle	17.8	1.0	22.2	3.6	36.5	10.6	30.1	4.7
Supérieur	24.8	0.2	22.6	0.9	57.2	6.2	45.7	2.2
Autre	25.0	0.7	21.6	0.5	26.4	1.1	23.4	0.8
Total	34.2	100.0	34.2	100.0	35.7	100.0	34.6	100.0
Offre de travail	11678		21431		8916		30347	
	Ensemble							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Total	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
Sans instruction	54.0	61.6	52.9	55.4	44.8	31.8	51.2	48.8
Primaire (CI au CE1)	55.5	1.6	56.0	1.4	54.8	1.0	55.7	1.3
Primaire (CE2 au CM2)	66.8	24.1	66.8	24.8	64.2	20.1	66.2	23.5
Secondaire 1er cycle	40.9	9.3	44.6	13.0	54.1	22.9	48.0	15.8
Secondaire 2ème cycle	29.4	1.8	34.4	3.4	49.7	13.1	42.2	6.1
Supérieur	38.0	0.4	39.6	1.0	69.6	9.5	60.0	3.4
Autre	43.7	1.1	40.2	1.0	50.1	1.5	43.4	1.1
Total	53.9	100.0	53.1	100.0	52.7	100.0	53.0	100.0
Offre de travail	35316		63387		24576		87963	

Source : EDAM IS 2

Tableau 3.3. : Taux d'offre de travail par sexe, statut matrimonial et par niveau de vie
 -population de 15 ans et plus- (%)

	Masculin							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Total	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
Celibataire	66.5	49.0	63.8	47.6	58.1	39.8	62.4	46.1
Marié (e)	87.1	48.8	87.3	49.7	87.7	56.4	87.4	51.2
Veuf (ve)	68.2	1.3	69.0	1.3	64.7	1.6	67.6	1.4
Divorcé(e)	86.5	0.8	82.3	1.3	86.0	2.0	83.8	1.3
Autre	50.0	0.0	69.7	0.1	67.6	0.2	69.6	0.1
Total	75.3	100.0	73.8	100.0	72.5	100.0	73.5	100.0
Offre de travail	23638		41956		15660		57616	
	Féminin							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Total	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
Celibataire	45.2	60.3	43.7	60.4	39.1	50.0	42.4	57.3
Marié (e)	22.1	27.9	22.7	26.9	30.3	35.5	24.9	29.8
Veuf (ve)	34.0	8.6	34.4	8.9	36.8	9.2	35.1	8.9
Divorcé(e)	42.2	2.9	44.7	3.7	52.9	5.1	47.6	3.8
Autre	37.1	0.2	36.6	0.1	25.0	0.1	33.1	0.1
Total	34.2	100.0	34.2	100.0	35.7	100.0	34.6	100.0
Offre de travail	11678		21431		8916		30347	
	Ensemble							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Total	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
Celibataire	56.4	52.7	54.1	52.4	48.3	43.5	52.6	49.9
Marié (e)	52.9	41.9	53.6	41.9	58.5	48.9	55.0	43.8
Veuf (ve)	38.6	3.7	38.8	3.8	41.0	4.4	39.4	4.0
Divorcé(e)	51.7	1.5	54.0	1.8	62.6	3.1	57.2	2.1
Autre	39.2	0.1	46.1	0.1	46.6	0.1	46.5	0.1
Total	53.9	100.0	53.1	100.0	52.7	100.0	53.0	100.0
Offre de travail	35316		63387		24576		87963	

Source : EDAM IS 2

**Tableau 3.4. : Taux d'offre de travail par groupe d'âge et par zone géographique
-population de 15 ans et plus- (%)**

	District de Djibouti									
	Arrondissement 1		Arrondissement 2		Arrondissement 3		Arrondissement 4		Arrondissement 5	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
15-19 ans	24.6	7.8	30.4	10.8	28.6	10.2	38.1	14.7	37.3	14.0
20-24 ans	50.2	16.9	54.7	18.5	55.0	18.2	55.1	16.7	56.2	16.6
25-29 ans	64.0	18.5	65.5	19.5	62.7	20.0	58.3	16.2	64.1	16.9
30-34 ans	65.3	15.5	67.3	15.5	67.5	16.4	59.6	12.8	62.7	13.8
35-39 ans	68.4	12.1	66.2	9.7	65.4	9.8	58.4	9.5	61.5	10.6
40-44 ans	67.9	10.8	63.0	8.7	64.6	8.3	64.6	10.6	68.0	11.5
45-49 ans	66.0	6.6	63.2	5.8	62.3	5.7	63.3	6.4	65.9	5.7
50-54 ans	55.9	5.2	54.9	4.7	52.1	4.8	62.2	5.8	61.5	5.3
55-59 ans	43.5	2.5	49.4	2.5	44.3	2.1	56.7	2.7	50.3	1.8
60-64 ans	42.5	2.2	43.2	2.1	50.7	2.1	52.9	2.6	49.7	1.8
65 ans et plus	32.8	2.0	43.9	2.3	42.8	2.4	45.1	2.1	51.6	2.0
Total	53.3	100.0	54.5	100.0	53.9	100.0	54.2	100.0	56.2	100.0
Offre de travail	11057		22280		7176		21493		14757	
	Ensemble du pays									
	Ali Sabieh		Dikhil		Obock		Tadjourah		Ensemble du pays	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
15-19 ans	25.7	13.1	34.0	16.6	29.5	12.9	28.5	12.1	32.6	12.3
20-24 ans	40.2	14.7	48.5	15.7	44.1	15.3	53.5	18.8	53.3	17.2
25-29 ans	50.1	15.9	53.6	14.9	47.3	15.1	52.4	20.3	61.2	17.8
30-34 ans	54.7	12.9	52.7	13.4	62.7	16.8	52.8	14.6	62.7	14.4
35-39 ans	53.2	9.2	50.2	8.8	51.8	11.2	51.2	8.4	61.7	10.0
40-44 ans	54.5	9.8	51.7	10.0	42.2	9.5	45.0	8.0	63.1	9.9
45-49 ans	50.7	6.1	49.9	5.6	52.1	5.7	41.5	6.2	61.5	6.0
50-54 ans	52.0	6.5	52.8	5.9	41.0	6.5	37.3	4.6	56.4	5.3
55-59 ans	57.1	4.4	42.1	2.2	45.0	3.1	33.3	2.5	49.3	2.5
60-64 ans	40.6	3.0	46.7	2.9	27.0	2.3	28.6	2.3	45.8	2.3
65 ans et plus	35.6	4.4	37.8	4.1	23.9	1.8	25.9	2.1	41.1	2.3
Total	43.5	100.0	46.4	100.0	43.4	100.0	43.6	100.0	53.0	100.0
Offre de travail	3747		4099		883		2472		87964	

Source : EDAM IS 2

Tableau 3.5. : Taux de chômage déclaré par sexe, classe d'âge et par niveau de vie
 -population de 15 ans et plus- (%)

	Masculin							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Ensemble	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
15-19 ans	95.2	21.8	94.1	19.0	88.0	10.7	93.9	18.1
20-24 ans	85.2	20.5	79.7	21.6	68.4	25.1	79.7	22.5
25-29 ans	72.6	15.7	58.0	16.9	39.3	20.3	58.7	17.9
30-34 ans	59.9	10.6	43.1	11.8	27.3	15.7	43.7	12.2
35-39 ans	52.8	6.8	36.6	7.1	20.6	8.2	36.7	7.3
40-44 ans	48.8	7.5	35.0	7.2	17.2	6.3	33.1	6.8
45-49 ans	48.6	4.6	35.5	4.6	19.6	4.6	32.4	4.1
50-54 ans	50.6	4.6	37.4	4.1	15.4	2.6	36.3	3.9
55-59 ans	54.9	2.4	44.0	2.3	24.0	1.8	40.9	2.1
60-64 ans	64.5	2.4	53.0	2.3	31.4	1.9	53.2	2.3
65 ans et plus	81.4	3.1	74.5	3.0	58.4	2.9	72.0	2.9
Chomeurs	69.0	100.0	62.3	100.0	34.2	100.0	54.6	100.0
Effectifs	16308		26137		5349		31486	
	Féminin							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Ensemble	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
15-19 ans	93.4	26.2	91.3	18.9	84.2	11.7	90.3	20.5
20-24 ans	87.3	22.8	82.2	24.0	65.6	23.1	77.7	23.2
25-29 ans	80.4	18.1	75.6	19.8	53.2	22.7	68.0	19.7
30-34 ans	75.1	9.3	69.9	12.6	46.9	14.2	61.3	11.5
35-39 ans	62.4	5.5	57.2	5.8	41.3	8.3	51.1	6.2
40-44 ans	59.5	5.2	53.7	4.7	41.0	6.6	49.4	5.3
45-49 ans	56.5	2.9	54.4	3.6	35.5	3.0	48.7	3.2
50-54 ans	58.7	3.6	58.9	3.5	37.7	2.6	53.6	3.3
55-59 ans	67.7	1.6	66.0	1.6	67.1	2.1	66.3	1.7
60-64 ans	81.1	2.1	73.5	1.8	60.4	2.8	69.1	2.2
65 ans et plus	85.6	2.7	84.3	3.7	68.4	3.0	80.2	3.1
Chomeurs	79.4	100.0	74.8	100.0	53.9	100.0	68.6	100.0
Effectifs	9270		16027		4803		20831	
	Ensemble							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Ensemble	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
15-19 ans	94.4	23.4	93.2	21.0	86.1	11.1	92.3	19.1
20-24 ans	86.0	21.3	82.6	22.5	67.1	24.1	78.8	22.8
25-29 ans	75.5	16.6	69.9	17.9	45.2	21.5	62.3	18.6
30-34 ans	64.2	10.1	57.7	11.2	33.6	15.0	49.1	11.9
35-39 ans	55.5	6.3	48.4	6.6	27.1	8.3	40.9	6.9
40-44 ans	51.4	6.7	43.4	6.2	23.9	6.4	37.3	6.2
45-49 ans	50.5	4.0	42.6	3.7	23.5	3.9	36.6	3.7
50-54 ans	52.8	4.2	48.0	3.9	21.5	2.6	41.1	3.7
55-59 ans	57.9	2.1	51.0	2.0	35.9	1.9	47.2	2.0
60-64 ans	69.2	2.3	64.3	2.2	43.1	2.3	58.5	2.2
65 ans et plus	82.8	2.9	78.8	3.0	62.8	2.9	75.2	3.0
Chomeurs	72.4	100.0	66.5	100.0	41.3	100.0	59.5	100.0
Effectifs	25578		42164		10152		52317	

Source : EDAM IS 2

Tableau 3.6. : Taux de chômage déclaré par sexe, niveau d'instruction et par niveau de vie
 -population de 15 ans et plus- (%)

	Masculin							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Total	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
Sans instruction	65.8	55.9	60.2	49.0	41.4	29.7	57.4	45.7
Primaire (CI au CE1)	69.1	1.5	58.6	1.4	19.0	0.6	50.3	1.2
Primaire (CE2 au CM2)	76.5	28.3	69.3	29.6	41.7	26.7	62.8	29.1
Secondaire 1er cycle	70.9	10.7	62.0	14.8	35.3	25.9	51.7	16.7
Secondaire 2ème cycle	63.0	2.0	53.4	3.4	25.6	10.9	37.4	4.7
Supérieur	48.5	0.4	36.3	0.7	16.1	5.3	20.6	1.5
Autre	66.5	1.3	57.2	1.1	18.7	0.9	43.8	1.1
Total	69.0	100.0	62.3	100.0	34.2	100.0	54.6	100.0
Chomeurs	16308		26137		5349		31486	
	Féminin							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Total	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
Sans instruction	76.0	64.7	72.6	60.0	64.2	53.3	70.7	60.6
Primaire (CI au CE1)	80.4	1.8	82.0	1.1	55.0	1.1	75.4	1.4
Primaire (CE2 au CM2)	89.7	24.2	85.2	23.9	61.0	19.2	79.1	23.0
Secondaire 1er cycle	83.8	7.5	73.3	11.7	47.1	16.9	61.3	11.0
Secondaire 2ème cycle	64.7	0.8	53.7	2.6	35.9	7.1	41.8	2.8
Supérieur	61.5	0.2	34.9	0.3	18.9	2.2	21.4	0.7
Autre	71.8	0.7	63.2	0.3	15.5	0.3	43.0	0.5
Total	79.4	100.0	74.8	100.0	53.9	100.0	68.6	100.0
Chomeurs	9270		16027		4803		20831	
	Ensemble							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Total	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
Sans instruction	69.5	59.1	65.1	54.3	53.0	40.9	62.9	51.6
Primaire (CI au CE1)	73.3	1.6	66.2	1.4	32.9	0.8	58.8	1.3
Primaire (CE2 au CM2)	80.4	26.8	73.9	27.5	47.6	23.1	67.6	26.7
Secondaire 1er cycle	74.1	9.5	64.8	12.7	38.9	21.6	54.3	14.4
Secondaire 2ème cycle	63.3	1.6	53.5	2.7	28.6	9.1	38.6	3.9
Supérieur	50.6	0.3	36.1	0.5	16.8	3.9	20.8	1.2
Autre	67.6	1.0	58.4	0.9	17.9	0.6	43.6	0.8
Total	72.4	100.0	66.5	100.0	41.3	100.0	59.5	100.0
Chomeurs	25578		42164		10152		52317	

Source : EDAM IS 2

Tableau 3.7. : Taux de chômage déclaré par sexe, statut matrimonial et par niveau de vie
 -population de 15 ans et plus- (%)

	Masculin							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Total	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
Celibataire	87.9	62.4	83.5	68.9	60.3	70.2	78.0	65.8
Marié (e)	50.0	35.4	41.4	28.2	15.8	26.0	33.7	31.6
Veuf (ve)	71.4	1.4	64.0	1.3	34.1	1.6	54.5	1.4
Divorcé(e)	67.7	0.8	63.7	1.4	34.1	2.0	51.3	1.2
Autre	83.3	0.0	56.5	0.1	28.0	0.1	41.7	0.1
Total	69.0	100.0	62.3	100.0	34.2	100.0	54.6	100.0
Chomeurs	16308		26137		5349		31486	
	Féminin							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Total	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
Celibataire	87.6	66.5	81.6	64.9	62.3	57.8	76.6	64.0
Marié (e)	69.2	24.3	67.8	25.7	45.7	30.2	60.1	26.1
Veuf (ve)	61.9	6.7	56.5	6.5	47.9	8.2	53.9	7.0
Divorcé(e)	59.8	2.2	58.1	3.0	38.4	3.7	50.2	2.8
Autre	78.3	0.2	60.0	0.0	100.0	0.2	69.2	0.1
Total	79.4	100.0	74.8	100.0	53.9	100.0	68.6	100.0
Chomeurs	9270		16027		4803		20831	
	Ensemble							
	Pauvres extrêmes		Pauvres		Non pauvres		Total	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
Celibataire	87.7	63.9	82.8	65.2	61.1	64.3	77.5	65.1
Marié (e)	54.2	31.4	47.2	29.7	23.7	28.0	39.9	29.4
Veuf (ve)	64.2	3.3	58.2	3.4	44.6	4.7	54.0	3.6
Divorcé(e)	62.7	1.3	60.2	1.6	36.7	2.8	50.6	1.8
Autre	79.3	0.1	58.5	0.1	47.1	0.2	54.0	0.1
Total	72.4	100.0	66.5	100.0	41.3	100.0	59.5	100.0
Chomeurs	25578		42164		10152		52317	

Source : EDAM IS 2

Tableau 3.8. : Taux de chômage déclaré par groupe d'âge et par zone géographique
 -population de 15 ans et plus- (%)

	District de Djibouti									
	Arrondissement 1		Arrondissement 2		Arrondissement 3		Arrondissement 4		Arrondissement 5	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
15-19 ans	83.8	13.2	92.4	16.3	93.6	16.7	92.3	22.4	93.7	22.2
20-24 ans	69.4	23.7	78.4	23.8	75.5	24.1	81.4	22.4	78.3	22.1
25-29 ans	52.7	19.7	62.9	20.0	54.9	19.2	65.8	17.6	63.2	18.1
30-34 ans	43.2	13.5	54.1	13.7	48.7	14.0	46.1	9.7	45.0	10.5
35-39 ans	36.9	9.0	47.2	7.5	42.3	7.3	38.1	6.0	36.3	6.5
40-44 ans	33.7	7.3	39.3	5.6	33.1	4.8	36.4	6.4	35.2	6.9
45-49 ans	32.7	4.3	34.3	3.3	41.3	4.1	35.8	3.8	37.0	3.6
50-54 ans	31.1	3.3	37.3	2.9	35.1	3.0	43.2	4.2	45.4	4.1
55-59 ans	41.7	2.1	45.7	1.9	43.0	1.6	50.3	2.2	42.4	1.3
60-64 ans	36.9	1.6	66.8	2.3	55.0	2.0	60.8	2.6	59.9	1.9
65 ans et plus	55.7	2.2	74.7	2.8	73.3	3.1	77.0	2.7	82.8	2.8
Total	49.5	100.0	61.1	100.0	57.0	100.0	60.5	100.0	58.9	100.0
Chomeurs	5475		13606		4089		13010		8694	
	Ensemble du pays									
	Ali Sabieh		Dikhil		Obock		Tadjourah		Ensemble du pays	
	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
15-19 ans	96.1	17.7	94.0	23.5	87.7	18.5	96.7	19.0	92.3	19.1
20-24 ans	88.9	18.4	85.1	20.2	91.1	22.7	88.2	26.9	78.8	22.8
25-29 ans	72.3	16.2	65.5	14.7	65.4	16.1	72.1	23.7	62.3	18.6
30-34 ans	60.4	11.0	52.9	10.7	50.0	13.7	55.3	13.0	49.1	11.9
35-39 ans	53.3	6.9	44.3	5.9	50.5	9.2	27.9	3.8	40.9	6.9
40-44 ans	55.2	7.6	44.6	6.7	40.5	6.3	31.8	4.1	37.3	6.2
45-49 ans	55.7	4.8	45.9	3.9	28.0	2.6	26.8	2.7	36.6	3.7
50-54 ans	60.1	5.5	55.1	4.9	33.3	3.5	25.4	1.9	41.1	3.7
55-59 ans	65.9	4.1	53.8	1.8	44.4	2.2	29.0	1.2	47.2	2.0
60-64 ans	66.4	2.8	56.3	2.5	80.0	3.0	44.8	1.7	58.5	2.2
65 ans et plus	81.2	5.0	83.9	5.2	81.3	2.4	58.8	2.0	75.2	3.0
Total	71.0	100.0	66.2	100.0	61.4	100.0	61.8	100.0	59.5	100.0
Chomeurs	2662		2712		542		1527		52316	

Source : EDAM IS 2

Tableau 3.9. : Structure, dimension, dépendance globale et niveau de vie des ménages par zone géographique

	Arrondissements du District de Djibouti					Ali Sabieh	Dikhil	Obock	Tadjourah	Ensemble
	1	2	3	4	5					
Structure du ménage (%)										
Chef du ménage	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Epouse / Epoux	65	73	75	82	84	68	81	79	78	77
Fils / Fille	274	350	352	359	360	374	378	296	326	346
Petit enfant	18	20	20	13	9	17	20	12	18	16
Neveu / Nièce	31	33	28	26	23	16	18	16	14	26
Père / Mère	4	5	7	5	5	5	7	7	5	5
Beaux-parents	4	4	4	5	5	4	5	2	3	4
Frère / Sœur	17	18	18	14	17	11	10	10	11	16
Beau-frère / Belle-sœur	12	14	12	12	16	6	10	6	9	13
Autre lien	27	52	26	23	32	11	23	19	18	30
Enfant adoptif	3	2	3	0	0	1	1	1	2	1
Pas de relation	12	13	8	5	9	2	7	3	3	8
Ne sais pas	1	1	3	0	0	0	0	0	0	1
non déclaré	9	6	6	3	5	2	2	3	2	4
Dimension, Dépendance globale et niveau de vie des ménages										
Taille du ménage	5,6	6,7	6,5	6,5	6,5	5,9	6,4	5,3	5,7	6,3
Taux de dépendance global	2,3	3,2	2,9	3,3	3,0	5,3	4,4	3,6	3,6	3,2
Taux d'offre de travail (%)	53,3	54,5	53,9	54,2	56,2	43,5	46,4	43,4	43,6	53,0
Taux de chômage (%)	49,5	61,1	57,0	60,5	58,9	71,0	66,2	61,4	61,7	59,5
Nombre de ménages	5177	8770	3069	10183	6725	2620	2439	613	1657	41254

Source : EDAM IS 2

Tableau 3.10. : Structure, dimension, dépendance globale et niveau de vie des ménages pauvres extrêmes par zone géographique

	Arrondissements du District de Djibouti					Ali Sabieh	Dikhil	Obock	Tadjourah	Ensemble
	1	2	3	4	5					
Structure du ménage (%)										
Chef du ménage	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Epouse / Epoux	61	75	76	86	85	72	84	82	81	81
Fils / Fille	389	446	453	421	424	424	414	352	382	420
Petit enfant	55	33	38	16	9	19	23	16	18	20
Neveu / Nièce	37	46	36	28	19	14	17	16	13	25
Père / Mère	3	5	11	6	6	5	7	9	5	6
Beaux-parents	22	6	7	6	5	5	4	4	3	6
Frère / Soeur	8	24	17	14	18	12	11	14	11	15
Beau-frère / Belle-soeur	21	15	11	14	14	7	10	7	10	13
Autre lien	51	76	40	25	33	10	23	18	17	31
Enfant adoptif	8	2	3	0	0	1	1	2	2	1
Pas de relation	19	17	8	3	5	2	4	3	3	5
Ne sais pas	3	0	1	0	0	0	0	0	1	0
non déclaré	2	1	0	1	0	2	1	2	1	0
Dimension, Dépendance globale et niveau de vie des ménages										
Taille du ménage	7,9	8,3	7,9	7,2	7,2	6,4	6,8	6,0	6,3	7,1
Taux de dépendance global	4.4	5.1	4.6	4.6	4.5	6.8	5.6	4.9	4.3	4.9
Taux d'offre de travail (%)	58.7	60.1	58.2	54.8	59.1	43.6	46.3	44.2	43.7	53.9
Taux de chômage (%)	72.0	76.2	73.5	70.1	71.8	77.4	72.7	71.9	69.0	72.4
Nombre de ménages	434	1655	700	5123	2757	1724	1761	343	927	15425

Source : EDAM IS 2

Tableau 3.11 : Structure, dimension, dépendance globale et niveau de vie des ménages pauvres par zone géographique

	Arrondissements du District de Djibouti					Ali Sabieh	Dikhil	Obock	Tadjourah	Ensemble
	1	2	3	4	5					
Structure du ménage (%)										
Chef du ménage	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Epouse / Epoux	65	72	76	84	85	70	82	81	80	79
Fils / Fille	384	418	412	387	397	394	394	327	348	393
Petit enfant	38	26	30	14	10	18	21	13	19	19
Neveu / Nièce	44	40	36	27	25	16	18	17	15	28
Père / Mère	4	7	9	5	5	5	7	8	5	6
Beaux-parents	9	5	5	5	5	4	5	3	3	5
Frère / Soeur	17	21	20	14	17	12	10	12	10	16
Beau-frère / Belle-soeur	20	18	16	13	15	7	10	6	10	14
Autre lien	40	67	30	24	35	11	23	20	18	33
Enfant adoptif	5	2	3	0	0	1	1	1	1	1
Pas de relation	10	14	6	4	5	2	6	2	4	6
Ne sais pas	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
non déclaré	1	1	0	1	0	2	1	2	1	0
Dimension, Dépendance globale et niveau de vie des ménages										
Taille du ménage	7,1	7,5	7,0	6,1	6,6	5,3	5,7	5,0	5,2	6,6
Taux de dépendance global	3,5	4,1	3,9	3,8	3,6	5,9	4,8	4,1	3,8	4,0
Taux d'offre de travail (%)	56,1	55,4	55,7	54,1	56,1	43,2	46,2	43,2	43,6	53,1
Taux de chômage (%)	65,1	69,0	66,9	64,6	64,6	73,7	68,4	65,6	64,7	66,5
Nombre de ménages	1734	4836	1651	8344	4986	2324	2236	506	1400	28017

Source : EDAM IS 2

Tableau 3.12 : Structure, dimension, dépendance globale et niveau de vie des ménages non pauvres par zone géographique

	Arrondissements du District de Djibouti					Ali Sabieh	Dikhil	Obock	Tadjourah	Ensemble
	1	2	3	4	5					
Structure du ménage (%)										
Chef du ménage	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Epouse / Epoux	65	74	74	73	83	55	69	69	65	72
Fils / Fille	220	267	281	233	253	210	210	154	200	245
Petit enfant	8	13	9	10	7	10	8	10	12	10
Neveu / Nièce	24	26	20	21	18	16	18	13	11	22
Père / Mère	4	3	5	5	3	2	4	4	4	4
Beaux-parents	1	2	3	5	5	1	5	0	2	3
Frère / Soeur	18	14	16	15	17	8	6	0	14	15
Beau-frère / Belle-soeur	8	11	8	9	19	3	5	6	4	10
Autre lien	20	34	21	18	24	9	28	13	17	25
Enfant adoptif	2	3	2	1	1	2	1	0	3	2
Pas de relation	12	12	11	11	18	4	13	4	3	12
Ne sais pas	1	1	7	0	0	0	0	0	0	1
non déclaré	12	13	12	12	19	5	15	7	5	13
Dimension, Dépendance globale et niveau de vie des ménages										
Taille du ménage	4,8	5,5	5,5	5,0	5,3	3,9	4,5	3,6	4,1	5,1
Taux de dépendance global	1,8	2,2	2,0	1,7	1,7	2,2	1,8	1,6	2,2	1,9
Taux d'offre de travail (%)	51,2	53,0	51,1	55,0	56,7	47,1	48,8	44,7	43,7	52,7
Taux de chômage (%)	49,5	61,1	57,0	60,5	58,9	71,0	66,2	61,4	61,7	59,5
Nombre de ménages	3443	3935	1418	1839	1739	297	204	106	258	13237

Source : EDAM IS 2

Tableau 3.13 : Nombre moyen de personnes occupées par zone géographique, niveau de vie et par situation dans la profession du Chef de Ménage (CM) -population de 15 ans et plus-

	Arrondissements du District de Djibouti					Ali Sabieh	Dikhil	Obock	Tadjourah	Ensemble
	1	2	3	4	5					
Salarié public	1,3	1,4	1,3	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2	1,0	1,1
Salarié privé	1,0	1,1	1,8	1,3	1,4	1,0	1,4	1,4	1,1	1,3
Employé des organisations	1,0	1,0	1,0	1,0	1,4	1,2	1,7	2,0	,8	1,2
Indépendant	1,2	1,6	1,4	1,2	1,2	1,1	1,2	1,3	1,2	1,2
Employeur	6,0	1,6	1,0	1,3	1,0	1,2	1,0	1,0	1,1	1,4
Chômeur ayant travaillé	,4	,3	,7	,3	,2	,1	,1	,0	,1	,3
Chômeur à la recherche d'un 1 ^{er} emploi	,5	,3	,2	,2	,2	,1	,1	,1	,1	,2
Retraité / Rentier	,7	,8	,3	,4	,4	,1	,2	,0	,2	,4
Autres inactifs	,8	,4	,4	,4	,3	,1	,2	,1	,2	,3
Non déclaré	,2	1,0	1,5	,5	,6	,2	,2	,6	,2	,4
Total Pauvres extrêmes	,9	,8	,8	,7	,7	,4	,5	,5	,5	,6
Salarié public	1,2	1,4	1,3	1,1	1,2	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2
Salarié privé	1,3	1,3	1,5	1,2	1,3	1,1	1,4	1,4	1,2	1,3
Employé des organisations	1,2	1,0	1,3	1,4	1,2	1,1	1,7	2,0	1,0	1,2
Indépendant	1,4	1,5	1,4	1,2	1,3	1,1	1,3	1,4	1,2	1,3
Employeur	1,8	1,5	1,0	1,3	1,5	1,2	1,0	1,0	1,1	1,4
Chômeur ayant travaillé	,6	,4	,5	,3	,3	,1	,2	,0	,1	,3
Chômeur à la recherche d'un 1 ^{er} emploi	,6	,4	,2	,2	,2	,1	,1	,0	,1	,2
Retraité / Rentier	1,0	,7	,5	,5	,4	,1	,2	,0	,2	,5
Autres inactifs	,8	,5	,7	,4	,4	,1	,2	,2	,2	,4
Non déclaré	,5	,8	1,3	,5	,6	,2	,3	,5	,2	,5
Total Pauvres	1,0	,9	,9	,8	,8	,4	,5	,5	,6	,8

Source : EDAM IS 2

Tableau 3.13 bis : Nombre moyen de personnes occupées par zone géographique, niveau de vie et par situation dans la profession du Chef de Ménage (CM) -population de 15 ans et plus-

	Arrondissements du District de Djibouti					Ali Sabieh	Dikhil	Obock	Tadjourah	Ensemble
	1	2	3	4	5					
Salarié public	1,6	1,4	1,5	1,4	1,5	1,2	1,2	1,1	1,1	1,4
Salarié privé	1,3	1,5	1,4	1,5	1,3	1,1	1,2	1,0	1,3	1,4
Employé des organisations	1,2	1,2	1,3	1,0	2,2	1,6	1,0	,	,	1,3
Indépendant	1,4	1,2	1,2	1,2	1,4	1,2	1,3	1,0	1,1	1,3
Employeur	1,7	1,6	1,3	1,0	1,5	1,0	1,0	,	,8	1,5
Chômeur ayant travaillé	,3	,5	,5	,2	,2	,0	,	,5	,2	,4
Chômeur à la recherche d'un 1 ^{er} emploi	,5	,3	,3	,4	,2	,2	,3	,0	,2	,4
Retraité / Rentier	,6	,7	,7	,9	,5	,2	,3	,3	,3	,7
Autres inactifs	,7	,7	,8	,4	,7	,1	,1	,1	,1	,6
Non déclaré	,7	,8	1,5	,8	,6	,4	,7	,0	,5	,7
Total Non Pauvres	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	,6	,9	,7	,7	1,1
Salarié public	1,5	1,4	1,4	1,2	1,3	1,1	1,2	1,1	1,1	1,3
Salarié privé	1,3	1,4	1,4	1,3	1,3	1,1	1,3	1,4	1,2	1,3
Employé des organisations	1,2	1,1	1,3	1,3	1,7	1,2	1,4	2,0	1,0	1,3
Indépendant	1,4	1,4	1,3	1,2	1,3	1,2	1,3	1,3	1,2	1,3
Employeur	1,8	1,5	1,2	1,3	1,5	1,1	1,0	1,0	1,0	1,5
Chômeur ayant travaillé	,4	,4	,5	,3	,2	,1	,2	,1	,1	,3
Chômeur à la recherche d'un 1 ^{er} emploi	,6	,4	,2	,2	,2	,1	,1	,0	,1	,2
Retraité / Rentier	,8	,7	,6	,6	,4	,1	,2	,1	,2	,5
Autres inactifs	,7	,6	,8	,4	,5	,1	,2	,2	,2	,4
Non déclaré	,6	,8	1,4	,6	,6	,2	,4	,4	,3	,6
Total des ménages	1,1	1,0	1,0	,8	,9	,4	,6	,6	,6	,9

Source : EDAM IS 2

Tableau 4.1 : Taux brut de scolarisation primaire, Genre, et Niveau de vie par zone géographique (%)

	Arrondissement 1			Arrondissement 2			Arrondissement 3			Arrondissement 4			Arrondissement 5		
	Sexe			Sexe			Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	57.7	52.6	55.2	54.8	51.8	53.3	52.3	51.5	52.0	51.3	47.0	49.3	53.8	50.0	52.0
Pauvres extrêmes	61.5	49.6	56.2	44.3	42.2	43.2	47.3	42.8	45.2	49.0	43.3	46.3	51.1	46.8	49.1
Pauvres	59.6	52.6	56.2	52.9	47.9	50.5	52.3	49.3	52.3	50.9	46.2	49.7	53.6	49.6	53.5
Non pauvres	56.1	52.7	54.4	58.3	60.3	59.2	52.5	55.3	53.8	54.7	52.7	53.7	54.3	52.0	53.2
Effectifs scolarisés	1938	1780	3718	4122	3801	7923	1487	1329	2816	5679	4666	10345	3877	3264	7141
Population scolarisable 6-12 ans	3356	3382	6738	7524	7343	14867	2841	2579	5420	11064	9934	20998	7211	6530	13741
	Ali Sabieh			Dikhil			Obock			Tadjourah					
	Sexe			Sexe			Sexe			Sexe					
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	56.8	54.5	55.8	58.0	42.9	50.9	62.0	52.6	57.7	61.1	59.3	60.3	54.4	50.0	52.3
Pauvres extrêmes	56.8	53.6	55.4	56.1	39.6	48.3	61.1	50.2	56.3	62.8	57.4	60.3	51.8	45.4	48.8
Pauvres	57.0	54.0	58.0	57.5	42.1	50.7	62.6	51.8	61.7	61.6	58.6	62.0	54.0	48.5	52.5
Non pauvres	54.0	61.2	57.1	69.3	57.8	63.0	53.3	62.3	57.7	55.9	65.1	60.4	56.0	55.6	55.8
Effectifs scolarisés	1681	1351	3032	1667	1095	2762	311	223	534	868	715	1583	21630	18224	39854
Population scolarisable 6-12 ans	2958	2481	5438	2875	2550	5425	502	424	926	1420	1207	2626	39750	36430	76180

Source : EDAM IS 2

Tableau 4.2 : Taux brut de scolarisation secondaire, Genre, et Niveau de vie par zone géographique (%)

	Arrondissement 1			Arrondissement 2			Arrondissement 3			Arrondissement 4			Arrondissement 5		
	Sexe			Sexe			Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Secondaire	47.2	39.3	43.2	42.6	30.8	36.5	40.2	33.1	36.8	30.7	16.9	23.8	33.6	24.5	29.1
Pauvres extrêmes	16.7	17.2	16.9	29.6	18.2	23.8	17.5	13.6	15.6	23.1	12.4	17.7	22.9	15.1	19.2
Pauvres	33.0	28.3	30.6	37.7	26.6	32.1	29.9	26.0	28.0	28.4	14.8	21.6	30.1	21.5	25.9
Non pauvres	60.6	50.3	55.4	54.6	40.0	46.8	59.8	45.5	52.7	51.9	34.8	43.1	55.4	38.6	46.1
Effectifs scolarisés	1823	1573	3396	3738	2850	6588	1214	934	2148	2994	1662	4656	2194	1567	3761
Population scolarisable 13-19 ans	3858	4004	7862	8780	9246	18026	3022	2822	5844	9748	9819	19567	6532	6400	12932
	Ali Sabieh			Dikhil			Obock			Tadjourah					
	Sexe			Sexe			Sexe			Sexe					
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Secondaire	43.7	25.3	34.7	30.2	15.0	23.3	30.4	22.8	26.8	40.3	27.6	34.3	37.4	25.8	31.6
Pauvres extrêmes	40.3	22.6	31.7	27.0	11.7	20.1	25.9	21.1	23.7	35.5	22.7	29.6	26.3	15.5	21.0
Pauvres	43.0	24.6	34.0	29.7	14.7	22.9	29.2	22.1	25.9	38.9	26.7	33.1	32.6	21.3	27.0
Non pauvres	60.2	39.1	49.3	38.7	22.6	31.9	74.0	33.8	48.4	58.2	39.8	49.5	56.5	42.1	49.0
Effectifs scolarisés	1033	570	1603	785	327	1112	147	97	244	538	334	872	14466	9914	24380
Population scolarisable 13-19 ans	2364	2256	4620	2603	2177	4779	483	426	909	1333	1208	2542	38723	38358	77081

Source : EDAM IS 2

Tableau 4.3 : Taux net de scolarisation primaire, Genre, et Niveau de vie par zone géographique (%)

	Arrondissement 1			Arrondissement 2			Arrondissement 3			Arrondissement 4			Arrondissement 5		
	Sexe			Sexe			Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble												
Primaire	49.6	45.5	47.6	45.1	42.0	43.6	45.0	45.8	45.4	42.7	38.6	40.8	44.1	42.4	43.3
Pauvres extrêmes	47.9	41.3	44.9	36.0	33.6	34.8	38.5	36.3	37.5	40.0	34.7	37.5	40.6	38.4	39.6
Pauvres	49.4	44.3	46.8	43.3	38.8	41.0	43.3	42.7	43.0	41.9	37.3	39.7	43.2	41.2	42.3
Non pauvres	49.8	46.6	48.2	48.6	49.1	48.8	47.7	51.1	49.3	49.6	47.8	48.7	48.1	47.9	48.0
Effectifs scolarisés 6-12 ans	1665	1539	3204	3396	3084	6480	1278	1181	2459	4724	3833	8557	3177	2768	5945
	Ali Sabieh			Dikhil			Obock			Tadjourah					
	Sexe			Sexe			Sexe			Sexe					
	Masculin	Féminin	Ensemble												
Primaire	44.8	43.8	44.3	43.5	35.6	39.8	46.6	38.2	42.8	49.7	48.1	48.9	44.7	41.6	43.2
Pauvres extrêmes	43.4	42.4	43.0	40.8	32.4	36.9	44.9	33.7	40.0	49.7	46.8	48.4	40.9	36.6	38.9
Pauvres	44.6	43.3	44.0	43.2	34.6	39.2	46.1	37.0	42.0	49.5	47.2	48.4	43.5	39.6	41.7
Non pauvres	48.3	51.0	49.5	51.6	51.4	51.5	53.3	52.9	53.1	51.9	55.8	53.8	48.9	48.6	48.8
Effectifs scolarisés 6-12 ans	1325	1086	2411	1251	907	2158	234	162	396	705	580	1285	17755	15140	32895

Source : EDAM IS 2

Tableau 4.2 : Taux net de scolarisation secondaire, Genre, et Niveau de vie par zone géographique (%)

	Arrondissement 1			Arrondissement 2			Arrondissement 3			Arrondissement 4			Arrondissement 5		
	Sexe			Sexe			Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Secondaire	35.2	28.5	31.8	31.0	22.2	26.5	30.4	25.2	27.9	22.9	13.4	18.2	25.3	18.2	21.8
Pauvres extrêmes	14.2	12.4	13.3	21.4	14.5	17.9	13.9	10.2	12.1	17.4	9.5	13.4	19.1	11.6	15.6
Pauvres	25.8	20.3	23.0	28.2	20.1	24.1	22.8	19.4	21.2	21.7	11.8	16.7	23.6	16.2	20.0
Non pauvres	44.0	36.7	40.3	37.8	26.9	32.0	45.0	35.4	40.2	34.0	27.8	30.8	35.5	27.4	31.0
Effectifs scolarisés 13-19 ans	1357	1142	2499	2721	2057	4778	919	711	1630	2237	1319	3556	1651	1162	2813
	Ali Sabieh			Dikhil			Obock			Tadjourah					
	Sexe			Sexe			Sexe			Sexe					
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Secondaire	29.9	17.8	24.0	22.6	11.3	17.5	22.8	19.5	21.2	31.0	21.2	26.3	27.6	19.2	23.5
Pauvres extrêmes	27.4	16.6	22.1	19.6	8.4	14.5	19.1	17.1	18.2	28.0	16.8	22.9	19.8	11.8	15.9
Pauvres	29.4	17.2	23.5	22.1	10.9	17.0	21.9	19.1	20.6	30.1	20.3	25.5	24.6	16.1	20.4
Non pauvres	40.8	29.6	35.0	31.6	20.4	26.9	51.8	25.4	35.0	41.8	31.9	37.1	39.6	30.4	34.9
Effectifs scolarisés 13-19 ans	706	402	1108	588	246	834	110	83	193	413	256	669	10702	7378	18080

Source : EDAM IS 2

Tableau 4.5 : Taux d'alphabétisation, et Genre, par zone géographique et par groupe d'âge -15 ans et plus-(%)

	Arrondissement 1			Arrondissement 2			Arrondissement 3			Arrondissement 4			Arrondissement 5		
	Masculin	Féminin	Ensemble												
15-19 ans	95.0	80.0	87.0	87.7	70.4	78.7	88.3	71.0	79.7	77.1	56.9	66.9	82.0	61.4	71.6
20-24 ans	90.3	72.5	80.1	83.2	62.7	72.3	87.9	64.9	75.8	69.2	47.2	57.7	73.8	47.6	59.9
25-29 ans	85.0	58.2	68.8	76.9	44.8	58.5	78.4	51.5	63.9	60.8	30.4	43.3	61.5	34.0	45.9
30-34 ans	80.9	53.0	65.9	69.0	36.4	51.6	70.5	43.3	56.2	42.2	20.1	30.4	58.5	24.1	39.7
35-39 ans	80.2	50.1	64.1	65.8	30.4	47.9	65.5	33.5	49.6	32.5	10.3	20.0	44.2	18.3	30.4
40-44 ans	77.1	37.5	57.5	54.6	19.1	35.7	59.5	22.6	42.8	29.6	6.4	18.3	31.4	8.6	21.3
45-49 ans	77.1	35.1	57.5	51.9	15.4	34.0	63.1	11.8	39.3	26.8	3.9	16.1	23.1	9.6	16.5
50 ans et plus	60.6	11.3	33.5	34.7	7.8	20.6	37.3	4.6	19.4	11.8	2.3	7.3	23.8	4.5	14.8
Ensemble	82.0	53.8	66.6	69.7	42.8	55.4	72.7	45.1	58.5	49.3	28.9	38.7	56.0	33.0	44.1
Effectifs alphabétisés	82.0	53.8	66.6	69.7	42.8	55.4	72.7	45.1	58.5	49.3	28.9	38.7	56.0	33.0	44.1
	7713	6116	13829	13341	9294	22635	4702	3090	7792	9393	5949	15342	7136	4457	11593
	Ali Sabieh			Dhikil			Obock			Tadjourah			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble												
15-19 ans	85.5	66.8	76.1	77.0	55.0	66.9	76.6	69.7	73.3	88.9	75.7	82.6	83.9	65.7	74.7
20-24 ans	77.3	54.9	65.1	73.1	40.7	55.6	72.4	47.1	58.2	80.3	51.8	64.4	78.8	56.6	66.8
25-29 ans	68.0	39.5	50.3	59.8	24.5	38.5	81.0	38.2	55.9	72.5	35.9	51.3	70.6	40.5	53.2
30-34 ans	51.8	22.3	34.3	41.2	15.2	26.6	48.9	22.2	37.7	53.1	25.5	37.8	60.0	31.1	44.4
35-39 ans	39.4	12.5	22.5	34.3	8.6	19.3	45.1	17.0	30.4	53.8	11.2	30.3	53.1	23.2	37.0
40-44 ans	27.2	7.0	15.2	26.8	5.4	15.6	27.6	13.0	18.6	31.4	7.1	16.8	43.2	14.7	29.0
45-49 ans	22.1	2.4	11.0	18.7	3.1	10.9	34.4	0.0	21.6	32.5	3.3	15.4	41.4	11.7	27.0
50 ans et plus	13.2	1.9	7.2	11.8	1.0	6.4	12.5	1.3	7.4	18.5	3.9	11.8	26.9	5.4	16.0
Ensemble	55.1	32.2	42.3	49.2	24.2	36.0	51.8	31.9	41.7	58.6	32.8	44.8	61.9	37.6	49.0
Effectifs alphabétisés	2096	1554	3650	2061	1125	3186	518	330	848	1543	994	2537	48503	32909	81412

Source : EDAM IS 2

Tableau 4.6 : Taux d'alphabétisation des pauvres extrêmes, et Genre par zone géographique et groupe d'âge –15 ans et plus-(%)

	Arrondissement 1			Arrondissement 2			Arrondissement 3			Arrondissement 4			Arrondissement 5		
	Masculin	Féminin	Ensemble												
15-19 ans	84.3	63.9	74.4	80.2	61.5	70.9	82.4	60.9	72.3	71.3	51.5	61.3	77.8	53.9	66.4
20-24 ans	83.5	57.9	68.4	72.3	53.0	62.0	84.2	54.8	69.6	63.1	43.4	53.3	64.5	44.8	54.5
25-29 ans	82.5	41.9	60.6	65.1	32.4	46.5	70.7	38.6	54.6	55.0	26.6	38.2	45.7	23.1	33.2
30-34 ans	63.3	47.7	53.5	43.2	20.1	30.8	52.4	30.7	40.8	30.6	14.4	21.7	42.0	11.8	24.2
35-39 ans	72.3	27.8	46.5	42.1	22.4	30.6	51.4	20.8	33.6	20.8	4.8	11.6	21.6	8.3	14.4
40-44 ans	52.9	24.4	36.7	31.6	7.9	18.3	42.4	11.3	29.9	16.9	3.1	9.8	12.6	4.0	8.4
45-49 ans	38.3	14.0	25.8	38.0	12.0	26.7	31.6	6.5	17.1	14.2	2.0	8.4	11.1	8.5	10.0
50 ans et plus	41.7	11.3	24.0	16.5	4.1	10.3	23.5	1.5	10.9	7.6	1.9	5.0	13.1	3.4	8.8
Ensemble	72.2	43.1	56.0	56.2	34.5	44.7	63.2	34.7	48.7	42.2	25.4	33.5	44.4	25.8	35.0
Effectifs alphabétisés	734	550	1284	2434	1673	4107	1134	650	1784	4382	2837	7219	2455	1459	3914
	Ali Sabieh			Dhikil			Obock			Tadjourah			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble												
15-19 ans	84.3	64.6	74.6	73.9	49.2	62.7	71.6	65.0	68.6	86.4	70.4	79.0	77.0	56.4	66.9
20-24 ans	74.5	51.5	63.0	70.3	36.9	52.9	67.3	44.9	55.6	76.0	48.6	61.5	69.3	47.0	57.9
25-29 ans	63.5	36.7	47.1	55.8	20.1	34.6	80.3	28.8	53.0	65.5	25.7	43.1	59.2	28.5	41.6
30-34 ans	41.6	12.2	24.0	31.5	10.0	19.5	42.2	23.3	34.3	40.4	14.4	26.1	38.6	16.5	26.3
35-39 ans	24.8	7.5	13.3	27.8	6.0	14.9	29.2	12.2	20.6	39.0	3.9	19.4	28.5	9.6	17.6
40-44 ans	20.2	4.7	11.0	17.6	4.1	10.4	19.5	13.3	15.3	24.1	7.0	14.1	20.6	5.6	12.7
45-49 ans	16.9	1.6	8.4	12.5	2.3	7.4	34.4	0.0	20.8	21.5	2.1	9.6	19.0	4.8	12.0
50 ans et plus	11.7	1.6	6.5	9.8	0.8	5.4	12.6	0.0	7.0	15.5	4.4	10.7	12.4	2.6	7.7
Ensemble	52.0	29.4	39.6	45.1	21.0	32.6	48.0	28.6	38.5	53.7	28.7	40.7	48.6	28.1	37.9
Effectifs alphabétisés	1466	1001	2467	1460	735	2195	308	179	487	887	516	1403	15260	9600	24860

Source : EDAM IS 2

Tableau 4.7 : Taux d'alphabétisation des pauvres, et Genre, par zone géographique et groupe d'âge -15 ans et plus-(%)

	Arrondissement 1			Arrondissement 2			Arrondissement 3			Arrondissement 4			Arrondissement 5		
	Masculin	Féminin	Ensemble												
15-19 ans	92.1	74.5	82.6	89.4	72.5	80.8	84.6	76.3	80.7	85.6	63.0	74.4	85.9	67.2	76.1
20-24 ans	86.8	69.7	77.2	85.3	63.1	74.0	86.9	73.1	80.3	74.4	47.1	58.8	77.6	48.0	62.4
25-29 ans	82.9	56.1	67.7	79.5	40.8	58.0	77.1	44.3	60.2	60.2	28.4	42.5	66.0	33.1	47.8
30-34 ans	73.1	45.8	57.7	71.6	35.0	51.2	69.5	40.4	53.9	45.1	18.5	31.2	55.1	24.3	38.9
35-39 ans	69.9	35.4	51.8	68.3	24.1	46.5	66.7	10.7	38.1	28.3	7.0	17.0	45.9	18.7	30.2
40-44 ans	68.2	27.9	46.9	51.0	18.3	32.4	46.3	8.1	27.9	34.9	7.3	22.0	38.7	7.4	25.9
45-49 ans	65.2	17.6	41.0	44.2	12.4	27.7	61.3	4.7	34.1	33.8	3.9	19.0	24.2	7.3	14.8
50 ans et plus	45.9	5.2	22.0	30.6	6.3	17.8	27.2	0.0	12.6	14.9	1.6	8.6	28.5	6.3	18.0
Ensemble	76.8	48.8	61.3	71.3	42.1	55.9	70.3	42.4	56.3	53.2	29.3	40.8	59.9	34.6	46.8
Effectifs alphabétisés	2998	2353	5351	5542	3657	9199	1543	934	2477	3106	1846	4952	2614	1615	4229
	Ali Sabieh			Dhikil			Obock			Tadjourah			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble												
15-19 ans	90.7	71.6	80.8	90.1	76.4	83.4	87.5	78.3	82.8	95.1	85.9	90.4	88.3	70.9	79.4
20-24 ans	85.7	60.3	69.6	85.7	50.7	65.4	86.2	50.0	64.0	88.2	57.6	69.6	82.5	58.7	69.8
25-29 ans	72.3	39.9	51.1	68.6	29.4	42.7	82.9	43.9	61.8	81.7	44.3	60.0	72.8	39.5	54.1
30-34 ans	63.6	35.8	47.4	66.7	24.2	41.3	48.3	0.0	25.9	60.4	30.3	44.7	61.6	30.4	44.7
35-39 ans	64.5	27.8	44.0	44.8	17.6	29.5	62.1	19.5	37.1	70.5	19.0	40.2	54.9	19.6	36.2
40-44 ans	44.7	10.3	24.3	45.3	12.0	28.7	43.5	11.5	26.5	38.2	5.2	15.3	45.6	13.7	29.6
45-49 ans	44.4	5.3	20.4	35.7	5.1	21.0	25.0	0.0	14.8	40.0	5.4	20.8	42.3	8.7	24.9
50 ans et plus	18.6	2.5	10.1	20.0	1.6	9.8	13.2	3.6	9.1	19.5	1.8	11.4	26.6	3.9	14.9
Ensemble	62.5	37.3	47.8	62.3	33.0	46.1	60.4	36.0	47.7	64.5	37.6	49.6	65.1	38.5	51.1
Effectifs alphabétisés	455	378	833	436	287	723	154	100	254	444	321	765	16558	10941	27499

Source : EDAM IS 2

Tableau 4.8 : Taux d'alphabétisation des non pauvres, et Genre, par zone géographique et groupe d'âge -15 ans et plus-(%)

	Arrondissement 1			Arrondissement 2			Arrondissement 3			Arrondissement 4			Arrondissement 5		
	Masculin	Féminin	Ensemble												
15-19 ans	97.6	85.3	91.1	92.2	74.7	82.5	98.3	74.0	85.2	86.6	71.3	78.5	88.1	68.6	77.0
20-24 ans	93.3	74.7	82.4	88.5	69.0	77.6	92.9	65.2	76.4	83.0	59.4	70.3	84.7	50.8	64.8
25-29 ans	87.1	59.8	69.8	80.8	54.4	65.2	85.3	63.7	72.8	78.9	45.9	60.0	79.7	48.6	61.1
30-34 ans	85.3	57.7	70.8	78.5	46.0	61.8	82.3	54.3	67.9	63.8	38.6	51.0	78.5	40.3	58.7
35-39 ans	86.6	58.7	71.5	72.9	41.7	57.9	70.6	60.8	66.3	76.2	33.2	52.0	72.1	37.1	56.6
40-44 ans	82.5	44.9	64.8	69.4	28.0	49.5	80.0	39.3	61.3	60.2	19.4	42.6	57.1	24.5	44.1
45-49 ans	83.2	46.6	67.0	66.1	19.8	43.3	77.8	22.5	56.7	54.1	13.3	39.3	57.4	18.8	39.8
50 ans et plus	68.3	15.4	40.4	49.0	11.0	28.8	54.9	11.0	31.4	22.7	4.7	13.2	40.0	3.8	21.9
Effectifs alphabétisés	4715	3763	8478	5365	3964	9329	2025	1506	3531	1905	1266	3171	2067	1383	3450
	Ali Sabieh			Dhikil			Obock			Tadjourah			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble												
15-19 ans	89.2	84.0	86.2	86.0	73.0	80.5	100.0	75.0	83.3	94.6	89.2	91.9	93.1	76.3	84.0
20-24 ans	93.1	64.7	73.2	78.9	56.8	63.5	85.7	52.6	61.5	91.4	53.1	69.0	88.9	65.9	75.7
25-29 ans	86.5	56.0	68.5	78.0	55.1	65.6	80.0	50.0	55.6	85.0	58.1	67.5	82.3	54.9	65.9
30-34 ans	85.0	53.3	66.0	75.0	41.9	57.0	72.0	57.1	66.7	84.8	48.1	61.6	78.7	48.1	62.8
35-39 ans	72.7	27.3	50.0	69.6	14.3	39.2	64.3	30.0	50.0	73.7	23.5	50.0	76.3	45.9	61.1
40-44 ans	57.1	22.6	36.5	63.3	0.0	37.3	25.0	14.3	21.1	51.7	12.9	31.7	70.3	31.7	52.5
45-49 ans	20.0	0.0	12.0	50.0	6.7	25.9	46.2	0.0	35.3	75.0	7.7	44.8	69.4	26.4	50.3
50 ans et plus	12.5	2.3	5.6	17.9	1.9	8.8	10.5	3.7	6.5	32.7	5.7	17.2	49.4	10.2	28.6
Ensemble	68.4	43.5	53.2	66.0	35.6	49.7	53.8	38.3	45.1	72.4	40.6	54.3	77.3	49.5	62.4
Effectifs alphabétisés	175	175	350	165	103	268	56	51	107	212	157	369	16685	12368	29053

Source : EDAM IS 2